Florence Emptas

L’ambivalence de l’éthique politique du Japon du début du 21e siècle à travers l’analyse critique, filmique et scénaristique du produit d’animation 『PSYCHO-PASS サイコパス』(Psycho-Pass) scénarisé par UROBUCHI Gen 虚淵玄et réalisé par SHIOTANI Naoyoshi 塩谷直義

EMPTAS Florence. *L’ambivalence de l’éthique politique du Japon du début du 21e siècle à travers l’analyse critique, filmique et scénaristique du produit d’animation 『PSYCHO-PASS サイコパス』(Psycho-Pass) scénarisé par UROBUCHI Gen 虚淵玄et réalisé par SHIOTANI Naoyoshi 塩谷直義*, sous la direction de Jean-Pierre Giraud. - Lyon : Université Jean Moulin (Lyon 3), 2016.
Mémoire soutenu le 03/06/2016.

Document diffusé sous le contrat Creative Commons « Paternité – pas d’utilisation commerciale - pas de modification » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d’en mentionner le nom de l’auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l’adapter ni l’utiliser à des fins commerciales.

EMPTAS Florence 07/05/2016

N°3100778

Mémoire de recherche de Master 2 cursus LLCE Japonais.

Sous la direction de Monsieur le Professeur Jean-Pierre GIRAUD.

SUJET :

L'ambivalence de l'éthique politique du Japon du début du 21e siècle à travers l'analyse critique, filmique et scénaristique du produit d'animation 『PSYCHO-PASS サイコパス』(*Psycho-Pass*) scénarisé par UROBUCHI Gen 虚淵玄 et réalisé par SHIOTANI Naoyoshi 塩谷直義

UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Sommaire

Notes Liminaires Page 2

Remerciements Page 4

Introduction Page 5

<u>Axe Premier :</u> La théorisation de la philosophie politique : la pluralité des éthiques, le bonheur humain contre le bonheur citoyen, une ambivalence discordante ?

1) Des « rinrigaku » 倫理学 (théories de l'éthique) de WATSUJI Tetsurô 和辻哲郎 (1889-1960) à la « biopolitique » de Michel FOUCAULT (1926-1984) : la philosophie morale et l'être humain Page 15

2) L'éthique politique appliquée : le panoptique de *Psycho-Pass*, la subversion médiatique de la justice humaine Page 36

<u>Axe Deuxième:</u> La filmique de l'animation, analyse critique séquentielle : communication sous-jacente, divertissement ou reportage des futurs réalisables ?

1) L'écriture de la science-fiction : l'épine dorsale des possibles Page 61

2) L'art graphique : La technique d'animation au service du discours Page 84

<u>Axe Troisième :</u> Les réels du Japon contemporain : Une politique affaiblie conséquence d'une philosophie défaillante?

1) Analyse de l'état politique japonais depuis les années 2000 Page 101

2) Les failles et forces de la politique contemporaine : L'éthique et *Psycho-Pass*, une œuvre à la conscience philosophique critique des réels du Japon ? Page 119

Conclusion Page 127

Bibliographie Page 130

Notes Liminaires

Dans le corps de ce texte, lorsque nous noterons la retranscription de termes japonais grâce à l'alphabet latin, nous suivrons les conventions de transcription phonétique de la méthode Hepburn modifiée. Par convention, dans la bibliographie, nous noterons les dates de première édition entre parenthèses avant la date de l'édition que nous avons employée.

En outre, les termes japonais lors de leur première occurrence seront notés tout d'abord avec les lettres latines, suivies de la graphie japonaise, elles-mêmes suivies entre parenthèses de la traduction du terme en langue française ainsi que le montre l'exemple suivant : « Rinri 倫理 (l'éthique) ». Lorsque l'usage d'un mot ou une expression en langue française est privilégié, nous ajouterons à celui-ci sa graphie japonaise puis, entre parenthèses, sa retranscription phonétique tel que l'indique l'exemple suivant : « La biopolitique 生政治 (seiseiji) ». Pour les termes que nous préfèrerons conserver dans leur langue originale car ne possédant pas de définition assez pertinente en français, ainsi que pour les termes techniques liés à la série d'animation dont nous effectuerons une analyse comparative critique, et ceux liés à leur définition philosophique, afin de les distinguer d'homonymes ou d'expressions proches, nous écrirons les occurrences suivantes en italiques.

Il en sera de même pour les acronymes transposés dans la langue française que nous écrirons lors de la première occurrence avec le nom complet en français suivi de la graphie japonaise puis entre parenthèses de sa lecture phonétique et des acronymes. Ces derniers suivront alors l'exemple suivant : « le parti démocrate japonais 民主党 (minshutô, PDJ) ».

Pour ces trois cas précédents, si l'utilisation considérée plus fréquente d'un terme traduit, préexistant ou réduit en un acronyme en langue occidentale le permet, les prochaines occurrences utiliseront cette traduction, ce terme antérieur ou cet acronyme. Pour illustrer cela nous prendrons à nouveau l'exemple du terme « biopolitique » qui fut créé puis défini comme tel par Foucault, ainsi, à l'exception de sa première utilisation, le concept sera évoqué avec sa désignation française puisque préexistante et reconnue par les textes théoriques internationaux.

En ce qui concerne les mots d'origine étrangère qui ont été adoptés dans la langue française, nous emploierons l'orthographe telle qu'elle figure dans le dictionnaire de la langue française, de ce fait nous utiliserons « samouraï » au lieu de « samurai ».

Pour les personnalités d'origine japonaise, comme l'exige l'usage nous donnerons le nom patronymique avant le prénom et conserverons cette façon de procéder dans les références en notes de bas de page. Contrairement aux conventions, ceux-ci lors de leur première occur-

rence, seront suivis de leur transcription en kanji et dans les limites du possible, nous fournirons les dates de naissance et de mort entre parenthèses à la suite des noms. Lorsque nous donnerons les références d'un ouvrage en anglais, par respect des conventions, nous transcrirons chaque mot, excepté les articles et prépositions, avec une majuscule. En outre, pour les traductions de citations ou de titres d'ouvrages dans le corps du texte et dans la bibliographie, chacune sera de notre fait tant que la mention « trad. » n'est pas précisée. Si cette dernière est précisée, il s'agira par convention de la traduction officielle.

Pour notre second axe, se focalisant sur l'analyse filmique de trois séquences issues de notre cas d'étude, les emplacements de scènes ou segments concernés seront indiqués entre guillemets français, contenant un premier chiffre indiquant la minute désignée dans la séquence, séparée par la ponctuation deux-points qui précèdera un second nombre, qui désignera les secondes de l'emplacement défini. Par exemple, si nous traitons d'un segment spécifique débutant à l'emplacement de deux minutes treize secondes par rapport au début de la séquence, nous l'indiquerons comme suit : « 2:13 ».

Remerciements

Nous adressons nos remerciements aux personnes qui nous ont aidé à la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, nous remercions le Professeur Jean-Pierre GIRAUD, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3. En tant que Directeur de mémoire, il nous aura guidé dans notre travail et nous aura aidé à toujours trouver des solutions pour progresser dans la rédaction.

Dans un second temps, nous remercions la Professeure Claire DODANE, Professeure à l'Université Jean Moulin Lyon 3 qui aura su nous conseiller dans les périodes de doute dans la réalisation de ce travail.

Dans un dernier temps, nous souhaiterions remercier nos parents qui auront su nous épauler tout au long de la rédaction de ce mémoire ainsi que donné de leur temps afin de nous offrir de précieux conseils quant à sa composition de forme et de fond.

Introduction

De l'idée d'exotisme et de nation fantasme à la critique sociale, le Japon a su provoquer un engouement peu commun à l'échelle internationale. Effort conscient ou heureux hasard, ce pays impose à la scène mondiale une image décidemment spécifique qui a influencé son traitement des affaires publiques, politiques et culturelles. Notamment, à l'aube de la fin de la seconde guerre mondiale, puis par la suite lors de la reconstruction du pays, et enfin par le remaniement des institutions japonaises. Pour toutes ces étapes qui se sont étendues jusqu'aux années 1970, il nous a semblé essentiel, lors de la rédaction de ce mémoire, d'évoquer les diverses influences d'autres nations. Ces dernières n'ont pas toutes été dictées par des témoignages de ferveurs envers les vainqueurs ou une soumission aux nations jugées supérieures selon des critères politico-économiques. Mais il a été possible d'assister à des redécouvertes culturelles encouragées par la possibilité d'une période de paix. Remises en question politiques et renversements de dynamiques politiques ont pavé la route vers une société postmoderne puis « hypermoderne »[1].

Le contexte de notre démarche de recherche trouve sa source dans une vie politique qui fut et est encore toujours influencée par les bouleversements institutionnels d'après-guerre. Qu'il s'agisse d'artéfacts du passé ou bien de la poursuite d'un refus de régression, la pensée politique se forge sur les expériences vitales, non pas seulement du corps politique mais surtout de la communauté sociale pour laquelle cet élément reste essentiel.

A la suite des politiques de restauration d'après-guerre qui misaient plus sur l'exacerbation du sentiment nationaliste et conservateur, les consciences de la population s'adoucirent d'une certaine façon et mutèrent vers un sentiment plus patriotique à l'inverse d'un nationalisme conséquent d'une défaite militaire. Ainsi, la population instaura une conscience des responsabilités interdépendantes avec autrui[2], tandis que la politique s'adapta elle aussi à sa manière et commença à se concentrer sur la promotion économique puis culturelle

[1] Nous évoquons ici le terme introduit par la professeure émérite de l'université de ESCP Europe de Paris et docteure en sciences des organisations dans ses plus récents travaux touchant à la qualification et aux spécificités de l'Homme contemporain ainsi que l'identité de l'individu. Ce titre d'hypermodernité souligne la condition de l'humain comme engrenage d'un système communautaire identifié comme « société hypermoderne » dans les années 1990-2000. Nous suggèrerons au lecteur, s'il désire approfondir sa compréhension du terme, de consulter l'ouvrage rédigé sous la direction de Nicole AUBERT *L'individu hypermoderne*, Toulouse, ERES « Sociologie clinique », 2006 ainsi que l'entrevue de celle-ci menée par Denis FAILLY pour la bibliothèque « NextModernity » dont l'archive est consultable à l'adresse internet : http://culture.nextmodernity.com/archive/2006/01/10/l-individu-hypermoderne.html

[2] Nous considérons ici « l'autre » comme un citoyen japonais qui partage en substance des expériences vitales similaires auxquelles un individu s'identifie inconsciemment et par un processus psychologique induisant une forme de solidarité communautariste.

du pays. Des années 1955 à 1993, le Parti Libéral Démocrate 自民党 (jimintô, PLD) conservera sa majorité électorale et assurera la gestion du Japon pendant 38 années consécutives changeant toutefois régulièrement[3] de chef de parti et ainsi de premier ministre.

En effet, en 1993, le Japon est las du statu quo politique induit par la domination électorale du PLD qui est soutenue par l'influence, entre autres, d'institutions rémanentes de l'avant-guerre tel le triangle d'airain[4]. Il voit donc sa direction idéologique modifiée sous la forme d'une volte-face idéologique avec l'accession exceptionnelle au poste de premier ministre 首相 d'une coalition formée sous l'influence de HOSOKAWA Morihiro 細川護熙 (1938-) afin d'abattre le pouvoir d'un PLD qui se désagrégeait de l'intérieur. On peut alors constater l'existence de deux partis aussi instables que puissants qui se disputent la gouvernance du pays. D'une part, le PLD voit émerger des querelles intestines fondées sur des discordes liées à une partialité endémique. Cela atteignit son apogée en 1989 avec un projet de réforme proposé sous KAIFU Toshiki 海部俊樹 (1931-) :

> « Le PLD était ainsi divisé, et cette division était avant tout générationnelle : les jeunes élus soutenaient la réforme, car ils étaient loin de disposer du financement de leurs aînés pour se faire élire, et le système favorisait trop les sortants. En outre, le processus d'aristocratisation du Parlement avait atteint des sommets, avec plus de la moitié des élus qui étaient les fils de parlementaires. »[5]

D'autre part, la coalition, qui s'était imposée et avait fait basculer la balance électorale en sa faveur contre le PLD, se montra très instable puisque composée de différents partis aux idéologies toutes aussi hétéroclites. Cependant, il n'avait fallu qu'une élection pour donner naissance à la situation politique du Japon telle qu'on l'appréhende de nos jours. A la suite de ce revirement des tendances politiques le Japon fut entraîné dans une vague de courts mandats ne dépassant que rarement deux années consécutives et dont nous évoquerons uniquement deux cas singuliers, celui de KOIZUMI Jun'ichirô 小泉純一郎 (1942-) dont le mandat dura 5 année et 5 mois du 26 Avril 2001 au 26 Septembre 2006 puis le cas du deuxième mandat de l'actuel premier ministre ABE Shinzô 安倍晋三 (1954-) qui tient le poste de premier ministre

[3] La fréquence des fins de mandats varie généralement de 1 à 4 années consécutives d'exercice du pouvoir politique suite, le plus souvent, à des scandales financiers ou bien des insatisfactions populaires liées aux contextes de politiques nationale et internationale. De ce fait les mandats n'atteignent que rarement la durée maximale espérée lors des élections.

[4] Aussi appelé « triangle de fer » qui consiste en une triade des pouvoirs rassemblant le PLD, les bureaucrates et la classe financière.

[5] DUFOURMONT Eddy Histoire politique du Japon (1853 – 2011), Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2012, pp. 349-350.

depuis le 26 Décembre 2012. Nous jugeons pertinent de préciser que ces deux figures politiques appartiennent au PLD et ont chacun été élu sous l'influence d'une coalition entre le PLD et le Kômeitô 公明党. Si le PLD, au 21ème siècle, ne retrouve pas la même popularité lors des élections, force est de constater qu'outre les accessions au poste de premier ministre de trois représentants du Parti Démocrate Japonais 民主党 (minshutô, PDJ) pour les mandats de 2009-2010, 2010-2011 puis 2011-2012, celui-ci reste le parti dont les candidats ont une plus grande chance d'être favoris.

Mais ces fluctuations constantes entre la démission d'un représentant et l'élection d'une nouvelle figure politique font de la logique politique japonaise un élément instable voire fébrile à l'égard des attentes de la population qui cherche finalement à se reconnaître non plus vraiment dans une idéologie mais dans l'assurance d'une constance retrouvée, de la sauvegarde du pays ainsi que de leur bonheur en tant qu'individus et en tant que communauté. Ces attentes ne sont pas à prendre à la légère par les candidats et l'observateur impartial que nous sommes, si l'on prend en considération que la finalité de la pensée philosophique politique ainsi que l' « article 13 » de la *Constitution Japonaise* 『日本憲法』qui prône l'existence d'une harmonie entre le bonheur personnel et collectif sachant pour la première notion que le bonheur peut être une entité multiple[6] :

> 「**第十三条**　すべて国民は、個人として尊重される。生命、自由及び幸福追求に対する国民の権利については、公共の福祉に反しない限り、立法その他の国政の上で、最大の尊重を必要とする。」[7]

> « **Article 13** Tous les citoyens seront respectés en tant qu'individus. Le droit du citoyen à la vie, la liberté et la poursuite du bien-être, tant qu'il ne s'oppose pas au bonheur commun, nécessitera le plus grand respect de la part des autres politiques d'états et législation. »

La politique japonaise contemporaine peut être considérée comme une entité écartelée entre les besoins économiques du pays qui doit être géré comme une entreprise à but lucratif et sa finalité philosophique qui doit garantir le bonheur du citoyen. Le PLD est un parti dont l'idéologie reste proche des concepts nationalistes et conservateurs. Cependant, il faut prendre

[6] Il en sera question plus tard, cependant il nous semble pertinent de prévenir le lecteur quant à la lecture duelle qui sera faite plus tard concernant le bonheur puisque celui-ci pourra être compris comme bien-être 福祉 (fukushi) ou bien moral 善 (zen) entre autres.

[7] 『日本国憲法』, 1946, dont une archive peut être consulté à l'adresse internet : http://law.e-gov.go.jp/htmldata/S21/S21KE000.html .

conscience que pendant toutes ces années et aujourd'hui encore la tendance politique est au popularisme, bien que certains premiers ministres aient dû modérer leurs propos trop radicaux[8] et prôner un temps une vision plus pacifiste, il convient toutefois de garder à l'esprit qu'une élection propose avant tout le choix d'un candidat, d'un individu dont les connaissances politico-économiques mais surtout les compétences de communication (rhétoriques) sont valorisées, sachant que c'est un modèle fréquent dans les démocraties modernes saturées par l'omniprésence des media de masse.

> « En outre, toujours à l'exception du Parti Communiste, l'identification aux autres partis a toujours été plus faible. Les japonais votant plus pour un individu que pour un parti. On retrouve là l'héritage du localisme de l'avant-guerre, qui explique d'ailleurs qu'il y ait eu plus de candidats indépendants que dans d'autres démocraties après 1945. »[9]

Ainsi, plus qu'une idéologie ou une figure, le système politique et ses carcans constitutionnels et législatifs ne seraient-ils pas les éléments à remettre en cause s'ils n'arrivent plus à assurer ne serait-ce que le contentement humain ? Nous tâcherons de répondre à cette interrogation entre autres dans les développements à venir.

L'instabilité des circonstances politiques et l'ambivalence philosophique politique ne sont pas les uniques points qui nous intéresseront dans ce mémoire. En effet, le point de départ de nos prochaines réflexions a été le poids de l'influence du medium culturel et visuel sur l'inconscient populaire. Ce qui nous a amené à de nombreuses remises en question quant au mécanisme inconscient des choix électoraux[10] des individus. Les prédécesseurs pavant la voie des media critiques voire révolutionnaires sont nombreux d'autant plus en ce qui concerne l'animation japonaise que ce soit vis-à-vis de l'étranger ou de leur pays. La popularité du medium réside aussi dans la diversité des genres utilisés. Ainsi, on retrouve des animations de propagande comme « Momotaro, le divin soldat de la mer » (「桃太郎 海の神兵」, Momotarō Umi no Shinpei) de 1945 de SEO Mitsuyo 瀬尾光世 (1911-2010) ou des documentaires tel « Le tombeau des lucioles » (「火垂るの墓」, hotaru no haka) adapté en 1988 et produit par TAKAHATA Isao 高畑勲 (1935-). D'autres comme « Astro le petit robot » (「鉄

[8] Nous pensons ici aux exemples, entre autres, de 中曽根康弘 NAKASONE Yasuhiro (1918-) et 安倍晋三 ABE Shinzô (1954-) qui ont subi le mécontentement populaire lors de leurs premiers mandats respectifs.
[9] DUFOURMONT Eddy, Op. Cit. p. 284.
[10] Nous exprimons ici une tendance de politique culturelle qui n'est pas récente mais dont l'ampleur sera discutée plus en avant dans notre écrit : « les années 1960 furent la principale période de formation du discours conservateur, dont l'intérêt se porta sur la culture, ce qui devait inspirer l'usage du soft-power à l'étranger après 1980 » dans DUFOURMONT Eddy, Op. Cit., page 296

腕アトム」, tetsuwan atomu) par TEZUKA Osamu 手塚治虫(1928-1989) ou les films d'animation du célèbre MIYAZAKI Hayao 宮崎駿 (1941-) constituent des références de mises en gardes contre les dérives de la nature humaine.

C'est ainsi que dans notre contexte contemporain nous nous sommes attachée à l'analyse de *Psycho-Pass*「サイコパス」(saiko pasu) de 2012, issu de la plume du scénariste UROBUCHI Gen 虚淵玄 (1972-). Afin que nos propos soient clairs et pour servir notre argumentation ultérieure, nous proposerons au lecteur un résumé de l'intrigue de la série d'animation ainsi qu'une brève présentation des personnages. *Psycho-Pass* est une science-fiction dystopique mettant en scène dans la ville de Tôkyô du 22ème siècle une équipe de spécialistes chargés de la sécurité publique. Ceux-ci ne se chargent pas eux-mêmes de la surveillance même de la ville comme on pourrait l'attendre d'une force de police mais se voient surtout chargés de poursuivre et d'appréhender des individus jugés comme criminels par le réseau de surveillance de la ville. En effet, la particularité du topos est de proposer un huis-clos où les citoyens sont épiés constamment par un système informatique nommé le système Sybil 「シビュラシステム」(shibyura shisutemu) qui jouit d'une technologie si avancée qu'il est capable de calculer le coefficient criminel「犯罪係数」(hanzai keisû) des résidents. En d'autres termes, chaque individu se voit attribué, au sens propre, une « valeur » morale qui, si elle est dépassée, par exemple suite à une pulsion meurtrière ou un traumatisme tel qu'il déclenche un violent réflexe de défense agressive, ce dernier sera soit neutralisé par paralysie puis emprisonné en vue d'une éventuelle (bien que rare) réintégration en société soit immédiatement exécuté. Pour ce faire l'équipe, dont le spectateur suit les péripéties et enquêtes, est dotée d'une arme spécifique à la division de la criminelle et de la sécurité publique「公安局刑事課」(kôankyoku keijika), nommée le dominateur「ドミネーター」(dominêtâ). Ce dernier, distribué aux agents possède une technologie intégrée permettant de scanner le *coefficient criminel* des individus visés et d'en déduire une marche à suivre : l'innocence, l'appréhension ou bien l'exécution. En outre, cette Division pour la sécurité publique se scinde en deux classes d'employés : les premiers sont les inspecteurs「監視官」(kanshikan) qui sont les responsables de chaque section de la division et chargés de surveiller la seconde catégorie d'employés, les exécuteur「執行官」(shikkôkan) qui sont des individus recrutés par la Division de la criminelle afin d'épauler les inspecteurs dans leurs tâches. La particularité de ces derniers est qu'ils possèdent un *coefficient criminel* les désignant comme criminels latents, c'est-à-dire permettant leur exécution à tout moment puisqu'ils possèdent

chacun à leur manière des pulsions les catégorisant comme capables d'homicides ou bien inaptes à la vie en société.

Nous allons procéder à une brève présentation des personnages que nous allons classer selon leur importance hiérarchique dans le déroulement, c'est-à-dire que nous présenterons en premier ceux qui seront par la suite considérés comme personnages principaux puis en second ceux pouvant être appréhendés comme personnages secondaires ou adjuvants par le spectateur. Dans la première catégorie nous assisterons à la vie de l'héroïne principale nommée TSUNEMORI Akane 常守朱 nouvelle recrue de la Division en tant qu'inspectrice qui se démarque par sa candeur initiale ainsi que par sa capacité à conserver un *coefficient criminel* remarquablement faible et immuable malgré les difficultés liées à son poste. Elle sera assisté dans son travail d'inspectrice par l'exécuteur KÔGAMI Shinya 狡噛慎也 lui-même autrefois inspecteur, et qui a vu son *coefficient de criminalité* radicalement augmenter lors de la mort violente de l'exécuteur qui était sous ses ordres tandis qu'ils enquêtaient sur une série de meurtres d'une effroyable cruauté. Son obsession pour retrouver le meurtrier lui valut au final d'être rétrogradé au poste d'exécuteur par le *système Sybil* du fait des pulsions alors considérées comme criminelles qui en découlèrent. Concernant les personnages secondaires, l'intrigue propose au fil des épisodes de suivre les interactions entre TSUNEMORI et d'autres personnages comme GINOZA Nobuchika 宜野座伸元, le deuxième et dernier inspecteur de l'Unité 1 à laquelle ils appartiennent. Celui-ci est représenté comme un personnage relativement froid à première vue pour le spectateur bien qu'il conserve cette attitude dans un but de détachement envers les exécuteurs par crainte entre autres de voir son propre *coefficient criminel* augmenter à l'instar de celui de KÔGAMI et de celui de son père MASAOKA Tomomi 征陸智己. Cet exécuteur représente le personnage le plus expérimenté de l'équipe autant physiquement que psychologiquement[11]. Sa catégorisation en tant que criminel latent provient du fait de sa constante remise en question des modifications apportées à l'institution de la sécurité publique et finalement au *système Sybil* lui-même. Si le bien-fondé de cette augmentation du *coefficient criminel* en tant que jugement moral d'un individu pour définir son potentiel de menace envers la société peut paraître injustifié, les présentations des personnages suivants exprimeront l'ambigüité éthique du *système Sybil* en tant que Politique dans cette animation. Effectivement, nous introduirons ensuite les deux derniers exécuteurs de l'Unité 1, KAGARI

[11] MASAOKA est en effet vêtu à la manière des détectives tels qu'ils étaient perçus dans les policiers ou la Série noire des années 1940 avec un imperméable beige couvrant le basique costume noir avec cravate de la Division. D'autre part, il est placé par le déroulement scénaristique comme un mentor moral pour l'inspectrice TSUNEMORI du fait de son âge plus avancé et ainsi de son expérience par l'ancienneté.

Shûsei 縢秀星 et KUNIZUKA Yayoi 六合塚弥生. Si le premier est dépeint dans la série comme un personnage jeune et plein d'enthousiasme, il a toutefois été classé comme criminel latent du fait de son haut *coefficient criminel* dès sa naissance et voue au *système Sybil* une haine féroce suite à son incarcération perpétuelle dans les locaux de la division. La deuxième était musicienne mais fut incarcérée suite à l'augmentation continuelle de son *coefficient criminel* provoquée par la pratique constante de son art. Après avoir assisté exceptionnellement l'Unité 1 lors d'une enquête elle finit par rejoindre celle-ci et apprend ainsi de KÔGAMI alors inspecteur, que personne ne sort jamais vraiment de prison à moins de devenir exécuteur. Afin de compléter notre présentation des protagonistes de la série, nous évoquerons deux derniers personnages qui sont le principal opposant MAKISHIMA Shôgo 槙島聖護 et la directrice de la Division KASEI Jôshû 禾生壌宗. Le premier est un tueur en série doué de l'effrayante capacité à ne pas pouvoir être jugé par le système Sybil bien qu'il puisse commettre des actes d'une cruauté et d'une violence parfois dérangeante pour le spectateur. Il est en effet considéré par le système comme criminellement asymptomatique「免罪体質」(menzai taishitsu), exprimant lui-même son incapacité à percevoir ses crimes comme mauvais[12] ce qui pourrait fournir une explication quant à son absence de *coefficient criminel* à proprement parler. Le dernier personnage dont nous parlerons brièvement est celui de la directrice KASEI présentée comme une femme d'âge moyen voire avancé liée de près au pouvoir politique de l'univers de *Psycho-Pass*. Toutefois, ce n'est qu'une fois l'intrigue déroulée proche de sa conclusion, qu'elle se révèle comme étant un androïde servant d'avatar matériel au *système Sybil* afin qu'il puisse interagir avec la société et y exercer son influence.

Ces personnages ne seront pas forcément évoqués ultérieurement dans notre argumentation, mais nous avons jugé important de les présenter puisque, outre l'importance de leur représentation à l'égard de la problématique de l'interaction entre l'être et la Politique, le scénariste, UROBUCHI Gen a structuré son intrigue autour de leur existence et non pas d'une revendication socio-politique par le biais d'un ouvrage culturel. Son utilisation centralisée autour des personnages pour traiter de l'environnement dans lequel ils évoluent est une des caractéristiques déterminant son œuvre. Il s'était auparavant plusieurs fois illustré dans le milieu de l'animation pour des créations subversives dans leur propos et l'approche de la société contemporaine tel *Puella Magi Madoka Magika*『魔法少女まどかマギカ』(mahô shôjo madoka magika) en 2011 qui rencontra un très grand succès populaire puis critique employant

[12] Il s'agit ici de l'expression dans le contexte de *Psycho-Pass* d'un comportement lié à la psychopathie où la perception du soi permet une variété de comportements dangereusement asociaux sans sentiment de culpabilité lié à la conscience morale dont nous traiterons la pertinence brièvement plus en avant de notre développement.

des personnages et thèmes ciblant par convention un public plutôt jeune, pour dépeindre finalement un univers impitoyable voire cruel. Outre la particularité du travail dans l'écriture de la série choisie, pour que le lecteur saisisse plus amplement la portée de notre démarche nous avons estimé judicieux de l'informer sur la maison de production de celle-ci. Nommée « Production I.G. Inc. »「株式会社プロダクション・アイジー」(kabushiki gaisha purodakushon・aiji) qui fut en 2002 à l'origine de l'adaptation en animation, par le réalisateur KAMIYAMA Kenji 神山健治 (1966-), de la célèbre œuvre originale de OSHII Mamoru 押井守 (1951-) nommée alors : *Ghost in the Shell : Stand Alone Complex*『攻殻機動隊 Stand Alone Complex』(kôkaku kidôtai Stand Alone Complex). Celle-ci fut acclamée par les critiques pour avoir repris avec justesse les points forts du film de 1995 qui ouvrit aussi de nouvelles possibilités concernant les techniques d'animation ainsi que l'utilisation très juste du genre de la science-fiction pour envisager la politique comme entité duelle[13]. Si le scénariste a tout d'abord voulu s'affranchir de la célébrité du chef d'œuvre, les réalisateurs principaux, MOTOHIRO Katsuyuki 本広克行 (1965-) et SHIOTANI Naoyoshi 塩谷直義 (1977-), de notre objet de recherche, *Psycho-Pass* ont par ailleurs évoqué dans plusieurs entrevues la volonté d'offrir au spectateur un digne héritier à la célèbre animation de OSHII ne se cachant pas non plus reprendre certains codes techniques ou d'écriture de cette dernière et d'autres œuvres non moins célèbres souhaitant en faire un ouvrage abouti proposant un large panel d'interprétations possibles. Ainsi, l'héritier reprend les traits de son prédécesseur en y ajoutant ses propres qualités alliées à l'expérience extraite d'autres aînés filmiques pour parachever une nouvelle vision du possible futur. Cela sans évoquer les nombreuses références littéraires parsemées au fil du déroulement de l'intrigue qui constituera un sujet sur lequel nous nous attarderons plus en avant lors de notre premier axe.

> 「当初、お題としていただいたのは、"近未来" "警察もの" "群像劇"の３つのキーワードです。そして、アニメーションの制作がプロダクション I.G さんです。けれども、プロダクション IG さんには『攻殻機動隊』という金字塔があります。そこから、離れる手段はなんだろうとかんがえました。」[14]

[13] Nous souhaitons exprimer par ce terme l'utilisation du genre de la science-fiction pour offrir au spectateur la possibilité d'envisager la politique et ainsi s'affranchir de visions préconçues des possibilités des réalités.
[14] Réponse du scénariste UROBUCHI Gen concernant les débuts de sa collaboration pour l'écriture de *Psycho-Pass* dans la retranscription d'une interview menée le 19 Octobre 2012 par la rédaction du site internet « AnimeAnime » disponible à cette adresse : http://animeanime.jp/article/2012/10/19/11796.html .

« Au début, on m'avait fourni trois mots-clés pour traiter du sujet, "le futur proche", "une affaire policière" et "une équipe [scénaristique] " . Puis, on m'a informé que le producteur de l'animation serait l'entreprise Production I.G Inc. Toutefois, cette entreprise a donné lieu au chef d'œuvre « Ghost in the Shell ». Ainsi, je me suis demandé par quel moyen m'en éloigner. »

« To say the least, we were inspired by quite a few movies ; Blade Runner, Minority Report, Gataca and Brazil. In terms of Blade Runner, someone might say, "Hey, isn't that like the exact same thing?" It's so close that…heh. »[15]

« Pour tout dire, nous avons été inspirés par plusieurs films ; Blade Runner, Minority Report, Bienvenue à Gattaca et Brazil. En ce qui concerne Blade Runner, une personne pourrait dire « Hé, ce ne serait pas exactement la même chose ? » C'en est très proche…haha .»

L'enjeu de notre mémoire sera de déterminer, dans ce cadre temporel contemporain, les défaillances de la question politique par le biais de l'analyse critique d'un produit médiatique spécifique. Notre propos traitera de l'approche et du rôle de la philosophie politique, notamment des controverses liées à l'éthique politique, qui seront soulevées lors du traitement de la vie et du système politiques japonais actuels. Afin de garder un contexte cohérent au discours tenu dans cet ouvrage, le premier axe de ce mémoire consistera en une analyse de la théorie de l'éthique politique ainsi que de ses conséquences politiques et judiciaires. Les divers courants de pensée y seront traités mais nous nous appliquerons surtout à approfondir, par des réflexions aussi bien personnelles que contextualisées à l'aide d'écrits et critiques de contemporains divers, les théories qui ont illustrées la vie politique japonaise. Celui-ci permettra une meilleure intelligence des évocations philosophiques politiques de l'axe suivant afin d'obtenir des aboutissements analytiques plus pertinents. Notre argumentation sera spécifiquement illustrée par le produit d'animation japonaise「サイコ・パス」(*Psycho-Pass*) du scénariste UROBUCHI Gen 虚淵玄. Nous avons en effet, trouvé tout à fait pertinente l'analyse critique du monde politique et son action juridique sous-jacente dans l'œuvre de science-fiction dystopique ci-dessus mentionnée. Nous ferons un examen concis dans notre deuxième axe bien qu'il nous faille prévenir le lecteur qu'en toute logique, et pour conserver la cohérence de nos affirmations puisqu'il s'agit en effet de notre source primaire, les aboutissements de nos réflexions se manifesteront au fil de notre écriture, intervenant dans chaque axe.

[15] Réponse de SHIOTANI Naoyoshi au sujet de l'univers voulu pour l'œuvre dans la retranscription par Lynzee LOVERIDGE d'une conférence pour l'évènement de la « Sakura Con » au Centre des Conventions et du Commerce de l'Etat de Washington à Seattle disponible à cette adresse : http://www.animenewsnetwork.com/convention/2013/sakura-con/5 .

Ainsi, à l'aide d'indices filmiques et de l'étude scénaristique, nous orienterons le sujet de notre mémoire vers une interprétation philosophique politique de l'œuvre, ce qui soulèvera la question de l'influence du médium sur la conscience populaire afin d'en déterminer les observations et volontés artistiques des contributeurs[16] et d'en extraire des interprétations philosophiques politiques concernant les réalités de la situation contemporaine hypermoderne et en démontrant l'existence d'une instabilité qui pourrait désagréger la condition politique japonaise dans un futur plus ou moins proche. De ce fait, nous procèderons dans un troisième et ultime axe à la considération politique concrète de l'archipel qui mettra un point final à nos propos.

[16] En effet, une série d'animation demande, outre l'apport majeur du scénariste, la participation active de divers éléments telles une équipe de production et une équipe d'animation pour parachever l'ouvrage.

<u>Axe Premier :</u> La théorisation de la philosophie politique : la pluralité des éthiques, le bonheur humain contre le bonheur citoyen, une ambivalence discordante ?

1) Des « rinrigaku » 倫理学 (théories de l'éthique) de WATSUJI Tetsurô 和辻哲郎 (1889-1960) à la « biopolitique » de Michel FOUCAULT (1926-1984) : la philosophie morale et l'être humain

La série d'animation *Psycho-Pass* par le biais de laquelle nous allons étudier la politique japonaise et son ambivalence éthique propose, selon le scénariste, au-delà d'une véritable critique politique, une mise en scène qui se focalise sur l'interdépendance de l'être humain face à la politique qu'il construit et qui réciproquement le façonne.

> 「そうではないですね。管理によって人間が救われて幸せになっている世界です。ただそうした世界ができたゆえに歪みが出てきます。その時に、あらためて昔ながらの刑事の仕事に出番が出てくるという位置づけです。」[17]

> « Ce n'est pas vraiment ça. Il s'agit d'un monde où les êtres humains secourus par ce contrôle deviennent heureux. Seulement, un tel monde peut être déformé. A ce moment-là, c'est au tour du travail des inspecteurs. »

UROBUCHI n'a consciemment voulu représenter que la lutte de l'Humain (qui plus est, représentant la combinaison des pouvoirs exécutif et judiciaire) contre la déformation d'une politique dont, ici, il dépend totalement. Le but de notre développement suivant sera de déterminer la question théorique de l'éthique politique et des concepts qui y sont liés afin d'offrir un panel défini de principes éthiques et moraux pour en relever les ambivalences applicables non seulement à la série d'animation mais aussi au contexte contemporain japonais qui sera une problématique développée plus en avant dans notre mémoire.

[17] Réponse de UROBUCHI Gen à l'égard d'une question posée par les rédacteurs du site internet « AnimeAnime » lors d'une interview du 19 Octobre 2012 dont l'archive est disponible suivant le lien :
http://animeanime.jp/article/2012/10/19/11795.html . La question fut「これは管理社会に対する批判の物語とは違うのですか?」que nous avons traduite par « Est-ce que c'est [*Psycho-Pass*] différent d'une intrigue qui critiquerai les sociétés sous contrôle ? ».

Les notions dont nous allons disserter dans cette sous-partie puis que nous utiliserons au fil de nos réflexions prennent leur source dans la branche politique de la philosophie morale. Celle-ci peut être scindée en trois applications qui sont la méta-éthique, l'éthique normative et la morale「道徳」(dôtoku) ou éthique appliquée. Si la première traite des fondements de l'éthique et de l'épistémologie des concepts utilisés comme le bien「善」(zen) ou le juste 「正義」(seigi) ou「正しい」(tadashî), la deuxième s'attache à l'évaluation morale de l'être raisonné en fonction des critères fondamentaux définis par la méta-éthique. Finalement, l'éthique appliquée s'intéresse telle l'éthique normative à l'application des concepts mais en fonction cette fois-ci de codes, dogmes ou législations qui sont des créations définies par l'humain pour l'humain et son environnement. De même, ces trois études, malgré leurs affectations finales différentes, resteront indissociables lorsque nous procèderons à l'approche de l'éthique politique. En effet, les termes utilisés concernant ces études peuvent devenir rapidement trompeurs notamment lorsqu'il est question d'évoquer une différence, aussi sensible soit-elle, entre l'éthique et la morale. Cependant, si les deux discourent des valeurs morales de *bon*, *juste* ou mal「悪」(aku), la morale est le plus souvent rapprochée des mœurs de l'être tandis que l'éthique est plus proche de la codification de la société. Ainsi, nous pourrions rapprocher la morale de l'idéalisme kantien alors que l'éthique serait liée au matérialisme comme nous avons pu le relever dans nos lecture de l'œuvre de Baruch SPINOZA (1632-1677)[18]. De même, pour conserver une cohérence avec notre objet d'étude, nous concentrerons notre présente étude sur les écoles philosophiques mettant l'humain (ou l'individu) en confrontation directe avec la politique selon une interdépendance morale et éthique. Ainsi, par exemple nous n'utiliserons pas ou que peu les théories philosophiques morales de Georg W.F. HEGEL (1770-1831) du fait de son approche trop métaphysique lors de ses dissertations concernant l'Etat ou de la morale, sachant non seulement que l'univers de *Psycho-Pass* est dénué de toute allusion au divin mais surtout les expressions de l'être divin sont trop spécifiques pour être interprétées de façon pertinente. De ce fait, nous procéderons aux définitions des théories politiques en précisant notre travail au fur et à mesure de l'évolution de notre propos pour en soustraire la substantifique moelle concernant la triade d'influence entre l'éthique politique, les valeurs morales ainsi que leurs interactions positives ou négatives avec l'être humain.

Toutefois, avant de traiter de l'éthique politique en elle-même, nous souhaiterions aborder de manière générale la question des valeurs morales. Nous qualifions celles-ci de problé-

[18] Nous réfèrerons le lecteur notamment à SPINOZA Baruch, « Traité de la Réforme de l'Entendement et de la Voie qui mène à a vraie connaissance des choses », *Œuvres de SPINOZA*, trad. Du latin au français par SAISSET Emile-Edmond (1814-1863), (1842) 1861, Charpentier Libraire-Editeur, Tome 3, Paris.

matiques car nombreuses sont les définitions accordées aux principes de *bon* ou *mauvais*. De même, nous verrons plus tard leur interaction avec les notions de *juste* et d'injuste「不正」(fusei) avec lesquelles elles se recoupent notamment lors des questions philosophiques politiques puisque le traitement de l'humain dans les sociétés politisées dépend du domaine de la justice. Si les premiers philosophes grecs donnèrent leurs propres interprétations des valeurs morales (particulièrement à l'égard du fonctionnement de la cité), nous focaliserons ces définitions sur les philosophes plus contemporains pour la raison, entre autres, qu'ils furent témoins de l'évolution plus récente de l'humanité en tant qu'entité sociale, politisée moderne. Nous avons alors jugé les caractéristiques philosophiques des premières définitions de Immanuel KANT (1724-1804) puis Friedrich NIETZSCHE (1844-1900) comme étant les plus propices à une introduction générale de la philosophie des valeurs morales pour ce travail :

> 「カントに従えば，この概念を導入することは「よい・わるい」の基準を二重にするだけではなく，それを原理として含む倫理学は不可避的に幸福論に陥る。マイアーにおいては，「よい・わるい」を主体の満足の促進を本分とした欲求能力との関係において捉えるときに，基準が二重に考えられる。カントはこれを批判する一方で，欲求能力の一種と考えられる意志を「実践的認識」に不可欠のものとして考える。これはカントが「よい・わるい」を意志との関係において主観的に捉えたことを意味するのではない，そもそも，カントが「実践的認識」には意志が関わると述べるとき，「意志」はマイアーにおけるように満足の促進を志向するようなものとして捉えられているのではない。」[19]

> « Si l'on suit KANT, lorsque l'on introduit cette notion des normes « bien・mal » il ne s'agit pas que d'une dualité, en comprenant cela en tant que principes l'on tombe inévitablement dans les théories du bonheur. Selon MEYER, quand on peut saisir la relation dans le « bien・mal » comme pouvoirs du désir en tant qu'obligation à la promotion principalement du contentement, on peut les considérer comme des critères doubles. D'une part KANT critique cela, car pouvoir penser que la volonté comme une forme de pouvoir du désir permet la considération de la « connaissance pratique » comme une chose indispensable. Cela ne signifie pas que KANT comprenne subjectivement la relation des volontés du « bien・mal », quand il évoque essentiellement la volonté de la « raison pratique », il ne la comprend pas en tant qu'une finalité visant l'accession à la satisfaction comme le fait MEYER. »

[19]渋川優太 SHIBUKAWA Yûta, 「善悪とは何か : マイアー（=バウムガルテン）とカント」,『哲学誌』, Tôkyô, 東京部立大学哲学会, Numéro 53, 2011, pp. 63-64.

「カントの道徳では、行為の結果ではなく、行為の動機が善悪の判定基準とされる。（略）しかしながら、現在それ以上に重要なのが、ニーチェによって加えられた、カント的な理性や道徳性ならびに自由そのものに対する徹底的な批判にほかならない。というのもニーチェにおいて、カントのみならず近代の社会契約説や啓蒙主義全般が危機に瀕することとなったからある。」[20]

« Pour la morale selon KANT, plutôt que par le résultat d'une action, les critères du bien et du mal d'une action sont jugés en fonction du motif de l'acte.[…] Cependant, en plus de cela, NIETZSCHE a ajouté des points importants alors qu'il procède juste à une critique exhaustive de la raison, de la morale ainsi que de la liberté kantiennes. Cela signifie que selon NIETZSCHE pour son époque, non seulement KANT mais aussi les théories du contractualisme ainsi que l'ensemble des Lumières sont dans une situation critique. »

Effectivement, la théorisation de la morale selon KANT puis NIETZSCHE se fait en deux temps : l'un offrant les fondements nécessaires à la compréhension d'une valorisation du *bien* selon certains critères puis certaines normes et l'autre proposant la remise en question du premier afin de le perfectionner dans une approche contextuelle. Dans sa substantifique moelle, la philosophie a pour but de deviser le futur de l'Homme selon sa nature qui se voit altérée par son assimilation à la société ainsi que l'adaptation de celle-ci à l'essence Humaine. Ainsi, il est naturel de voir cette discipline du savoir et des principes modifiée à travers les âges. En conséquence, les valorisations morales par l'Homme à l'égard de lui-même et de l'autre sont naturellement affectées par ces mouvances contextuelles tandis qu'il est nécessaire de conserver, comme pour le principe philosophique, une racine originelle inaltérable. Cela comprend de fait le cas présent d'une philosophie kantienne critiquée par un successeur de la Pensée「思想」 (shisô), ici, NIETZSCHE et ce dans une intention d'adaptation d'une idée racine à une société alors plus contemporaine qu'au moment de son élaboration. KANT, empreint d'une conception de la morale non dissociable de l'être absolu, divin, conçoit une morale dont le jugement des valeurs est intrinsèquement lié à la pureté de l'intention ; nous comprendrons ici, cette pureté de l'intention aussi comme une volonté issue de la piété. SHIBUKAWA dans sa définition de la morale kantienne la confronte à la compréhension morale de Michel MEYER (1950-) qui voit non pas le jugement moral comme une intention mais le

[20] 笠松幸一 KASAMATSU Kôichi et 和田和行 WADA Wakô (Dir.),『２１世紀の理論』, Tôkyô, 八千代株式会社, 2004, pp. 30, 31.

résultat de l'action. Cette dernière définition, considérant la finalité de l'acte moral comme réussite ou échec et non plus comme bon ou mauvais dessein, se rapprochera d'un traitement de la philosophie politique que nous aborderons ultérieurement dans notre développement. Néanmoins, un développement sur la philosophie morale dépendant dans son essence du pré-requis d'une existence absolue, métaphysique ne sera pas pertinent quant à notre développement. En effet, notre objet d'étude analogique principal ne comportant dans son intrigue aucune mention à la supposition ou assurance d'une volonté supérieure métaphysique, nous avons jugé rationnel de faire abstraction d'une analyse plus approfondie d'une telle philosophie morale. Ainsi, notre propos se focalisera sur l'éthique, ou philosophie morale telle qu'elle est conçue dans sa détermination pour l'Homme sans intervention de l'être absolu. De surcroît, suite à ce bref prélude quant à l'approche de la qualité morale de la philosophie, nous allons désormais traiter de celle-ci dans un contexte d'application pratique dans le domaine socio-politique en tant qu'éthique「倫理」(rinri) .

Afin de traiter de l'éthique politique en tant que concept philosophique agissant comme carcan de l'Homme social, il nous faut tout d'abord aborder plusieurs définitions qui se révèleront, dans le cadre de notre développement, être de véritables problématiques lorsqu'elles se retrouvent confrontées à l'agissement humain. En effet, le titre de cette partie comporte l'expression l'être humain「人間」(ningen) qui peut être comprise de différentes façons. D'une part, il peut s'agir de la condition humaine en tant qu'être vivant et raisonné, capable de l' « intellego » latin qui consiste en la compréhension de l'environnement direct de l'individu non seulement par la raison mais aussi par l'émotion puis du « cogito » qui repose sur la préhension des environnements directs et indirects par l'individu. Lorsque nous évoquons le concept d'individu, nous procédons à une différenciation avec l'être humain puisqu'il s'agira du « jiko » 自己 (individu) compris dans un cadre social privé perçu en tant qu'entité philosophique séparée du « kyôdôtai » 共同体 (la communauté).

Nous n'évoquerons pas dans notre réflexion le concept du *ningen* par la pensée de l'individualisme qui considère le groupe non existant. En effet, pour la majorité des philosophes que nous avons pu utiliser comme référence sur la question de l'éthique politique, l'individu ne peut exister qu'en confrontation avec le groupe. De même les politologues et les politiciens traitent de l'individu comme intrinsèquement lié à l'entité communautaire. Par exemple Michel FOUCAULT selon Gilles DELEUZE (1925-1995) développe la thèse de la confrontation des forces qui créent l'existence réciproque.

> « La définition de Foucault semble très simple, le pouvoir est un rapport de forces, ou plutôt tout rapport de forces est un « rapport de pouvoirs ». […] la force n'est jamais au singulier, il lui appartient essentiellement d'être en rapport avec d'autres forces, si bien que toute force est déjà rapport, c'est-à-dire pouvoir : la force n'a pas d'autre objet ni sujet que la force. »[21]

Il faut ainsi comprendre cette réciprocité des forces comme un lien duel entre deux entités mises en rapport naturel puis construit par l'humain. L'individu est alors la force à laquelle répond le pouvoir du groupe qui est indissociable pour subvenir à l'existence de l'autre. Comment alors prendre conscience du soi s'il n'est pas lié avec l'autre et donc le groupe ? C'est justement l'existence de cette conception qui demande l'application de l'acte éthique. En effet la prise de conscience de son propre esprit implique l'effort réflectif de l'acceptation de l'autre en tant qu'être à la psyché raisonnée et sensible à l'image du soi. D'instinct, la préservation humaine apparaît comme une évidence vitale. Ainsi, l'autre doit être pris en compte pour la préservation du soi. Il ne faut pas non plus se méprendre sur la nécessité du groupe puisque le *ningen* peut être approché en tant qu' « ego » mais il s'agirait là de le comprendre en tant qu'entité non complète en ce qui concerne l'étude philosophique de l'éthique :

> 「倫理を問うことは結局のところ人間存在の仕方を問うことにほかならない、と和辻は主張する。したがって、倫理とは「人間の共同存在をそれとして有らしめるところの秩序・道」であり、「社会存在の理法」である、と把握される。」[22]

> « Watsuji revendique une éthique qui ne s'interroge pas seulement sur la façon de mener une existence humaine. De ce fait, il faut comprendre l'éthique comme « un ordre・une voie qui se focalise sur la vie communautaire de l'être humain », puis comme « une loi de la vie sociale ». »

De même, l'on retrouve dans le recueil philosophique traduit de WATSUJI cette expression de la question éthique en tant qu'application philosophique des interactions humaines :

> « The locus of ethical problems lies not in the consciousness of the isolated individual, but precisely in the in-betweenness of person and person. Because of this, ethics is the study of *ningen*. Unless we regard ethics as dealing with matters arising between person and person, we cannot authentically solve such problems as the distinguishing of good from evil deeds, obligation, re-

[21] DELEUZE Gilles, *Foucault*, Paris, Les éditions de minuit, 2004, p.77.
[22] 笠松幸一 KASAMATSU Kôichi et 和田和行 WADA Wakô (Dir.), Op. Cit., p. 8.

sponsibility, virtue and so forth. We are able to clarify this by having recourse to the concept of "ethics" such as we are now proposing. »[23]

« La spécificité du problème éthique ne réside pas dans la conscience de l'individu isolé, mais plus précisément dans l'intermédiaire des relations entre individus. Ainsi, l'éthique est l'étude du *ningen*. Sauf si l'on estime l'éthique comme traitant des problème survenant entre deux personnes, nous ne pouvons pas réellement résoudre de tels problèmes telle la distinction d'actes bons et mauvais, l'obligation, la responsabilité, la vertu et d'autres. Nous pouvons clarifier ceci avec l'aide du concept de « l'éthique » comme nous allons le proposons. »

La problématique découlant de cette conception du *ningen* réside alors dans son appréhension de l'autre et de l'environnement qui dépend de ces interactions. Ainsi, la philosophie morale et son éthique prennent tout leur sens en offrant un panel de réflexions sur les possibilités du jugement moral[24]. De même, nous pouvons lier à cette brève première définition de l'humain celle de la philosophe politique WATSUJI Tetsurô qui comprend aussi chez le *ningen*[25] une compétence singulière si sa portée intellectuelle est approfondie. Cette dernière est « la prise de décision », dans le texte littéralement exprimée comme「意思決定」(ishi kettei). Il nous faut distinguer *l'ishi kettei* de l'action d'instinct. La prise de décision consciente étant la cause pour laquelle l'existence d'instinct chez l'Homme a fini par être assourdie par les conventions sociales.

「もう一つの逆説をともなっている。立法者によって確立された法の支配の下ではじめて人民集会による開かれた討議は公共善によって導かれることが想定されている。そこには、人民の意思決定のための討議が、人民自身が意志したのではない憲法によって規制され束縛されるときはじめて、立憲主義的デモクラシーが正当化されるという逆説が含まれているのである。」[26]

« Cela va de pair avec un second paradoxe. Pour la première fois suite à l'affermissement d'une loi gouvernementale par les législateurs, une réunion de débat pour le peuple s'est ouverte afin d'émettre des hypothèses sur la voie à suivre pour le bien commun. De ce fait, dans ce débat

[23] WATSUJI Tetsurô, *Watsuji Tetsurô's Rinrigaku : Ethics in Japan*, trad. Par CARTER E. Robert et YAMAMOTO Seisaku, Albanie, State University of New York Press, réédition (1937) 1996, p.10.
[24] Celui-ci peut aussi être défini comme « jugement de valeur » et bien qu'il dépende de l'école de pensée du philosophe qui en traitera, nous mettrons en évidence au fil de cet écrit l'existence de lieux communs dans les questions éthiques et morales.
[25] Il s'agira ici du concept de 「意思決定」 aussi qualifié de « decision-making » expliqué plus loin dans le développement.
[26] 佐藤正志 SATÔ Seishi 「プロローグ」, Dans 飯島昇藏 ÎJIMA Shôzô, 太田義器 ÔTA Yoshiki et 佐藤正志 SATÔ Seishi, 『現代政治理論』, Tôkyô, Ôfû Politics Library, 電算印刷株式会社, 2009.p. 13.

> ayant pour but d'une prise de décision du peuple, le peuple lui-même se voit restreint par une constitution contrôlant leur volonté, une telle démocratie de principe constitutionnel comporterait un paradoxe nommé « justification ».»

De cette description de l'acte démocratique dans la société contemporaine, nous retiendrons en particulier pour notre réflexion deux points principaux. En premier lieu, SATÔ exprime explicitement l'existence d'une contradiction fondamentale entre le désir de la population ainsi que son impression de liberté et les mécanismes de la démocratie, régime actuellement utilisé dans le cadre du gouvernement japonais. En effet, la majorité va élire une minorité afin d'accéder au pouvoir régissant l'une des caractéristique fondamentale de l'Humain[27] qui est l'*ishi kettei*. Nous allons mettre en parallèle cette affirmation avec la définition de l'être humain faite par WATSUJI Tetsurô dans son essai sur l'éthique au Japon.

Ainsi, l'être humain en tant qu'individu doté d'une capacité de réflexion personnelle n'existe qu'au travers des actes d'autres êtres de son entourage. Il faut cependant distinguer le soi de l'autre sachant que le soi n'existe que grâce à l'autre et que l'autre se définit selon la subjectivité consciente du soi. Ce système de pensée, qui peut aisément rappeler la sphère philosophique de l'existentialisme tel que Sartre le perçoit, est pourtant une façon efficace d'envisager l'acte politique tel qu'il fut décrit précédemment par SATÔ Seishi. Ces deux théories se recoupent dans le sens où la démocratie est à la fois un bon moyen pour permettre à l'individu d'exprimer ses actes (ici par la capacité décisionnaire) et donc de valider en quelque sorte son existence dans le carcan éthique de celle-ci, mais aussi dans un même temps, de réprimer cette existence par la doctrine constitutionnelle 立憲主義 (rikken shugi), ce qui est paradoxalement anti-démocratique mais une nécessité dans l'évolution sociale.

C'est sur ce point que nous allons développer la deuxième caractéristique de l'extrait de 『現代政治理論』, grâce au lien logique qu'apporte l'éthique politique telle qu'elle est reconnue dans le texte dans ce que nous avons traduit comme étant le bien commun「公共善」(kôkyôzen). Pour ce faire nous allons reprendre nos propos précédents où nous avons énoncé l'acte de valider son existence en tant qu'être humain dans le carcan éthique de cette dernière. Il s'agit bien là de la définition basique faite par tous les philosophes quant à l'existence de l'éthique politique qui est d'assurer le *bien commun* de la population par le biais d'un gouvernement quel qu'il soit. Ici le *bien* devient la composante principale de l'éthique politique, ce

[27] Nous avons pensé pertinent d'exprimer le terme tel quel afin de comprendre dans son expression la définition du *ningen* ainsi qu'elle est exprimée dans l'œuvre de WATSUJI Tetsurô *Watsuji Tetsurô's Rinrigaku : Ethics in Japan* trad. Du japonais vers l'anglais par CARTER E. Robert et YAMAMOTO Seisaku.

dont l'acte politique doit s'approcher le plus, afin de gouverner une société de la façon la plus proche qu'il soit possible du *bien suprême*.

> 「そのような視点の移動は同時に、マクロな社会構造の変動にも研究者の関心を向けさせることになる。すなわち、「目に見える市民社会」から「情報化された市民社会」への移行である。私たちは日々の暮らしの中で主体的に判断し、意思決定して行動していると考えている。それが、従来の市民社会成立の基本要素である。しかし、果たしてそうだろうか。実は、私たちは制度化された正義の中で、「正しい」とされたコードを解読し、それに基づいて行為選択しているに過ぎないのではないだろうか。そのコードを解読できる者が近代的主体としての「市民」であり、解読できない者は狂人や犯罪人などと位置づけられ、囲い込まれていく。」[28]

> « Parallèlement à ce changement de point de vue, les chercheurs se sont également intéressés au changement de la structure des macro-sociétés. Autrement dit, de la translation des « sociétés civiles visibles/transparentes » aux « sociétés civiles informatisées ». Nous pensons juger pro-activement chaque acte dans notre vie quotidienne selon nos prises de décisions. Il s'agissait d'un élément fondamental de la formation des sociétés jusqu'à maintenant. Cependant, en est-il vraiment ainsi ? En fait, par l'institutionnalisation de la justice, déchiffrer le code du « juste » ne se limite plus qu'à ce choix de l'acte. Les personnes pouvant déchiffrer ce code sont des « citoyens » modernes, ceux qui ne le peuvent pas sont parmi ceux que l'on qualifie de fous ou criminels. »

Cette redéfinition de l'importance du pouvoir décisionnaire par WATSUJI nous intéresse particulièrement dans le cadre de cette recherche analytique puisque l'on peut en extraire clairement une forme de hiérarchisation de l'humain. En effet, il serait possible de lier cette classification de l'être au concept de l'ontologie philosophique désignée comme la « supervenience »[29]「付随性」(fuzuisei, survenance).

[28] 富山英彦 TOMIYAMA Hidehiko, 「和辻哲郎の人間学的考察・「個と関係の否定モデル」を手かがりにして」, 『東京情報大学研究論集』, Chiba, 東京情報大学情報サービスセンター, 2004, Volume 7, Numéro 2, p.29.

[29] Cette idée philosophique concerne la relation hiérarchique des niveaux de l'existence. Elle fut à l'origine utilisée par George Edward MOORE (1873-1958) mais connu une utilisation applicable à un plus large éventail de domaines (telle la psychologie ou les sciences physiques) sous l'influence des essais de Donald DAVIDSON (1917-2003).

「付随性とは一般に、高次の存在者の低次の存在者に対する「非対称的な依存関係」を指す。例えば、ある心の状態はそれを実現する物理的状態に付隋し、ある生物学的現象はそれを構成するミクロレベルの活動に付隋する。」[30]

« La survenance est, dans son sens général, désignée comme « les relations existentielles asymétriques » entre entités d'ordres supérieurs et inférieurs. Par exemple, un certain état d'esprit sera associé à une condition physique, des phénomènes biologiques seront associés à la construction des micro-niveaux d'activités. »

Les niveaux d'existences mis en relation voient le groupe social en tant que supérieur à l'individu (désigné dans la précédente citation comme un micro-niveau, ou microsystème dans d'autres textes) qui lui-même sera supérieur aux cellules puis aux molécules. Cependant, ce qui attirera notre attention dans cette classification du vivant sera en particulier l'interaction de prééminence du groupe sur l'individu que nous retrouvons non seulement dans la *Constitution Japonaise* citée plus tôt mais surtout dans la finalité de l'éthique politique en tant qu'outil de sauvegarde de l'Humain. Toutefois, nous identifions dans les propos de WATSUJI une insinuation sur la qualité humaine. Si l'être Humain raisonné est celui qui peut définir le *juste* et le *bon*, sachant qu'il s'agit ici de deux entités différentes, nous pouvons conclure que celui qui n'est pas capable de procéder à ce décodage moral ne peux pas être qualifié d'être raisonnable. Le propre de la philosophie politique d'une société donnée, est de protéger et d'assurer le bonheur「福祉」 (fukushi) ou「幸福」 (kôfuku) de la population dont elle dépend. Si un élément de cette communauté a commis des actes (conséquences d'une prise de décision) considérés comme criminels, donc *mauvais* selon l'opinion majoritaire, son niveau d'existence sera relégué à une survenance inférieure de celle de l'Homme raisonnable. Paradoxalement, nous pourrions arguer le fait que l'individu mis en cause conserve sa *capacité décisionnaire*, néanmoins, puisqu'elle ne correspond pas à l'attente concordante bénéfique pour le groupe son statut existentiel se voit dégradé par une attitude aberrante.[31]

« Les philosophes du XVIIe siècle ont tenté, à la suite de Descartes, de définir le bien humain et le bonheur en rapport avec la perfection ontologique de l'individu »[32].

[30] 太田雅子 ÔTA Masako,「付随性と説明の十分性について」,『科学哲学』, Tôkyô, 日本科学哲学会, 1999, Volume 32, Numéro 1, p.45.
[31] Nous utiliserons ce terme dans son sens premier, c'est-à-dire traitant d'une attitude qui diffère de la norme.
[32] CANTO-SPERBER Monique et OGIEN Ruwen, *La Philosophie Morale*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 3ème édition [numérique] (2004) 2010, emplacement 307.

Bien sûr, il convient de préciser que la perfection, quel que soit le domaine concerné, est un état d'existence qui n'a pas été encore atteint entre autres parce que la perfection en tant que telle est un concept qui repose sur l'harmonie parfaite entre l'émotion et la raison subjectives ainsi qu'objectives. Elle doit être universellement reconnue par l'individu et le groupe social. Pourtant la recherche du *bonheur* (et ainsi de la perfection) est un engrenage majeur de la finalité de la vie humaine. L'action *mauvaise* serait alors un acte ne prenant en compte que le *bien-être* individuel et qui renierait le *bien commun* devenant par là même une décision contre-éthique. D'autre part, OGUCHI Hirofumi 小口裕史 exprime les questions de *bien* et *mal* en fonction du sentiment moral qui influe alors sur l'acte moral :

> 「あるタイプの行為が「善い」または「悪い」というとき、私は実現に関する言明 (statement) をなしているのではなく、私自身の心の状態についての言明をなしているにすぎないのである。私は、ある道徳的心情 (moral sentiment) を表現しているにすぎないのである。ある行為の道徳的価値について意見が異なる場合、私は、たとえば相手が行為者の動機に関する実現について誤っていることを論証する。」[33]

> « Lorsque l'on dit qu'un acte sera « bon » ou encore « mauvais », ce n'est pas pour moi une déclaration à l'égard de sa réalisation, ce serait plutôt une affirmation de mon propre état d'esprit. Je n'exprime pas uniquement un sentiment moral. Dans le cas où l'opinion diffère d'un acte à la valeur morale, je prends l'exemple de démontrer ce qui est erroné dans l'action qu'une personne effectue. »

Tout ceci nous amène à la question de la définition du *bien*, du bien social「福祉」 (fukushi) et du *mal* sachant qu'ils seront distingués du *juste* et de l'*injuste*. En effet, l'éthique politique s'attache à la mise en pratique des jugements moraux dans le cadre de l'action politique. Cependant nombres de philosophes s'accordent à affirmer une dichotomie entre le *bon* d'une action politique et le *juste*. Nous fournirons l'exemple le plus reconnu qui est la biopolitique de Michel FOUCAULT où le *bien commun* est mis en avant de telle façon qu'il peut se révéler être une entrave au bien de l'individu et ainsi son accession au bonheur. Il prendra notamment l'étude de cas de la réclusion des lépreux et pestiférés[34] et c'est dans un tel cadre que notre précédente définition de l'Humain prendra son sens. Dans ces situations, les malades

[33] 笠松幸一 KASAMATSU Kôichi et 和田和行 WADA Wakô (Dir.), Op.Cit., p.39.
[34] Nous nous confèrerons à ses cours au Collège de France, notamment à FOUCAULT Michel, *Surveiller et Punir : Naissance de la Prison*, Paris, nrf Gallimard, 1975, pp. 199-201.

étaient exclus de la société pour la protection de celle-ci et leur statut citoyen était révoqué (le plus souvent par la déclaration de leur mort après avoir contracté la maladie). Nous rappellerons la précédente classification des existences et proposerons à nouveau une corrélation avec le criminel (qui devient littéralement l'être nocif à la société qu'il soit fautif ou victime) dont l'utilité civique devient nulle le temps de sa condamnation. Une ambivalence existe sur la problématique de la victime fautive. En effet, l'existence d'une entité humaine et raisonnée (puisque qu'il ne s'agit pas d'une décision consciente) qui est par nature *mauvaise* pour la continuité de l'Homme social est en soi un paradoxe moral. Ainsi se fait la différence entre le *bon* et le *juste*, sachant que ce dernier repose sur l'institution de la justice où le *juste* a la possibilité de ne pas être *bon* en ce qui concerne le *bien-être* de l'individu qui est supposé garanti par l'éthique politique pour la raison qu'il n'est pas censé naturellement entrer en contradiction avec le *bien commun*. Au sujet de la biopolitique de FOUCAULT, le professeur en sciences politiques TANAKA Tomohiko 田中智彦 exprime une théorie sur l'utilité de l'être dans la société et ainsi de sa possibilité à conserver son statut de citoyen dont le « biopouvoir » 生政権 (seiseiken) n'envisagera que la mort ou l'exclusion comme une mesure de sécurité. Ce citoyen utile reste donc un élément positif pour le *bien commun* :

> 「身体の用い方がそれ自体一つの「制度」であることはとかく忘れられがちである。その背景にはおそらく、身体を「所有権」や「自己決定権」の対象とみなす思考法、いいかえれば、身体を自分の「意のままにできる」(disposable) ものとみなす思考法があるのだろう。（略）身体とその用い方はすぐれて可塑的であり、主体がそうと意識するのに先立って人間と人間との、そして社会との関係性を規定する一つの回路としてあることを見逃してはならない。」[35]

> « L'utilisation du corps est en soi une « institution » qui a tendance à être oubliée. Sans doute dans ce contexte on considère le but de cette méthode de pensée comme « le droit de propriété » et « le droit de décision personnelle », en d'autres termes, il s'agirait d'une pensée où le corps est une chose déterminée par soi comme « un sens persistant » (dont on peut librement se débarrasser). […] Dans cette utilisation le corps est une existence plastique, bien que la prise de conscience du sujet d'interdépendance humaine a précédence, ainsi la société et les relations sont définies en tant que circuit unique. »

[35] 田中智彦 TANAKA Tomohiko「生命と身体」, Dans 飯島昇藏 ÎJIMA Shôzô, 太田義器 ÔTA Yoshiki et 佐藤正志 SATÔ Seishi (Dir.), Op. Cit., p.125.

L'individu civique se voit alors accordé une valeur liée non seulement à son attitude envers l'autre et le groupe mais aussi à des circonstances sociétales qui peuvent se révéler être ingouvernables. Des cas similaires surviennent encore aujourd'hui de manière toute aussi insidieuse[36]. En effet, l'exclusion d'un individu de la société et sa classification existentielle en tant qu'être vivant raisonné est à l'origine un acte décisionnaire politique, mais ce dernier finit par se transférer à l'idéologie du groupe considéré alors comme existence majoritaire donc plus importante. Ce transfert fait, en réalité, écho à la volonté de préservation instinctive du plus grand nombre. Il s'agit ainsi en grande partie d'une pulsion humaine dont la qualité de jugement peut être remise en question. Le *bien* de l'action est alors rétrospectivement évalué en fonction de la justice contextuelle et des répercussions sur le *bien commun*.

Nous retrouvons cette théorie problématique concernant l'ambivalence de l'entité fautive et victime traitée dans notre présent sujet d'étude, la série d'animation *Psycho-Pass* de URO-BUCHI Gen. Nous reviendrons plus tard sur la mise en scène du sujet, mais la présence de cette ambivalence éthique est un premier palier concernant son statut d'œuvre de qualité critique.

> 「もしかするそれは、「よりよい」政治の追究よりはむしろ、カントが理性に対して行ったような仕方での、政治の対する「批判」という形をとるのかもしれない。だがいずれにしても、「生政治が死の政治へと転倒する」という今まさに進みつつある事態の帰趨に、現代政治理論が深く関わっていることはたしかである。」[37]

> « Plutôt que la recherche d'un « mieux », Kant, a peut-être obtenu « une critique » en opposition à la politique par une méthode contre la raison. De toute façon, « un renversement vers la biopolitique comme la politique de la mort » justement en conséquence de l'évolution de la situation actuelle, concerne profondément la théorie politique contemporaine. »

La biopolitique mute ainsi en une politique de la mort du moins, du point de vue du citoyen. Cependant nous observons une forme d'ambivalence puisque dans sa finalité cette politique produit la vie humaine (ou en tout cas assure sa sauvegarde) par un processus de mort. Ce

[36] Nous faisons ici entre autres référence au cas de la mise en quarantaine de citoyens japonais atteints de la maladie de Hansen (ou Lèpre) suite à une loi de 1907 (qui fut abolie en Mars 1996) et qui sont aujourd'hui encore 38% d'individus n'osant pas utiliser leurs véritables patronymes de peur de répercussions pour eux-mêmes ou leurs familles. Il s'agit dans le cadre de ce développement d'un exemple concret d'une décision politique conduisant à l'action sociale menant à une situation dont la légitimité éthique est remise en cause. Nous réfèrerons au lecteur les deux liens suivants pour accéder aux articles de journaux correspondants :
http://www.asahi.com/articles/ASJ3Y14XDJ3XPLZU00X.html,
http://www.asahi.com/articles/ASJ3S7TX2J3SPLZU00G.html .

[37] 田中智彦 TANAKA Tomohiko, Op. Cit. p. 139.

processus implique le plus souvent la mise à l'écart d'une minorité pour préserver la population ciblée. De ce fait, il y aurait alors un changement de statut inconscient lorsque l'on considère l'être humain (ou le groupe) qui sera sacrifié pour permettre la survie, le *bonheur*, la pérennité du plus grand nombre. Ce nouveau statut acquis d'être humain de valeur inférieure, implique pour le groupe survivant (puisque une situation de vie ou de mort est le plus souvent mise en œuvre lors de la prise d'une telle décision) un changement dans la préhension empathique spécifique annulant un remord destructeur. C'est-à-dire qu'une nouvelle dénomination suffit à justifier un acte reconnu majoritairement comme nécessaire au bonheur et à la préservation humaine, induisant ainsi l'approbation des individus sauvegardés et paradoxalement la résignation des sacrifices entraînant une antipathie sous-jacente des premiers pour les deuxièmes. Nous retrouvons un procédé identique dans notre objet d'étude *Psycho-Pass* avec un modèle de classification de castes citoyennes, sujet sur lequel nous reviendrons plus en avant de notre développement.

Néanmoins, la mise en évidence de l'inapplicabilité éthique du biopouvoir à l'égard du *bonheur* individuel n'en fait pas une politique défaillante ou faible. C'est la question de la classification de l'utilité de l'existence humaine en fonction des besoins de la société (du plus grand nombre) qui serait susceptible d'amorcer un processus d'abus du pouvoir devenant faillible. En effet, si nous avons jusqu'à présent concentré notre analyse sur la question de l'être humain par rapport au groupe et à la politique ainsi que sur les problématiques de la biopolitique et du biopouvoir dans la justification de l'existence humaine, cette dernière n'est pas l'unique philosophie politique proposant une réflexion sur la place de l'Homme dans la construction du *bonheur* social et individuel. De même, *Psycho-Pass* ne présente pas qu'un unique embranchement politique pouvant mener à la défaite humaine face à ses conflits inter individus ou intrinsèques à lui. Outre la mise en exergue dans l'intrigue d'un régime politique autoritaire dont la politique interne est fondée sur les définitions du *bien,* du *mal*, du *juste* et de l'*injuste* précédemment déterminées, le système politique présenté dans la série apparaît comme l'amalgame de principes d'éthique politique et de doctrines issues des théories de justice sociale proposant le sujet citoyen comme outil dont l'existence「意のままにできる(disposable)」peut être sacrifiée au nom du *bien commun*. Il nous faut tout de même modérer nos propos en précisant que beaucoup de philosophes préfèrent ne pas utiliser le terme de « sacrifice » dans le cadre de ces théories. Cependant, nous avons jugé la définition littérale du terme appropriée à l'égard des idéologies présentées. En effet, puisque la finalité de la ré-

trogradation de l'existence de l'humain est de sauvegarder une majorité il ne s'agirait plus à proprement parler d'un sacrifice mais plutôt d'un sauvetage.

Il convient ici d'introduire d'autres méthodes philosophiques politiques : en particulier, l'utilitarisme 功利主義 (kôrishugi) institutionnalisé par Jérémy BENTHAM (1748-1832) puis enrichit par John Stuart MILL (1806-1873) et le pragmatisme プラグマティズム (puragumatizumu) de Charles Sanders PEIRCE (1839-1914) afin de développer leur pertinence tant à l'égard de la série *Psycho-Pass*, qu'à l'égard de l'Homme, en tant que possesseur de pouvoir sur autrui et d'apprécier leurs conséquences sur les jugements moraux et éthiques.

> 「功利主義は、二つに大別される。はじめに、自己の幸福を追求する個人的快楽説があげられ、次に、人類全体の幸福を目指す普遍主義的（公衆的）快楽説 (universalistic hedonism) が主張される。ベンサムの説く功利主義の原側が後者の快楽説にあることは疑いない。それは、周知のように「最大多数の最大幸福」と定式化されている。したがって功利主義が強調するのは、単なる個人の幸福や利益ではなく、むしろ、一人ひとりの人間の総和である社会全体の幸福や利益であり、基本的に個人ではなく全体が優先される、ということになる。それゆえまた、当然、一人ひとりの幸福の平等性が前提とされなければならない。」[38]

> « L'utilitarisme se scinde en deux. Tout d'abord, il y a un hédonisme individuel avec une recherche du bonheur de soi, puis il y a une affirmation d'un hédonisme universel (public) avec une poursuite universaliste du bonheur de la totalité du genre humain. Il n'y a pas de doute sur les principes utilitaristes expliqués par BENTHAM en tant qu'hédonisme de ce dernier. Il s'agit de la célèbre formulation « le plus grand bonheur pour le plus grand nombre ». Par conséquent, l'utilitarisme n'est pas le bonheur et le mérite d'individus différents mais plutôt que du cas par cas, la somme totale du bonheur et du mérite de toute la société, cela signifie alors que l'ensemble a priorité sur l'individu. En outre, évidemment l'égalité dans le bonheur entre individus doit être un prérequis. »

Alors que la biopolitique est considérée comme un processus politique voire un système politisé, l'utilitarisme est une doctrine philosophique morale qui juxtapose sa finalité aux théories de justice sociale. Du fait de son statut de doctrine, il existe plusieurs écoles d'utilitarisme qui peuvent être considérées comme des ramifications à partir de la thèse originelle de BENTHAM qui s'exprime de telle façon :

[38] 笠松幸一 KASAMATSU Kôichi et 和田和行 WADA Wakô (Dir.), Op.Cit., p.32.

> « Le bonheur humain, selon Bentham, ne pouvait pas être déterminé en référence à un bien objectif ou à des droits naturels comme ceux proclamés dans la Déclaration d'Indépendance américaine ou dans la Déclaration Française des Droits de l'Homme et du Citoyen. Le but de parvenir au plus grand bonheur du plus grand nombre ne signifie pas que l'on privilégie le bonheur particulier de quiconque. En fait, il est tout à fait probable que ce principe conduira, en pratique, à des politiques dans lesquelles certaines idées du bonheur seront systématiquement dépréciées, et ainsi le principe lui-même est source de tension dans la pensée de Bentham. Selon le problème et le point de vue, le refus d'un bonheur particulier quelconque pourra sembler soit bon soit mauvais. »[39]

De cette définition, délivrée par Timothy FULLER, plusieurs points de litiges peuvent transparaître. D'une part, la joie de l'individu va dépendre de sa légitimité à l'égard de la société. En effet, le plaisir individuel devient une notion passive qui est ainsi sauvegardée et respectée à partir du moment où il ne menace pas la majorité et où l'individu en tant qu'être vivant membre social est une entité acceptée. Nous entendons par là que le déplaisir d'une personne, selon la logique de l'utilitarisme, sera incité pour le plaisir du plus grand nombre. Cependant, il nous faut noter que cette conséquence représente un dommage collatéral puisque dans la méthode conséquentialiste, la contrariété de l'un est un résultat du *bien-être* des autres. D'autre part, nous constatons que la doctrine de BENTHAM s'accorde avec le principe ontologique de la survenance en plaçant l'existence du groupe en tant qu'entité plus importante que l'entité individuelle. Par ailleurs, il évoque la problématique des « idées du bonheur » sachant qu'il s'agit d'une qualification plurielle du bonheur humain, et que celui-ci est implicitement lié au *bien* moral, nous en déduisons l'existence de définitions plurielles du *bien*. Effectivement, nous avons, au début de notre argumentation, évoqué la réciprocité des dépendances entre philosophie morale et écoles de pensées. Si le *bien* et donc le *bonheur* conséquents de la biopolitique foucaldienne repose sur l'assurance de la sauvegarde de la majorité humaine, le *bon* de BENTHAM se fonde sur la question du sentiment de l'individu. Plus précisément, il se forme sur les ressentis de joie 幸福 (kôfuku) et douleur 苦痛 (kutsû).

> 「ベンサムは善とは快楽 (hedonistic pleasure) であり、幸福 (happiness) とは、快楽の状態である。反対に、悪とは苦痛 (pain) であり、不幸とは、苦痛の状態である。善悪は快楽と苦痛とに関係する。より行動 (behavior) や行為 (attitude) の是非を快定する。功

[39] CROPSEY Joseph et STRAUSS Léo, *Histoire de la philosophie politique*, trad. De l'américain par SEDEYN Olivier, Paris, Presses Universitaires de France, 3ème édition (1994) 2013, p.794.

利主義の原理は、個人の行為だけでなく、国家の政策にも適用できる。市民の幸福は、功利の原理を道徳及び立法、行政の原理にまで拡大して達成される。その点、哲学や功利の原理を**「最大多数の最大幸福」**(the greatest happiness of the greatest number) と言える。また、最大多数の最大幸福が、道徳及び立法の原理であるとした。なぜならば、ベンサムの功利主義 (Utilitarianism) は、個人の快楽や幸福に基礎を置く個人主義的功利主義 (Egoistic Utilitarianism) と呼ばれたが、公衆の快楽にも重点を置いた。社会や市民全体の倫理的な幸福が、この時代の要求であり、民主主義思想も発生してきたからでもあった。」[40]

« Pour BENTHAM le bien est le plaisir hédoniste, le bonheur est un état d'agréabilité hédoniste. Au contraire, le mal est une souffrance, le malheur est un état de douleur. Le bien et le mal sont la mise en relation du plaisir et de la souffrance. De plus, il définit le discernement du bien et du mal dans le comportement et l'attitude. Le principe utilitariste n'est pas qu'une action d'un individu, la politique nationale peut aussi y être appliquée. Le bien-être des citoyens peut être étendu jusqu'aux principes utilitaristes moraux, la législation et les principes de l'administration. On parle de ce point de vue, de principes philosophiques et d'utilités comme **« le plus grand bonheur pour le plus grand nombre »**. De plus, le plus grand bonheur pour le plus grand nombre est un principe à la fois de l'utilitarisme ainsi que du législatif. L'utilitarisme de BENTHAM pose les fondations de ce que l'on pourrait appeler utilitarisme individualiste, le plaisir public aussi forme un point capital. Le bonheur éthique de la société et de la totalité des citoyens est, point important de cette époque, apparu comme l'idée démocratique. »

Il s'agit là en effet d'éléments très subjectifs de l'expérience vitale d'un individu puisque *joie* et *douleur* ne peuvent être ressenties qu'en tant que récepteur et non tierce personne. Dans ce contexte, les notions d'empathie, sympathie et antipathie peuvent jouer un rôle dans l'approbation ou la désapprobation d'une mesure politique. Ici, ASAI exprime aussi la notion d' « egoistic utilitarianism » que nous traduirons par « utilitarisme égoïste » où l'agent de l'action ne voit comme *bonheur* final que son propre confort sentimental omettant par là même la notion de groupe ou dépendance communautaire. On peut le comprendre comme une forme de calcul utilitariste inverse en prenant en compte le bonheur individuel en tant que base additionnelle où le résultat sera le bonheur du plus grand nombre par accumulation des bonheurs individuels. Cela, en opposition à un calcul utilitariste naturel où le bonheur du plus grand nombre est la base additionnelle précédent toute évocation de bonheur individuel.

[40] 浅井成紀 ASAI Shigenori,「倫理学とは何か[3]西洋哲学、倫理学と関連して」,『千葉商大紀要』, Chiba, 千葉商科大学国府台学会編, 2009, Volume 46, Numéro 4, p.37.

Cette philosophie morale fut par la suite développée dans sa forme la plus reconnue par John Stuart MILL et sera parfaitement illustrée dans *Psycho-Pass*. En effet, si l'utilitarisme de BENTHAM évoque le *plaisir* comme finalité morale, MILL préfère l'évocation du *bonheur* (à l'image de la biopolitique de FOUCAULT), ce qui ajoute une nouvelle dimension à l'évaluation de la qualité du *bonheur* humain. Ainsi, les ressentis ne sont plus les seules données prises en compte dans le calcul utilitariste. Nous reviendrons plus tard sur la prise en compte de ces nouvelles données, mais force est d'observer que ce calcul utilitariste comprend le processus philosophique du pragmatisme, une méthode philosophique caractéristique de l'école du conséquentialisme. Le pragmatisme, en tant que méthode d'appréhension idéologique et situationnelle, est intrinsèquement lié aux processus décisionnaires utilitaristes puis biopolitiques, ce qui correspond métaphoriquement à ce que l'on peut retrouver dans l'intrigue de *Psycho-Pass*, lorsque l'on considère les techniques utilisées pour définir la valeur humaine et conséquemment la légitimité des jugements puis de l'exécution de l'individu alors considéré criminel.

> 「彼ら[PEIRCE et John DEWEY (1859-1952)]は 哲学を探求する目的は科学的に探求する集団における「信念」の形成にある（パース）、あるいは一般世人における「保証つきの言明可能性」[41]の獲得にある（デューイ）、主張する。つまり、プラグマティズムにとっては、知識や認識は社会的行動とのかかわりにある。すなわち、知識や認「もしそうであると信じるならば、私たちはいかなる行動をするのか」という社会的実践において把握される。」[42]

> « Ils revendiquent une philosophie où le but est scientifiquement recherché, où il y a acquisition de « la conviction » chez le groupe (PEIRCE) ou bien « l'assertabilité garantie » chez l'humanité (DEWEY). C'est-à-dire, en ce qui concerne le pragmatisme, la connaissance et la conscience sont liées aux comportements sociaux. Autrement dit, la connaissance et la conscience impliquent une pratique sociale telle que : « si c'est ce que l'on croie, quel genre d'action devrions-nous effectuer ? ». »

Les propos de KOYAMA Eiichi 小山英一 ci-dessus renforcent la thèse du doute philosophique présent dans la problématique pragmatique nécessitant l'approche logique pour être

[41] Pour approfondir la notion « d'assertivité garantie » nous réfèrerons le lecteur à DEWEY John, « Présentation », *Logique : la théorie de l'enquête*, Paris, Presses Universitaires de France, Trad. De l'anglais au français par DELEDALLE Gérard, 2ème édition (1936) 1993, p.37.
[42] 笠松幸一 KASAMATSU Kôichi et 和田和行 WADA Wakô (Dir.), Op.Cit., p.240.

résolue et renversée en approche catégorique. C'est-à-dire, qu'il y a une dualité d'existence entre ce qui est supposé ou présupposé par l'individu envers le groupe (et réciproquement) ainsi que ce qui est implicitement compris comme principe immuable envers l'existence humaine. Cela peut implicitement résulter en un calcul de valeur d'action ou de comportement à l'égard de ce qui n'est pas le soi「自己」(jiko) ou bien「自分」(jibun) pour appréhender l'idée philosophique notamment par le biais d'expériences vitales ou d'acquisitions réalistes. L'idée pragmatique nous intéresse dans le cadre de l'étude utilitariste puis biopolitique de *Psycho-Pass* surtout à l'égard du principe de philosophie logique par l'expérience. Qu'il s'agisse d'un fait volontaire ou relevant de l'action inconsciente (que ce soit de la part du créateur ou du récipient idéologique), le fait que l'analyse critique d'une œuvre fictive révèle l'existence de principes philosophiques politiques peut amener à démontrer leur essence réelle dans l'expérience du créateur. Cela peut, effectivement, être une expérience réelle ou bien relevant de l'imaginaire. Il s'agit là du propos de notre démarche analytique recherchant l'origine réelle, dans notre cas, de l'ambivalence éthique politique ou bien sa présence fantasmée (donc par nature subversive ou bien appréhensive) dans une compréhension sous-textuelle[43] de l'œuvre.

Suite à cet aparté quant à la pertinence de l'évocation du pragmatisme dans notre argumentation, nous conclurons ce développement sur l'utilitarisme en évoquant les modifications apportées à la doctrine utilitariste par MILL, principalement les apports qui auront développé les définitions morales et leurs conséquences à l'égard de notre fil de recherche.

> « Ainsi, si le noyau de l'utilitarisme est bien présent dans l'affirmation de Mill que les actions individuelles ou sociales sont justes lorsqu'elles produisent le plus grand bonheur pour le plus grand nombre, ce noyau a été tellement modifié et élargi que la théorie qui en résulte a un tour

[43] Nous employons dans ce cas la traduction de l'anglais de la notion, assez récente pour relever de la catégorie du néologisme culturel, du « subtext » désignant l'existence dans une œuvre (quel que soit le medium utilisé) d'un énoncé implicite soit voulu par l'auteur ou bien déduit par le récepteur (qui pourrait être défini comme consommateur, lecteur ou téléspectateur entre autres) qui, soit use des ressorts analytiques typiques du medium (figures de styles, techniques filmiques, apartés…etc.), soit forge lui-même le discours sous-entendu. Nous réfèrerons le lecteur aux ouvrages : BALLON Rachel, *Breathing Life Into Your Characters*, Ohio, Writer's Digest Books, 2003, pp. 225-240 ; ainsi que DANESI Marcel, *Messages, Signs and Meanings : A Basic Textbook in Semiotics and Communication*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc., 3ème édition (Janvier 2004) revue et corrigée Mars 2004 , p. 142 :

« The meaning of the narrative text is not a straightforward process of determining the meanings of the individual words with which it is constructed ; rather it involves interpreting it holistically, as a sign, in which *X* is the actual narrative text and *Y* the meaning that can be extracted from it. The *Y* in this case is often called the *subtext*. The subtext is extracted by readers from cue within the main text. Some cues may come in the form of *intertexts*, which are allusions within the narrative to other texts. »

« La signification du texte narratif n'est pas toujours issue d'un processus direct où l'on détermine les sens individuels des mots qui le composent ; cela s'inscrit plutôt dans une interprétation holistique, en tant que signe, dans lequel *X* est le texte narratif exact et *Y* est le sens qui peut en être extrait. Dans ce cas le *Y* est souvent nommé *sous-texte*. Le sous-texte est extrait par les lecteurs depuis des indices dans le texte principal. Certains indices peuvent provenir sous forme d'*intertextes*, qui sont des allusions dans le texte narratif à d'autres textes. ».

différent de celui de l'utilitarisme originel. Le gouvernement n'existe pas simplement pour engendrer le maximum de plaisir du genre que les citoyens se trouvent préférer. Bien plutôt, certains types de plaisir sont meilleurs que d'autres, et le gouvernement a pour tâche d'éduquer ses citoyens à rechercher les plaisirs plus élevés au lieu des autres. L'éducation morale, […] est ainsi l'une des tâches de la bonne société ; et il faut que l'éducation morale s'adresse à l'homme non pas simplement comme à un animal à la recherche du plaisir, mais comme à un « être en progrès » .»[44]

De fait, selon les propos de Henry Meyer MAGID, non seulement l'utilitarisme de MILL comprend une hiérarchie des *bonheurs* mais il évoque brièvement les questions de l'éducation de la population à l'égard de cette théorie des *bonheurs* ainsi que la qualification de l' « être en progrès ». Ces nouvelles définitions du *bonheur* pour l'individu puis pour la communauté sont en accord avec la question du développement de la société, particulièrement la question du besoin consommateur qui revient de plus en plus souvent lors de la critique de la société de consommation contemporaine. S'il ne s'agit pas là de notre propos, nous en retiendrons tout de même la notion d'évolution des besoins en parallèle au développement des bonheurs atteignables par l'humain tout en gardant à l'esprit que ceux-ci dépendent du contexte social. Par conséquent, la politique devra elle-même conserver un état de mutation constant afin d'assurer ces *bonheurs* humains. Cependant, il faut prendre en compte la hiérarchisation de ces derniers où le contentement[45] apporté par l'acquisition matérielle n'est pas forcément synonyme du *bonheur* pensé par MILL tandis que d'autres s'y appliquent en assurant la continuité de la société de l'Homme raisonné. Si la question de l'éducation ne sera pas ou que très brièvement traitée dans le cadre de notre analyse parallèle de *Psycho-Pass*, nous souhaiterions procéder à une réflexion sur la problématique de l' « être en progrès ». Il nous faut tout d'abord informer le lecteur sur l'expansion technologique de ces dernières années qui caractérise la formation de générations informatisées dont les existences sont consciemment et inconsciemment régies par une omniprésence des media de masse et du transfert de l'information.

Cette problématique sera un point que nous allons développer lors de l'axe suivant du fait de son rapport avec le principe de surveillance continuelle inconsciente tandis que jusqu'à présent nous nous sommes attachée à définir et appliquer des principes philosophiques et politiques mis en évidence dans *Psycho-Pass* où l'humain est relégué à l'entité individuelle périssable pour le *bien commun*. Celle-ci fut mise, de façon ambivalente, en position d'opposition

[44] CROPSEY Joseph et STRAUSS Léo, Op.Cit., p.877.
[45] Ainsi, il ne faudra pas méprendre les idées de « confort », « bien-être » et « nécessité ».

puis d'instrument collaboratif indispensable à la communauté sociale et sociétale. Nous allons développer cette dualité existentielle en y appliquant les questions de justice sociale soulevées dans le cadre de leur existence philosophique morale où l'éthique peut entrer en contradiction avec la législation ou du moins, la justice, cela en parallèle de l'analyse de la série d'animation scénarisée par UROBUCHI Gen.

2) L'éthique politique appliquée : le panoptique de *Psycho-Pass*, la subversion médiatique de la justice humaine

Si *Psycho-Pass* ne dépeint pas dans son intrigue un régime politique autoritaire ou totalitaire, du fait respectivement de l'absence de coercition populaire ainsi que de l'apparente hégémonie du pouvoir politique (notamment par le biais de la dominance élective d'un parti unique sans possibilité de changement de ce dernier), l'architecture du lieu du récit ainsi que les méthodes de surveillance utilisées pour prévenir le crime rappellent la théorie et la structure panoptiques développées par Jérémy BENTHAM et Samuel BENTHAM (1757-1831) pour une application carcérale. Dans le développement qui va suivre, nous nous attacherons à mettre en exergue l'existence d'un panoptique dans la série choisie dont les spécificités seront produites et extraites la plupart du temps hors des trois séquences présélectionnées qui feront l'objet d'une étude dédiée plus approfondie dans notre deuxième axe. Ce développement nous permettra de démontrer que la construction du régime disciplinaire de *Psycho-Pass* représente pour nous un des possibles abus politiques dérivé de la faillibilité de l'éthique politique dans son propos. Outre cet examen de la présence des structures et philosophies panoptiques, nous procèderons aussi à une argumentation sur l'ambivalence de la justice sociale à l'occasion de notre démarche de recherche sur l'ambivalence de l'éthique politique. Nous poursuivrons en développant notre conception de la justice, grâce à l'appui de textes. La justice en tant que représentation, certes, constitutionnellement autonome du pouvoir politique, est symbolique du pouvoir exécutif [46] politique en constante confrontation entre *morale* et *justice* dans leur intelligence philosophique éthique. De même, nous procèderons à une remise en question de l'interdépendance des trois pouvoirs, exécutif, judiciaire et législatif dans le fonctionnement d'une société disciplinaire.

Le terme de « société disciplinaire » est ici préférable aux qualifications d' « autoritaire » et « totalitariste » qui peuvent être considérées comme hyperboliques à l'égard du système sécuritaire mis en place dans le Tôkyô futuriste décrit dans *Psycho-Pass*. Non seulement la majorité citoyenne semble mener une existence approchant le contentement parfait, mais la sévère régulation et les châtiments qui y sont liés paraissent garantir un sentiment de sécurité civique accompli. Cependant, la problématique de ce semblable équilibre des forces réside dans l'existence des possibilités d'abus de pouvoir (et des abus déjà accomplis) à l'égard de l'être humain, quand son existence est mise en jeu sans qu'il n'y ait de logique de préservation de la majorité. De fait, comme évoqué lors du résumé de l'intrigue dans l'introduction, nous avons dans *Psycho-Pass* un système punitif où les pouvoirs judiciaire puis exécutif profitent d'une existence duelle dans un unique agent d'action, ce qui créé deux paradoxes. En

[46] Il sera compris dans cette analyse comme l'exécuteur législatif ainsi que la force directrice de la sécurité interne, c'est-à-dire de la police. Bien que certaines notions puissent être extrapolées et appliquées à la force militaire, nous n'aborderons pas ce thème dans ce présent développement.

premier lieu, il y a imminence du jugement qui annule en conséquence deux notions judiciaires essentielles pour la défense de l'individu : la présomption d'innocence 無罪推定 (muzaisuitei) qui pourrait octroyer le bénéfice du doute lors des cas les plus critiques de l'intrigue, ainsi que le droit citoyen de faire appel [47] 控訴審する (kôsoshin suru).

> 「**第三十四条**　何人も、理由を直ちに告げられ、且つ、直ちに弁護人に依頼する権利を与へられなければ、抑留又は拘禁されない。又、何人も、正当な理由がなければ、拘禁されず、要求があれば、その理由は、直ちに本人及びその弁護人の出席する公開の法廷で示されなければならない。」[48]

> « **Article 34** Nul ne peut être emprisonné ou incarcéré, sans en être annoncé immédiatement la raison, ou bien, sans se voir accordé le droit de consulter un avocat. De plus, nul ne peut être incarcéré sans raison légitime, si la demande en est faite, ces raisons doivent être immédiatement transmises en tribunal public à la personne et en présence de son avocat. »

Il s'agit, ci-dessus, de l'article de la *Constitution Japonaise* stipulant la nécessité non seulement d'une raison pour l'action exécutive mais aussi d'avoir le droit d'être défendu (ou de se défendre soi-même pour de très rares cas). Ainsi, lorsque nous évoquons la possibilité d'une société acceptant un système sécuritaire (judiciaire et exécutif) empêchant l'une ou l'autre action, le droit à l'égard de sa propre vie est de fait réduit si ce n'est complètement aboli. Nous modérerons notre présente analyse en précisant que le châtiment est un élément modulable de l'univers et est par conséquent adapté à l'ampleur du crime. Cependant, le crime est considéré par les systèmes politique et juridique comme une action qui peut être déjà accomplie ou de façon plus imminente, comme un acte à venir mais dont la probabilité est un calcul considéré comme incontestable voire parfait. Nous argumenterons plus en avant dans notre développement sur la remise en question de cette perfection mais notre précédent paragraphe avait pour but de dénoncer un système aux pouvoirs amalgamés dont la marge d'action peut devenir trop importante ou abusive notamment à l'égard de la vie humaine. L'idéal serait de pouvoir établir des jugements dans le strict cadre de la loi, écrite par et pour l'Humain, d'un commun accord entre les représentants du pouvoir à un moment donné, dans le cadre d'une

[47] Nous faisons ici référence bien sûr aux deux possibilités d'appel à la « cour d'appel » 高等裁判所 (kôtô saibansho) : l'appel à maxima ainsi que l'appel à minima.

[48]『日本国憲法』, 1946, dont une archive peut être consulté à l'adresse internet : http://law.e-gov.go.jp/htmldata/S21/S21KE000.html . L'énoncé de l'article s'apparente à l'« habeas corpus ad subjiciendeum et recipiendum » de l'article 5 de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droit de l'Homme et des Libertés Fondamentales, garantissant le droit à la liberté et à la sûreté.

société dont le régime politique n'est pas représentatif des schémas autoritaires et totalitaires. Cela nécessiterait parfois l'acceptation de concessions (nous ne parlerons pas ici des failles exceptionnelles relatives à la corruption ou à l'erreur humaine) et un traitement au cas par cas, afin d'offrir la meilleure justice pour chacun tout en satisfaisant la morale de tous.

Dans *Psycho-Pass,* la technologie avancée qui permet une telle régulation humaine juridique et exécutive se forme sur le principe de l'omniscience invisible disciplinaire spécifique du système panoptique des frères BENTHAM. Une architecture panoptique qui ne s'appliquerait qu'à un groupe d'individus nécessitant l'incarcération (suite à un ou plusieurs actes qui seront considérés par la majorité sociale ainsi que les instances juridiques et de sécurité interne comme dangereux ou pernicieux pour la pérennité du cadre social concerné), ne pourrait vraisemblablement pas correspondre aux besoins citoyens. Ce type d'agencement dédié de l'espace qui focalise sa structure sur la promotion de la surveillance individuelle directe ne peut effectivement pas être appliqué à une structure civique où les lois et codes éthiques accordent toujours de l'importance au droit à la vie privée. Lorsque l'on analyse la disposition d'une possible future Tôkyô présentée dans *Psycho-Pass,* force est de constater qu'il s'agit de l'application à grande échelle d'un modèle panoptique. La ville est organisée de telle façon qu'elle est présentée tel un état circulaire avec une tour placée au cœur de celui-ci et veillant, littéralement, sur le paysage urbain muté par une multitude d'artefacts aux contours futuristes. Ce schéma structurel rappelle fortement l'architecture panoptique destinée à l'omniprésence d'une surveillance constante.

> 「囚人が監視者の視線を内面化しているならば、監視塔の中の監視者は不要であり、権力は自動的に効力を発揮する。「見られているかもしれない」という不確実性を利用することで、一方では、監視者の労力を最小にまで節約することができ、他方では、囚人に対する効力を最大に保つことができる。」[49]

> « Si les prisonniers internalisent le regard des observateurs, les observateurs à l'intérieur des tours d'observation sont superflus, le pouvoir se déploiera avec efficacité automatiquement. Par l'utilisation de l'incertitude que « peut-être que l'on m'observe », d'une part, on peut épargner au minimum les efforts des observateurs, et d'autre part, on peut conserver un pouvoir maximal sur les détenus. »

[49] 本柳享 MOTOYANAGI Tôru, 「防犯活動の効率化とリスク」,『学習院女子大学紀要』, Tôkyô, 学習院女子大学, 2013, Numéro 15, p.171.

Un des lieux communs de l'intrigue est le concept d'analyse perpétuelle de l'individu par le *système Sybil* afin de déterminer le potentiel criminel de ce dernier à l'aide de scanners judicieusement placés en évidence à travers la ville. Cette présence invisible suggérant la constance disciplinaire est une des figures distinctives de la structure panoptique telle qu'elle fut inventée par BENTHAM puis analysée plus tard par FOUCAULT dans *Surveiller et Punir : Naissance de la Prison* [50].

> «De là, l'effet majeur du Panoptique : induire chez le détenu un état conscient et permanent de visibilité qui assure le fonctionnement automatique du pouvoir. Faire que la surveillance soit permanente dans ses effets, même si elle est discontinue dans son action […]. » [51]

Ce sentiment d'oppression créé pour contrôler les corps criminels représente l'intérêt majeur de l'établissement panoptique. Cependant, malgré les observations de FOUCAULT quant à la possibilité de coordination avec la société civile, une telle installation dans un environnement non carcéral, comme l'expose la situation de *Psycho-Pass*, nous amène à trois conjectures. En premier lieu nous pouvons comprendre le contexte comme l'application d'un corps carcéral à grande échelle où chaque citoyen est déjà présupposé criminel entraînant une remise en question de l'être humain en tant qu'entité neutre[52] mais aussi de la légitimité puis du mérite d'un de ses buts existentiels qui nous concerne dans le cadre de la philosophie politique consistant à atteindre l'état de *bonheur*. En second lieu, le principe même de la démarche est contestable de la part des pouvoirs politiques et judiciaires, puisqu'il consiste essentiellement à procéder à l'emprisonnement à l'échelle d'une ville d'un groupe de citoyens qui au lieu de bénéficier de la légitime présomption d'innocence, se voit refuser le droit universel humain de pouvoir se défendre face à un jugement inéquitable. En troisième lieu, il s'agit surtout d'un exemple d'ambivalence éthique où le *bonheur* humain est mis de côté au profit de sa sécurité et donc de sa survie, ici face à lui-même.

Si nous ne nierons pas l'importance des deux premiers cas que nous avons exposés, nous allons développer la troisième situation puisqu'elle présente des spécificités plus pertinentes à l'égard de notre réflexion sur l'ambivalence de l'éthique politique mise en évidence dans *Psycho-Pass*. Effectivement, sous couvert d'une volonté initiale louable de préservation du citoyen contre le danger que peut représenter l'autre, le processus disciplinaire engagé par le

[50] FOUCAULT Michel, *Surveiller et Punir : Naissance de la Prison*, Paris, nrf Gallimard, 1975.
[51] Ibid, p.202.
[52] Nous utiliserons ce terme dans le sens où les valeurs morales originelles dans la conscience humaine se contrebalancent parfaitement n'entraînant pas, à ce moment, d'acte *mauvais*, donc criminel.

système Sybil a fini par corrompre l'existence humaine dans un déterminisme criminel latent qui entrave, par son caractère inexorable toute résipiscence de la part de l'individu fautif ou jugé fautif. Cela en imposant aux sujets soumis à l'oppression, l'information constante de leur *coefficient criminel*, liée elle-même au pouvoir de châtiment. Ce processus n'est pas sans rappeler notre propre contexte d'omniprésence médiatique à travers laquelle chacun de nous peut se sentir étroitement surveillé, même si nous n'avons pas encore atteint l'étape de l'omniscience par une intelligence artificielle quelconque. Si le principe originel visait à préserver l'humain du *mal* moral avant que celui-ci n'advienne, la question réside dans la problématique du jugement moral de l'individu source. Nous rapprocherons cette idée au « harm principle »[53] (traduit par Ruwen OGIEN (1949-) en tant que « principe de non-nuisance »[54]) de MILL selon lequel dans une optique de défense de la société, la liberté d'un individu ne doit pas entraver celle d'un autre et, le cas échéant, rendre légale la privation de liberté du sujet fautif. Cependant, le processus juridique est aussi structuré de telle façon qu'il donne une chance à l'accusé, l'individu supposé nocif ou *mauvais* de se défendre, s'acquitter, se justifier ou se repentir (par le biais du châtiment) selon les cas. Le système n'existe pas dans son essence uniquement pour punir sans discernement. Dans le cas de *Psycho-Pass*, ce discernement est représenté par le *système Sybil* sous forme de calcul ainsi que d'anticipation. Cependant, si dans la conscience publique ce système est considéré comme infaillible, puisque issu d'une technologie avancée, la problématique peut être posée sur la prédictibilité de l'individu qu'il soit isolé ou bien qu'il fasse parti d'un groupe ainsi que de la légitimité de l'abolition du droit à la liberté individuelle pour le *bien commun*.

De plus, l'existence d'un tel régime disciplinaire abolit toute idée que l'individu est susceptible de posséder un potentiel évolutif après la punition. Toute pulsion est considérée comme moralement *mauvaise*, et la constitution de l'expérience individuelle par apprentissage après avoir fait des erreurs n'est plus permise. L'idée même d'un univers carcéral créé dans un but d'isolement physique avant la réhabilitation par l'éducation et afin d'assurer la protection réciproque des citoyens tout en exerçant un châtiment, est rejetée. En effet, la diversité des écoles de pensées de la philosophie morale, qu'il s'agisse de conceptions nouvelles ou de poursuites inédites de précédents principes, démontre la nécessité d'évolution en tant que une notion parallèle de l'adaptation et de la transmutation des besoins donc des *bonheurs* individuels et publics dont nous avons traité la persistance plus tôt dans notre propos. Généralement, ces mutations idéologiques et morales s'opèrent suite à la confrontation avec l'autre. En effet,

[53] MILL Jonh Stuart, *On Liberty*, Oxford University Press, (1859) 2008.
[54] CANTO-SPERBER Monique et OGIEN Ruwen, Op. Cit., p. 20, note 6.

un individu ne peut évoluer sans stimulation extérieure. Ces stimuli peuvent provoquer des évolutions positives ou bien négatives liées ainsi aux interprétations de philosophie morale du *bon* ou du *mauvais*, du *juste* ou de l'*injuste*, avec les nuances qui leurs incombent.

> « However there is some justification in Herrmann's thought that independence from natural impulse renders trust capable of being grounded. He insisted that socio-ethical reality should be looked for not in the nature of, but in the history of a human being. "We become human beings for the first time by being brought up in society."[55] Consequently, when one speaks of a human being's will, human relationships are already presupposed, in and through which natural will is progressively transformed into free will; that is, natural desire is transformed into independent will. »[56]

> « Cependant, il y a quelques justifications quant à la pensée d'Herrmann selon laquelle l'indépendance à l'égard de la pulsion naturelle rend la confiance capable d'être fondée. Il insistait sur le fait que la réalité socio-éthique devrait être recherchée non pas dans la nature mais dans l'histoire de l'être humain. « Nous devenons des êtres humains en étant élevés dans la société ». En conséquence, quand l'on parle de la volonté de l'être humain, les relations humaines sont déjà présupposées pour et à travers desquelles la volonté naturelle est progressivement transformée en libre arbitre ; pour ainsi dire, le désir naturel est transformé en désir indépendant. »

WATSUJI s'attache ici à la définition du devenir de l'être humain ainsi qu'à l'accession à ce statut. Nous avons jugé cette notion intéressante, non seulement de par sa transposition possible d'un philosophe à un autre (ici de Wilhelm HERRMANN (1856-1922) à WATSUJI Tetsurô) justifiant à nouveau notre compréhension des transmutations humaines et philosophiques au fil du temps et de l'évolution de l'Idée mais aussi parce que cette démonstration défend les principes de libre arbitre et d'indépendance (comprise comme la liberté du soi lors du rapport avec autrui) dans leurs conceptions naturelles et construites. L'être humain est ainsi présupposé social dans son désir de volonté évolutive. En conséquence, il faut nécessairement procéder à une distinction entre ce qui relève du *soi* et de l'*autre* puis des *autres* en tant qu'entités étrangères individuelles ou groupées. Le pouvoir politique par le biais de la loi ainsi que la philosophie morale se doivent de prendre ces divisions en compte pour permettre à l'humain de s'améliorer en tant qu'engrenage de la société qu'il construit et qui réciproque-

[55] HERRMANN Wilhelm, *Ethik*, Tübingen et Leipzig, J.C.B. Mohr, Trad. De l'allemand à l'anglais par CARTER E. Robert et YAMAMOTO Seisaku, Citation (1901) 1996.
[56] WATSUJI Tetsurô, Op. Cit., p.268.

ment le construit. La notion de double influence est omniprésente dans la considération de l'être humain. C'est pourquoi nous avons débuté notre développement sur la question de construction panoptique qui, outre son intérêt philosophique politique sur la justification d'une société disciplinaire, offre une vision d'intérêt quant à la structure dissociant l'individu du groupe, le soi de l'autre. Législativement ce concept s'applique dans le cadre de la corrélation et de l'interdépendance du privé 個人的 (kojinteki) ou bien 私的 (shiteki) avec le public 公共 (kôkyô). Ces deux principes d'existence rejoignent le plus souvent leurs entendements lors de l'estimation de la liberté 自由 (jiyû). Quand nous évoquons l'idée « d'analyse perpétuelle » du *coefficient criminel* des citoyens dans le cadre de notre analyse globale de *Psycho-Pass*, il s'agit littéralement d'un examen prodigué par le système de surveillance à tout moment mais surtout en tout lieu. Nous pouvons alors soulever la question de la liberté et de ses interactions avec les dichotomies entre privé et public dont les considérations éthiques par la politique peuvent tendre inconsciemment vers l'ambigüité théorique.

> 「自由は個人の意思ではなく、絶対的な真実意思・一般意思と合致した状態において現出するのであった。そして、国家において一般意思が体現されるのである。個人は国家に従うが、それは結局自分自身に服することなのである。個人の自由は国家のなかで位置付けられることで、はじめて自己の固有の意義を獲得する。国家にあって、真の自由が達成されるのである。」[57]

> « La liberté n'est pas une intention individuelle, une intention d'absolue vérité・qui révèlerait une situation qui concordait avec les intentions générales. Puis, une personnification de l'intention générale de l'état nation. L'individu suit l'état mais, l'on ne s'obéirait finalement qu'à soi-même. C'est lorsque les libertés individuelles se situent dans le cadre de l'état, qu'elles acquièrent pour la première fois leurs valeurs spécifiques propres. Dans l'état, on réalise une vraie liberté.»

Si l'on fonde notre réflexion sur ces propos de ÔTSUKA Katsura 大塚桂, la liberté n'est pas un concept à l'affiliation individuelle mais plutôt un acquis naturel qui, pour la préservation d'un état politisé *bon,* voit sa marge d'action limité à une forme de semi-liberté. Pourtant, l'accession à la vie communautaire suggère aussi la création de nouvelles libertés qui n'auraient pas été disponibles ou même envisageables par le seul pouvoir et la seule expé-

[57] 大塚桂 ÔTSUKA Katsura, 『政治哲学入門 : 政治・共同体・イデオロギー』Kyôtô, 法律文化社, 2ème édition (1997) 2012, pp. 174-175.

rience de l'individu isolé. Dans l'existence sociétale survient alors le besoin de renonciation d'une liberté pour l'exacerbation d'une autre. Toutefois, lorsqu'on s'intéresse à l'examen de la relation entre la classe citoyenne (comprise pour cette analyse comme l'individu et le groupe) et la classe politique (qui sera comprise comme l'individu ou le groupe en possession d'un pouvoir décisionnaire supérieur prédominant celui de la classe citoyenne), force est de constater l'affrontement de ces deux différentes volontés. En d'autres termes, les décisions de restriction de certaines libertés pour d'autres ou bien la sauvegarde communautaire conduisent la Politique à devoir se placer en tant qu'ennemi apparent de l'individu. Cela peut s'avérer être soit un conflit superficiel acquis par l'inconscient public comme « un mal nécessaire », soit la consécration d'une volonté dominatrice de la part du corps politique (qui comprend le groupe d'individus, la triade des pouvoirs exécutifs, judiciaire et législatif plus ou moins animés d'une philosophie politique fautive ou corrompue). La politique est donc, dans sa finalité, par définition une succession d'abdications idéologiques pour satisfaire l'impératif d'un équilibre philosophique consacrant la satisfaction de certains *bonheurs* humains qui relèveraient alors d'une importance supérieure quant à sa classification ontologique. En effet, la satisfaction d'une majorité humaine est la raison principale de la pérennité politique, sinon le processus contestataire s'amorce afin de rétablir cet équilibre nécessaire entre la morale et l'amoral politique à l'égard de l'être. Lorsque nous évoquons ici l'idée de majorité humaine, il nous faut préciser que le principe même peut être subversif dans son essence. En effet, si nous prenons à nouveau la problématique de la liberté et son application, le cas de privation ou discrimination libérale à l'égard d'une minorité peut survenir. Si suite à une telle situation, une procédure qualifiée de « révolutionnaire » est engagée, cela signifie que l'inconscient social a jugé cette législation particulière comme contre-éthique à l'égard de la finalité de sauvegarde de la majorité. La majorité telle qu'elle est considérée dans ce cas est une entité pressentie. Autrement dit, il s'agit d'une existence à venir dont la considération de sa survenance supérieure ontologique sera plus importante que l'actuelle majorité. Ainsi, le cas de la présente majorité se ralliant à ce processus factieux ou insurgé est aussi envisageable puisqu'il s'agira d'un calcul éthique pour la préservation de la société désignée.

Dans la continuité de cet argument nous évoquerons le cas de *Psycho-Pass* où l'apparition de castes sociales déterminées par le *coefficient de criminalité* se révèle être un phénomène plus pernicieux que l'exemple général évoqué précédemment. En effet, comme exprimé précédemment, la société dépeinte dans la série d'animation relève du régime disciplinaire dont les mécanismes politiques, en apparence, mettent à disposition du citoyen ordinaire les outils spécifiques d'idéologies libérales ou démocratiques. La finalité du procédé est

de fournir à la majorité non seulement l'illusion de la possession d'une grande liberté alliée à une sécurité civique inégalée, mais surtout d'induire la formation de castes sociales qui entraîne la discréditation et la diffamation des personnes ciblées. Dans notre cas d'étude, les personnes seront considérées inférieures selon leur *coefficient criminel* avec, comme conséquence, un mépris social. Incité inconsciemment à la rupture de contact avec l'entité jugée inférieure par peur de sa propre rétrogression ontologique, l'individu s'isole du groupe originel changeant ainsi la codification de sa vie selon de nouveaux principes. Par exemple, de nouvelles obligations et de nouvelles libertés viendront intervenir chez cet individu dont la préhension de la philosophie morale mutera conformément au renouvellement de ses valeurs morales[58]. La cible de notre présent propos est la problématique de la légitimité de la loi dans le cadre de la déviance d'une société sécuritaire vers un régime disciplinaire. Suite aux avancées de l'intelligence artificielle de ces dernières années, les populations des pays technologiquement équipés se voient faire face au bien-fondé d'une surveillance constante de la vie civique des citoyens[59]. *Psycho-Pass* cependant pousse la réflexion plus à son acmé en proposant, comme nous l'avons précédemment indiqué, une société imposant, en toute connaissance de cause une omniprésence judiciaire.

> 「ところで、法が政治に優位する場合とは、主として政治体制の安定期においてみられる現象である。したがって、いかなる権力者であったとしても、いな権力者であるがゆえに法の規定するところ従うことになる。政治が法に優位する場合とは、一般的に政治体制の転換期においてみられる現象である。」[60]

> « A ce propos, le cas où la loi est supérieure à la politique, est un phénomène que l'on constate pendant principalement la période de stabilité du régime politique. Par conséquent, bien qu'il y ai une personne qui possède le pouvoir, l'on suivra la loi comme s'il n'y avait pas de dirigeant. Le cas d'une supériorité de la politique sur la loi, est un phénomène que l'on peut voir généralement dans une période de transition du régime politique. »

[58] Nous exprimons par cette étude de cas l'idée de l'évolution humaine parallèle aux évolutions philosophique et politique, en prenant en compte l'évolution comme un état de progression ou de régression.

[59] Nous réfèrerons le lecteurs aux études suivantes menées dans le cadre d'une analyse de la pertinence puis de la nocivité d'une surveillance auxiliaire trop présente dans le cadre de vie : 坪井雅史 TSUBOI Masahashi,『人文研究、神奈川大学人文学会』,「現代の監視とプライバシーの限界」, 神奈川大学人文学会, 2013. Ainsi que : 二瓶喜博 NIHEI Yoshihiro, 「パノプティコン(一望監視装置)としてのマスメディア」,『亜細亜大学経営学会編集委員会編』, Tôkyô, 亜細亜大学経営学会編集委員会, 2001-2003, Volume 36, pp. 69-83.

[60] 大塚桂 ÔTSUKA Katsura, Op. Cit., p. 135. I s'agit d'un réflexion basée sur les propos des ouvrages de 尾高朝雄 OTAGA Tomô (1899-1956), 『前掲書』, 日本評論社, 1952, pp.134-135, ainsi que 『法哲学概論』, 日本評論社, 1952, pp. 358-359.

De ce fait, comme évoqué par OTAGA Tomô 尾高朝雄 selon les propos d'ÔTSUKA, la loi possède malgré tout une marge conséquente lorsque l'on considère l'entité politique comme soit absente soit assez dissociée du processus juridique pour assurer une indépendance réciproque, c'est-à-dire lorsque la justice n'a pas de prise sur la politique et la politique n'exerce pas d'influence sur la justice. D'autre part, nous pouvons relever une spécificité de ces relations entre le corps politique et le corps judiciaire qui se révèle pertinente quant à notre étude sur la société disciplinaire et les abus politiques. Il s'agit du fait qu'en l'absence de corps politique, lors d'une période transitoire, la loi est le représentant suprême de l'autorité sur le groupe citoyen ainsi que l'individu, et réciproquement. La question peut alors se poser en cas d'absence d'autorité politique avec prédominance judiciaire définie par une entité qui ne concorde pas avec les souhaits de la majorité. Tel est le cas pour *Psycho-Pass* où l'instigateur légal n'est pas forcément le représentant politique choisi ou assimilé par la majorité, sachant que ces deux derniers sont impérieux à l'influence législative. Nous exposons ici l'essentiel du cas d'un régime disciplinaire où l'absence de l'un des deux pouvoirs s'explique par leur présence duelle dans une même entité, ici le *système Sybil* par le biais de la Division de la sécurité publique évoqués plus tôt dans notre développement. La raison de nos précédents propos sur la question de la séparation des deux influences réside dans le déséquilibre qu'un tel système engendre par l'émergence d'une suprématie politique contrebalançant les principes éthiques jusqu'alors exposés. Cette souveraineté sera de même définie par des reconsidérations des libertés humaines non plus pour le bien commun mais pour le bien du régime. Ainsi, le régime n'existe plus par l'humain et pour l'humain mais par l'humain et pour le régime.

> 「それは、自由な判断の主体、良心にしたがって決断する人間であり、誤りうると同時にそこから学びうる人間であり。また、政治とはそのような人間が集まってなされる活動にほかならず、かれらは政治権力にたいして道徳的存在としての個人を尊重するように求め（権力限界）、政治権力が専制的になれば抵抗に立ち上がる。この政治像は、政治権力にたいする人間の自己主張を自然権の発露として正当化するものであり、「権利の政治」と呼ぶことができる。」[61]

[61] 川上文雄 KAWAKAMI Fumio,「ルソーにおける「権力への対抗」」, Dans 千葉眞 CHIBA Shin, 佐藤正志 SATÔ Seishi et 飯島昇藏 ÎJIMA Shôzô (Ed.), 『政治と倫理のあいだ・21 世紀の規範倫理に向けて』, Kyôtô, 昭和堂, 2001, p. 78.

> « Ceci est, le sujet d'un jugement libre, un humain prend ses décisions selon sa conscience, peut faire une erreur et en même temps à partir de là un humain peut apprendre. De plus, la politique n'est rien d'autre que les activités où ce genre d'humains s'est réuni, ils cherchent à respecter les individus comme une existence morale à l'encontre du pouvoir politique (les limites politiques), si le pouvoir politique devient autocratique la résistance se soulève. Lorsque l'humain est amené à justifier comme un droit naturel son affirmation de soi, on peut appeler cette image politique « la politique du droit ». »

Ces propos de KAWAKAMI Fumio 川上文雄 (1951-) furent théorisés selon les principes de la liberté individuelle de Jean-Jacques ROUSSEAU (1712-1778), confirmant l'être humain comme acteur révolutionnaire s'il est détenteur de sa liberté en tant qu'individu. Force est de constater que si le groupe humain est d'une importance capitale, l'individu en lui-même est l'élément principal qui peut soit le défendre soit le renverser, cela à condition d'être un élément décisionnaire libre. Nous pouvons ainsi recouper les théories sur les spécificités humaines de WATSUJI exprimées plus tôt ainsi que dans notre précédente argumentation sur le groupe et sa supériorité existentielle par rapport à l'individu unique. Cependant, comme démontré depuis son amorce, l'existence humaine raisonnée contraint l'équilibre des forces qui composent son environnement pour se préserver et atteindre le bonheur ultime quel qu'il soit. Par définition, seul l'Humain peut alors se ruiner dans sa philosophie politique, mais il est aussi seul capable de préserver le groupe justifiant chez les utilitaristes la particularité que nous avons déjà exprimée, de se refuser à employer le terme de « sacrifice ». La pertinence de notre propos et de cette citation résident dans la question de la liberté intrinsèque en tant que puissance majeure dans le cas d'un déséquilibre dans la politique. Effectivement, l'éthique de celle-ci l'amène à préserver ce qui est considéré comme la majorité pressentie au détriment, le plus souvent, de la minorité ou de l'individu tandis que paradoxalement l'individu, de par sa liberté personnelle résidant dans sa propre réalisation en tant qu'être humain doué d'une conscience décisive, est l'unique élément capable de définir et rétablir la justesse de l'éthique politique. Cet équilibre aura le plus souvent été produit par l'action communautaire ou au minimum, été soutenu après coup par un groupe hégémonique. Ce soutien pourra être conscient ou non du fait de possibles manipulations par le pouvoir éventuellement corrompu. C'est la raison particulière pour laquelle nous insistons tant sur les questions de libertés individuelles dans ce développement. Néanmoins, pour comprendre la portée de la question des libertés individuelles, nous nous attacherons pareillement à la redéfinition du *public* ainsi que du *privé*. Pour cela, nous prendrons en compte non seulement les principes d'intérieur「内」(uchi)

puis d'extérieur「外」(soto), ainsi que les théories du *soi* et de l'autre「他社」(tasha) brièvement évoquées précédemment, auxquelles nous appliquerons les théories critiques sur la surveillance (sujet qui reste lié à la structure panoptique autour de laquelle gravite le logos de *Psycho-Pass*). En introduction, nous avons cité l' « article 13 » de la *Constitution Japonaise* garantissant le droit à la poursuite du *bonheur* mais surtout dans notre cas d'étude, le droit à la liberté de la vie privée, cela, à condition que ces principes n'empiètent pas sur le *bien commun*.

> 「プライバシーの権利は、「一人にしておいてもらう権利」が出発点であったが、より積極的な権利である「自己情報コントロール権」となった。これは、自分に関する情報を、他人や組織が、いつ、どのように、どんな内容を、どの程度、他の個人や組織に伝えるかを、自ら決定できる（コントロールできる）権利である。また、個人情報は、基本情報とセンシティブ情報とに分けることができる。」[62]

> « Le droit à la vie privé, a eu pour point de départ « un droit que l'on obtient pour soi » mais est devenu le droit positif du « droit de contrôler ses informations personnelles ». C'est un droit où l'on peut décider soi-même (où l'on peut contrôler) des informations nous concernant nous-même, les autres et les groupes, puis quand, de quelle façon, quel contenu, et à quel degré les autres individus et associations les transmettront. De plus, les informations personnelles peuvent être catégorisées entre les informations basiques et les informations sensibles. »

Cependant, la question éthique est à nouveau présente quant à la supériorité du groupe sur l'individu, surtout dès lors où nous venons de démontrer l'importance de l'existence de l'individu même pour la préservation du bonheur philosophique humain. Nous avons de même évoqué les récentes avancées technologiques permettant la réalisation de sociétés surveillées. Si *Psycho-Pass* pousse la possibilité de leur mise en application réelle, il nous faut rappeler que des dispositions sont aujourd'hui déjà prises quant à la question de la surveillance non plus uniquement de l'espace public, mais aussi des environnements semi-privés (tels le lieu de travail) voire privés[63]. Une fois de plus, le cœur de la problématique de l'ambivalence éthique réside dans la légitimité du pouvoir décisionnaire supérieur (dans notre cas d'étude, il s'agit bien sûr du corps politique au pouvoir) ainsi que les limites de la poli-

[62] 笠松幸一 KASAMATSU Kôichi et 和田和行 WADA Wakô (Dir.), Op. Cit., p.182.

[63] Ici notre définition du privé peut être comprise selon plusieurs critères, il peut s'agir du lieu d'habitation privé ou de l'information censée être privée par définition puisque contenue sur des appareils dépendant des lois de propriété privée mais dont l'essence informatisée peut être consciemment ou non partagée. Ce dernier cas de figure est une problématique surgissant de plus en plus de nos jours notamment concernant l'appareillage informatique ou télé-communicatif.

tique à l'égard de l'humain. Le plus souvent, lorsqu'on veut exprimer la liberté de l'expression d'un soi que l'on souhaite conserver par le secret ou bien que l'on apprécie à ne montrer qu'en présence d'un certain cercle d'individus approuvés, on utilisera le terme de vie privée「プライバシー」(puraibashî, privacy). Cette expression peut avoir plusieurs significations, il peut s'agir du secret, de ce qui est réservé à la seule connaissance d'un certain cercle ou bien du respect de l'existence d'un soi individualisé qui nous est propre dans sa propriété ainsi que son immanence. La société disciplinaire soumise à une structure panoptique joue sur la reconnaissance, la compréhension puis l'appréhension de ce soi. La technologie allouée dans *Psycho-Pass* exprime aussi le réalisable d'une violation de ce qui caractérise l'instinct humain qui est la « pulsion » qui, par définition ne représente une liberté nocive qu'à son stade d'assouvissement actif. La punir dans un contexte de prescience représenterait une transgression éthique à l'égard de la liberté naturelle du soi et du choix Humain dans son accomplissement ou bien son non-accomplissement.

Plusieurs principes viennent alors se confronter à cette problématique des libertés nécessaires ou accordées, en d'autres termes entre la liberté qui est due à l'être humain en tant qu'état naturel et nécessaire pour son évolution vers un *bien* supérieur, et la liberté que la politique concède selon la finalité philosophique malgré le risque d'évolution vers une *mauvaise* morale par ce même être humain. La première notion est souvent remise en question par les philosophes ne sachant vraiment quelle liberté fut originelle dans la conception de l'être humain. Est-elle une entité sociale ou bien innée ? Est-ce une idée sacrifiée ou sacrifiable par nature ? Cette seconde notion considère le corps politique et la philosophie qui y est liée comme une conception finale en opposition à l'être puisque son essence même est de brider l'humain pour l'empêcher de se nuire ou de nuire aux autres.

Nous modérerons nos propos en rappelant que nous nous concentrons ici sur la question de la légitimité de la gouvernance du corps politique sur l'humain, et ainsi en toute logique, nous n'évoquerons pas des conceptions politiques ou des interprétations philosophiques qui comprendraient des mouvements faisant abstraction de l'assemblée politique tel que la philosophie anarchiste dont le principe même est la non-allégeance à l'égard d'une autorité supérieure et prônant ainsi l'égalité sociale totale. En effet, notre propos, dans sa substance essentielle, conçoit l'existence d'une autorité politique comme nécessaire à son développement.

Pour en revenir à notre argumentation, nous évoquerons dans *Psycho-Pass* l'application d'un régime disciplinaire total dans la perspective d'une entrave à l'accomplissement du soi par la conservation de son aspect privé principalement par la sup-

pression du domaine privé principalement du fait de l'inférence d'une omniscience chez les détenteurs des pouvoirs.

> 「従来、監視によって奪われるものは、個人の自由であり、個人が自由 に生活を送る際に前提となるプライバシーであると想定されていた。しかし、上で見たように、セキュリティーの権力によって行われる監視は、 むしろ個人の自由を確保し拡大するためにこそ必要とされている。つま り、現在ではプライバシーの確保と自由との関係は、以前のような、プ ライバシーの確保が自由を保障するというよりは、プライバシーを無視 することによってこそ、自由が得られるという関係性の方が強くなって いるということになる。そこで、プライバシーと自由の関係を考える前に、この節ではまずプライバシーと現代的監視との関係を、特に法的な側面を中心に確認して おくことにしよう。」[64]

> « Jusqu'à présent, la liberté individuelle est une chose qui peut être ôtée par la surveillance, on suppose que la liberté de l'individu de vivre en privé est une préconception. Cependant, comme nous l'avons vu ci-dessus, la surveillance qui peut subvenir par le pouvoir sécuritaire devient, surtout, nécessaire pour l'assurance puis l'expansion des libertés individuelles. Pour résumer, actuellement la relation entre l'assurance de la vie privée et la liberté devient d'autant plus fort que plutôt, comme auparavant, que de pouvoir obtenir des libertés par la négligence de la vie privée, c'est surtout en préservant la vie privée que l'on garantit des libertés. Ainsi, avant de considérer la relation entre la vie privée et la liberté, il faudra confirmer son articulation, autour de l'aspect légal de la relation entre la vie privée et la surveillance contemporaine. »

Si l'on définit l'omniscience comme un pouvoir accordé au politique sans qu'il n'y ai réciprocité de cette transparence dans l'information, il va sans dire que les détenteurs du pouvoir s'octroient un net avantage à l'égard de la législation ce qui, comme énoncé plus tôt, est caractéristique d'un régime en transition, donc déséquilibré. Lorsque le régime est ainsi déséquilibré c'est qu'il n'est plus viable pour l'être et le groupe quant à sa finalité philosophique telle que ces deux derniers la conçoivent. Par conséquent nous retrouvons l'importance éthique du droit à la vie privée ou du moins du droit à la liberté de conservation du secret du *soi*. Plus tôt nous avons cependant exprimé la nécessité politique de limiter cette liberté du *soi* pour préserver autant que possible la liberté des autres. Cet équilibre primordial représente l'ambivalence éthique que nous tentons de décortiquer dans ce développement notamment par

[64] 坪井雅史 TSUBOI Masahashi, Op. Cit., pp. 32-33.

le biais d'une étude sur la surveillance maximisée des sociétés, cas émergeants ces dernières années. La vie privée est pourtant une condition préalable à la vie en société puisque pour assurer l'évolution du groupe de façon optimale, il est fondamental de s'accomplir en tant que *soi,* « ego ».

> 「彼にとって自由とは、権力関係が充満する社会空間における各行為主体の戦略的活動であり、そこにおける自己自身との倫理的関係の実践であり、さらにカント的な批判の理念である。」[65]

> « La liberté est, selon lui [FOUCAULT], un acte stratégique de chaque acteur afin que dans un espace social composé de rapports de pouvoir, de fait c'est la pratique de la relation éthique avec soi-même ; il s'agit d'une idée de la critique kantienne. »

Nous retrouvons ainsi à nouveau l'importance du soi, de la volonté individuelle mise en confrontation au groupe cela afin de s'affirmer précisément comme membre utile, si ce n'est indispensable, à la communauté sociétale. Le principe des rapports de forces (ou de pouvoirs) de FOUCAULT que nous avons évoqué lors de notre premier axe pour définir l'existence de l'être nous apparaît à nouveau comme une idée pertinente pour l'approche philosophique de la question de liberté qui est par nature placée dans une position antagoniste avec le corps autoritaire, dans notre cas d'étude, le corps politique. Toutefois, cette mise en confrontation met en exergue l'existence de la liberté sous couvert de l'essentialité de son contrôle par une figure prédominante. De la même façon dans la philosophie morale qu'un *bien* ne peut logiquement exister sans la notion d'un *mal*, la liberté ne peut être comprise qu'à condition de la présence d'une existence de puissance à l'ampleur proportionnelle. Ainsi, le cœur du problème humain existe lorsque la valeur morale de la liberté surpasse ou bien réciproquement se fait surpasser par le poids potentiel de l'entité autoritaire. Conjointement, l'idée politique existe et subsiste avec pour but de refréner les libertés naturelles comprises précédemment comme libertés individuelles lorsque le contexte implique la sauvegarde de l'Homme. La politique semblerait représenter d'elle-même un symbole ambigu de protecteur de la conservation de l'humain en maintenant une symbiose entre les bonheurs individuels et les bonheurs communautaires tout en se devant de restreindre ses propres membres puisqu'ils sont les rouages essentiels au bon fonctionnement de l'acte social. Ils présentent une donnée préjudiciable à ce dernier. Toute-

[65] 森達也 MORI Tatsuya, 「自由」, Dans 飯島昇藏 ÎJIMA Shôzô, 太田義器 ÔTA Yoshiki et 佐藤正志 SATÔ Seishi (Dir.), Op. Cit., pp. 93-94.

fois, l'acte législatif justifiant l'acte politique, dans sa perspective de contrôle n'offre pas d'ambivalence du fait de sa nécessité, c'est lors de son abus à des fins favorisant la minorité autoritaire que la problématique est soulevée sur le bien-fondé de l'existence d'un corps politique dissocié par classification hégémonique du corps social.

> 「しかし、現在の状況において、監視を透明化することがどこまで可能 なのか。市民一人ひとりでは、とても不可能な課題である。ここに、情報の専門家の役割がある。監視を透明化し、市民との対話によって、監視の複合体、つまりはデーベースの連結によって、不当な個人の差別化 および社会の格差拡大を防ぎ、自由と民主的な議論の土俵を守るための 役割が求められるのである。」[66]

> « Cependant, dans notre contexte contemporain, jusqu'à quel point est-il possible de rendre la surveillance transparente ? Pour chaque citoyen il s'agit d'une tâche impossible. C'est ici le rôle des spécialistes de l'information. Rendre la surveillance transparente, par le dialogue avec les citoyens, par la création d'un complexe de surveillance, c'est-à-dire par une connexion de bases de données, ayant pour rôle d'empêcher une différenciation injuste des individus ainsi que l'élargissement des différences sociétales, et de protéger l'arène des discussions libres et démocratiques. »

Nous avons exprimé plus tôt la mise en quarantaine de l'individu s'il s'avérait nocif pour la préservation de la société. Nous y avons de même joint la question de la légitimité d'un environnement panoptique, et ce, en lien avec la structure du logos de notre sujet d'étude : l'animation *Psycho-Pass*. Lorsque les concepts d'hyper-surveillance[67], nuisant à la séparation du privé et du public nécessaire à la construction d'un environnement sécuritaire et rassurant pour l'être humain, et d'essentialité de la liberté pour l'être en tant qu'entité sociale décisionnaire se rejoignent, alors, l'existence d'un espace privé ainsi que du droit à la possession exclusive par un individu sont des principes qui deviennent primordiaux pour assurer un développement équilibré du système de préhension cognitive puis affective de l'Humain. Si ce dernier, dans sa capacité d'*être* en tant que conscience douée de compétences liées à la décision, n'a pas la possibilité d'évoluer dans un univers d'interactions, sa propre redéfinition conduisant à son amélioration processive comme membre social en souffrira. Lorsque nous évoquons la notion d' « univers d'interactions » nous prenons en compte l'idée de partage des

[66] 坪井雅史 TSUBOI Masahashi, Op. Cit., p. 47.
[67] Nous comprendrons dans ce terme, l'utilisation du préfixe mettant en exergue l'omniscience nocive du principe.

informations (qui peuvent se révéler être matérielles ou non) privées avec le domaine public ; il peut s'agir d'un échange réciproque d'informations privées ou bien de la transmission d'information appartenant à la sphère privée jusqu'au domaine public. Deux problématiques peuvent être soulevées dans les limites de notre propos. En premier lieu, nous pouvons remarquer les difficultés des définitions de ce qui appartient à la sphère privée ainsi que la prédominance de l'importance existentielle du groupe, cependant il nous faut rendre compte du fait que le groupe n'est pas forcément synonyme de public lorsque cela concerne le cas d'une délimitation du privé. En second lieu, nous soulèverons la question de la légitimité privée de l'information seulement dans le cas où elle ne se révèle pas essentielle. La situation que nous fournit *Psycho-Pass* en tant qu'étude de cas est toute à fait pertinente. Il y est question d'employer ce qui dépendrait par définition de l'information privée, le résultat d'un calcul de la valeur morale de l'individu prenant en compte les antécédents judiciaires ainsi que l'état d'esprit actuel, particulièrement si ce dernier est affecté d'une pulsion (aussi temporaire ou anodine soit-elle). Toutefois, si l'on considère la conscience d'une personne ainsi que ses pulsions comme une propriété privée, la liberté individuelle de celle-ci est transgressée. Ethiquement, cette transgression serait acceptable si l'on considère le sujet unique comme une menace sociale, cependant, une infraction des informations de la conscience par le pouvoir politique relève pareillement de la violation de la liberté de penser, donc de concevoir des décisions atrophiant le libre arbitre et ainsi empêchant d'évoluer en tant qu'être humain. Néanmoins, l'ambivalence éthique de la conception du libre arbitre demeure lorsque l'équation morale prend en compte les besoins de la société. De surcroît, l'égalité entre individus supposée par les principes éthiques uniformiserait la pratique induisant une réciprocité de celle-ci avec le corps politique. Seulement, la politique par définition propose l'existence d'une autorité supérieure qui invalide par principe l'existence de ces définitions éthiques. Dans le cas d'une société disciplinaire sous surveillance telle que celle dépeinte dans l'œuvre de UROBUCHI Gen, la conception politique se révèlerait en elle-même ainsi d'une politique contre-éthique.

La liberté étant par conséquent un principe ambivalent de l'éthique politique, il nous semble désormais évident et pertinent d'évoquer les « positive freedom » (liberté positive) et « negative freedom » (liberté négative) de Isaiah BERLIN 1909-1997). Ces concepts ne sont pas spécifiques à ce philosophe, les définitions varient selon les écoles de pensée. Toutefois, pour notre présent développement le choix de la vision de BERLIN n'est pas anodin puisque non seulement il présente une dichotomie particulièrement tranchée entre les deux types de liberté, mais surtout parce que sa compréhension de la liberté positive la définit comme ayant

une finalité d'accomplissement du *soi* que nous avons retrouvée dans notre développement, notamment dans la conception du *ningen* de WATSUJI ainsi que dans notre attachement aux problématiques des vies privée et publique.

> 「バーリンはここに「自己支配」という積極的自由基底的な理念を見出した。消極的自由が統制の範囲に関心を抱くのに対して、積極的自由は「統制の源泉」(Berlin 1969 :129/316) に力点を置く。すなわち、「自由」という言葉の「積極的な」意味は、自分自身の主人でありたいという個人の側の願望から来るものである。私は自分の生活や諸々の決定をいかなる種類の外的な諸力にでもなく、私自身に依拠るさせたいと望む。(Berlin 1969 : 131/319) 」[68]

> « Ici, Berlin a découvert l'idée que la liberté positive se fonde sur un « gouvernement de soi ». Alors que la liberté négative s'attache à la sphère du contrôle, la liberté positive donne de l'importance à « la source du contrôle » (Berlin 1969 : 129/136). Autrement dit, le sens « positif » du terme « liberté » provient du désir de l'individu qui veut être son propre maître. Quelles que soient les types de forces extérieures, je ne souhaite dépendre que de ma propre vie et mes diverses décisions. (Berlin 1969 : 131/319) »

De cette description des principes de BERLIN par MORI Tatsuya 森達也 nous pouvons extrapoler plusieurs corrélations entre l'individu, sa liberté et les principes de gouvernance. Les principes de liberté négative se concentrent sur les possibilités misent à disposition de l'individu social tandis que la liberté positive s'attache à la problématique de l'identification de l'entité capable et digne de gouverner la multitude. D'une part les libertés individuelles sont par définition un principe intrinsèque à l'autorité, à l'exercice d'un contrôle extérieur. D'autre part, cela redéfinit l'être humain sociétal en tant qu'entité duelle se gouvernant elle-même et ne laissant pas de puissance hégémonique l'entraver dans sa démarche d'affirmation personnelle et de redécouverte individuelle. Aucun de ces deux attributs précédemment énoncés ne sont naturellement préjudiciables à la nature humaine puisque chacun assure à sa façon le *bien-être* de l'individu en tant qu'objet d'interdépendance légale. L'individu raisonné possède ainsi une liberté individuelle naturelle qui, pour le *bien commun*, est redéfinie par la société sous forme de législation et ce, dans un cadre censé demeurer éthique, c'est-à-dire prônant avant tout la pérennité de l'humanité lorsqu'elle est comprise dans un contexte social

[68] 森達也 MORI Tatsuya, Op. Cit., p. 79.

politisé. De ce fait, s'il y existe une persistance ambivalente de l'éthique, celle-ci se transmettra dans sa formulation législative.

Effectivement, l'intérêt pour notre cas d'étude de cette démonstration réside dans la présence autoritaire du corps politique en tant qu'engrenage du déséquilibre éthique menant à l'abus de pouvoir et ainsi, à la débauche des droits humains ne servant plus le *bien commun*. Parallèlement au fil conducteur de cette présente réflexion, BERLIN dans ses prochaines réflexions évoquera la crainte, naissante de son appartenance à la pensée politique libérale, qu'une telle base systémique crée les fondations d'abus politiques autoritaristes.

> « Many liberals including Berlin, have suggested that the positive concept of liberty carries with it a danger of authoritarianism. Consider the fate of a permanent and oppressed minority. Because the members of this minority participate in a democratic process characterized by majority rule, they might be said to be free on the grounds that they are members of a society exercising self-control over its own affairs. But they are oppressed, and so are surely unfree. »[69]

> « Beaucoup de libéraux incluant Berlin ont suggéré que le concept positif de la liberté comporte un danger d'autoritarisme. Considérez le destin d'une minorité permanente et oppressée. Puisque les membres de cette minorité participent à un processus démocratique caractérisé par la domination majoritaire, ils peuvent être considérés comme libres du fait qu'ils sont membres d'une société exerçant un contrôle sur ses propres affaires. Mais ils sont oppressés et donc sûrement non-libres. »

Nous avons exprimé plus tôt que le cas de *Psycho-Pass* ne revendiquait pas en apparence l'architecture typique d'un régime autoritaire, mais plutôt celle d'un régime disciplinaire. Si les deux peuvent être aisément interchangeables, la différence principale s'établit par la définition du régime autoritaire qui conçoit l'hégémonie de sa puissance politique par le biais d'une société soumise et réprimée (que cela soit conscient ou non de la part de la population). Pourtant, si dans *Psycho-Pass* il existe bien une hypertrophie du pouvoir politique (notamment, comme exprimé plus tôt, par le biais d'un amalgame entre les pouvoirs exécutif et judiciaire), la population en elle-même est totalement consciente des mesures prises, dans l'impératif, pour assurer le contrôle disciplinaire de l'agent jugé moralement mauvais et donc dangereux envers l'entité sociale.

[69] CARTER Ian, « Positive and Negative Liberty », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 4ème edition (2003) printemps 2016, http://plato.stanford.edu/archives/spr2016/entries/liberty-positive-negative/ .

「また、大きな困難が先在する道徳的秩序の肯定と、創造的な人間の自由の承認との不調和から生ずる。受容された秩序がいかなるものであれ、その秩序にたいして自由であるところの自由、また人間存在の本質的原理として認められるところの自由は、所与の秩序にたいして、人間によって自由に創られた作品を対置し、または予見しえない仕方でそれを作る危険を冒す。自由が悪をなしうる自由 (liberté pour le mal) といわれ、また自由な人びとが性質が悪く有害だといわれるのは、まさに前提されたあの秩序にたいしてのことである。そのうえ、政治的共同体において、諸々の道徳間の紛争は実に基本的である。いかなる道徳もそれだけでは、道徳的に紛争を解決できない。それは力による解決を必要とする。相互的な善意をもっていない二つの自由のあいだでは、力による以外に可能な共同体はありえないからである。それは自己をまた十分な政治論として表すことを主張するあらゆる道徳の、政治的失敗を特徴づけることである。」[70]

« De plus, une des grandes difficultés est d'affirmer l'ordre moral préexistant, causée par la reconnaissance et la disharmonie de la liberté de l'homme créatif. Quel que soit l'ordre accepté, il s'agit d'une liberté contre cet ordre, de plus une liberté qui peut reconnaître l'existence humaine comme principe essentiel s'oppose à l'ordre donné, en outre pour l'Humain l'ouvrage librement fabriqué contraste avec le risque encouru par une création imprévisible. On parle de liberté capable d'accomplir le mal (liberté pour le mal), on dit aussi les hommes libres par nature nocifs, justement il s'agit d'une chose contre cet ordre supposé. En outre, selon la communauté politique, les conflits entre diverses morales sont en réalité fondamentaux. Quelles que soient ces mêmes morales, les conflits ne peuvent pas être résolus moralement. Ils nécessitent le pouvoir pour être résolus. Entre ces deux libertés n'incluant pas une bonne volonté réciproque, une communauté ne pouvant reposer que sur le pouvoir est impossible. L'on caractérise soi-même l'échec politique comme l'assertion de toutes les morales en tant que théories politiques suffisantes.»

Si l'expression de la limite morale comme l'une des raisons des limites politiques est pertinente dans le cadre de notre propos global, ce qui nous intéressera surtout ici, est la qualification de la liberté comme telle en tant que principe dépendant de l'existence communautaire. Cela est ainsi réaffirmé par ces propos de SHIRAISHI Masaki 白石正樹 (1945-). La liberté comprise comme conception naturelle à l'Homme et nocive, renvoie à l'intelligence d'une

[70] 白石正樹 SHIRAISHI Masaki,「R. ポランにおける政治と倫理」, Dans 千葉眞 CHIBA Shin, 佐藤正志 SATÔ Seishi et 飯島昇藏 ÎJIMA Shôzô (Ed.), Op. Cit., pp. 176-177.

liberté positive dont la nature impulsive[71] mène le plus souvent à la mise en danger de l'autre ou de la société. La liberté négative définit par défaut comme une construction humaine relève ainsi de la prise de conscience de l'être en tant qu'élément sociétal, comprenant que l'homme dans son état naturel ne serait pas capable de consentir à sa soumission relative au contrôle de l'autorité politique si ce n'était pour la sauvegarde de l'état collectif. Nous pouvons alors déceler une double existence éthique dans cette condition puisqu'alors que nous avons défini la liberté individuelle comme une nécessité propre à l'être humain, la répression de celle-ci dans sa compréhension de liberté positive constitue une obligation éthique. Lorsque nous mentionnons l' « obligation éthique », il s'agit pour nous, ainsi que dans le cadre de cette étude, de la qualification du bien moral paradoxal, c'est-à-dire qui va parfois à l'encontre de l'opinion publique tandis que sa réalisation permet l'évolution positive de l'être communautaire. Il est ici à nouveau question de l'ampleur de la sphère décisionnaire du pouvoir politique dans sa dimension éthique où la mise sous contrôle d'un principe naturel humain (manœuvre contre-éthique) est inéluctable au bien-être de la structure sociale (manœuvre éthique). De ce fait, nous pourrions nous interroger sur l'origine de cette nécessité, ou plutôt, qui peut être jugé responsable de la gouvernance de sa communauté sociale propre ? Si dans l'étude de cas que nous offre *Psycho-Pass* ce rôle d'envergure fut relégué à une entité synthétique ainsi qu'antipathique, dont nous disserterons de la pertinence lors de notre analyse des séquences dédiées, le gouvernement japonais contemporain a opté pour le choix d'un modèle politique inspiré de la structure monarchique constitutionnelle seulement avec le soutien d'une figure impériale. Nous reviendrons plus tard sur les spécificités du gouvernement japonais tel qu'il s'est structuré jusqu'à présent dans notre troisième axe, mais l'importance de la précision du type de régime politique actuel induit une interprétation nouvelle et concordante à notre actuelle dissertation. En effet, la monarchie constitutionnelle gravite autour de la présence d'une figure autoritaire la plupart du temps unique qui est elle-même contrôlée dans son acte politique par une constitution acceptée comme préexistante. Nous obtenons alors un symbole supérieur, voire absolu dans sa création, qui, dans l'essence de sa liberté est limité par l'objectif éthique que le pouvoir ne devienne pas nuisible au peuple. Nous gardons à l'esprit que les possibilités d'abus sont toujours présentes, puisque le propre de l'Humain est d'évoluer en parallèle de la société qu'il se créé grâce, notamment, à son libre arbitre. A contrario et en dépit d'une forme d'absolutisme total du pouvoir politique, la population bénéficie d'une liberté propre à la communauté qui est d'élire, d'une façon ou d'une autre, l'individu ou le

[71] Nous emploierons ici ce terme selon sa définition littérale caractérisant l'action de pulsion qui est irréfléchie, ou qui outrepasse la volonté, tendant le plus souvent vers l'acte violent.

groupe amené à diriger cette dernière vers un *bien* meilleur et définitif. C'est alors qu'interviennent une fois de plus les notions de libertés positive et négative. Si l'on reprend le point d'origine de notre discussion qui remettait en question la légitimité de la formation d'une structure panoptique à l'échelle sociale aux dépens du bonheur lié à l'accession de certaines libertés individuelles, son exercice sera hypothétiquement un *bien* moral à partir du moment où la structure est généralisée et employée pour toutes les classes de pouvoirs (c'est-à-dire par exemple, la strate sociale ainsi que la strate politique). Ce que *Psycho-Pass* nous démontre alors, est l'utilisation d'une politique panoptique, et non d'une architecture, qui par définition sera un concept à l'éthique invalidée si l'on prend en compte les précédentes définitions des libertés, dans la connaissance de leurs nécessités ainsi que de leur nuisibilité à l'égard de l'individu puis de la société. Selon la liberté positive de BERLIN[72] l'Homme est une donnée naturellement libre dans la capacité d'assouvir ses propres désirs en l'absence d'entraves extérieures, tandis que selon ses principes de liberté négative, ce dernier est une donnée à fort potentiel chaotique. De ce fait, l'ambivalence éthique du contrôle politique à l'égard de la liberté pourrait se transmuter en ambivalence de l'éthique de la liberté à l'égard de la société humaine voire de l'individu, dès lors que celui-ci ne voit son évolution positive s'accomplir qu'à condition d'interactions avec l'autre. En réalité, pour l'être humain, le besoin d'être l'instrument de sa propre volonté est une idéologie qui doit transparaître dans la gestion politique, afin de tempérer les pulsions, légitimes, de l'Homme. Il est nécessaire à celui-ci, non plus de s'améliorer pour lui-même mais surtout pour faire progresser le carcan sociétal dans lequel il évolue, c'est pourquoi, ainsi que nous l'avons constaté chez Ian CARTER, la majorité des philosophies, traitant de ces questions des libertés, conservent une approche politique libérale. Et ce, afin de revendiquer une finalité humaine dans l'essence de la liberté naturelle, même si on peut considérer une société de contrôle absolu comme un équivalent acceptable dans les cas les plus extrêmes tel que l'illustre *Psycho-Pass*. En effet, si la liberté est dans la nature humaine un élément nuisible à la société qu'est-ce qui l'empêcherait d'être éthiquement supprimée ?

Nous avons débuté cette sous-partie en mettant en exergue la structure panoptique de l'univers de *Psycho-Pass,* arguant du fait qu'il s'agit d'une architecture d'omniscience disciplinaire promettant, dans le cadre d'une société non-criminelle, la sécurité individuelle pour la sauvegarde collective. La formation d'une telle structure sociale commence à prendre ses marques dans notre contexte contemporain, particulièrement en réponse aux avancées techno-

[72] Nous évoquerons à nouveau ces principes dans le contexte de notre compréhension générale de ses écrits, plus particulièrement des transcriptions que nous avons pu trouver de l'ouvrage alors épuisé : BERLIN Isaiah, *éloge de la liberté*, Paris, Calmann-Lévy, (1988) 1994.

logiques permettant l'implantation d'une surveillance omniprésente sans troubler par son évidente présence le développement de l'organisation sociétale cela, à des fins de préservation de la sûreté interne. A la suite de ceci, nous avons posé la problématique de l'éthique politique dans son implication judiciaire dans l'appréhension des libertés individuelles en mettant en scène la dichotomie entre le privé et le public pour soulever le statut humain en tant qu'entité duelle à la définition morale ambivalente voire d'une nature instable à tendance nuisible pour la multitude. Une telle qualification de la nature humaine nous a conduit à traiter des théories de liberté positive puis liberté négative afin d'assumer l'entité autoritaire comme un mal nécessaire si l'optique politique est de faire converger la sauvegarde de l'entité sociale vers la poursuite du *bien commun*. La liberté positive est ainsi devenue une présence ennemie à la finalité politique, cela, de par sa nature même. Toutefois, il est primordial de prendre en compte la controverse des *bonheurs* humains nécessaires au véritable accomplissement philosophique politique d'une entité sociale politisée. Si ceux-ci peuvent être compris comme valeurs positives pour la multitude, plaisirs individuels ou bien respect vertueux et juste dans les interactions avec l'autre ou la société, ils doivent toutefois être pris en considération par le corps politique pour maintenir la cohésion des volontés individuelles. Nous avons défini cet impératif comme une « obligation éthique », et nonobstant l'existence d'un déséquilibre éthique politique menant à la désagrégation du corps étatique entier, il faut comprendre cette forme de déterminisme de la liberté individuelle ou positive d'une part, comme un axiome[73] philosophique et d'autre part, comme une vérité humaine dont la conception évolue en parallèle de l'évolution de la conscience morale humaine, c'est-à-dire perpétuellement changeante dans sa prise en compte et dans un même temps immuable dans son principe source.

De ce fait, la problématique de l'éthique appliquée par laquelle nous avons focalisé notre étude sur l'antagonisme naturel entre les libertés et les disciplines, implique finalement la révolution de la préhension de l'idée de liberté non pas comme idéologie à défendre à tout prix mais plutôt comme principe naturel dont la valeur morale est négative à l'égard de la survie sociétale. Ainsi, l'ambivalence éthique sur la question de la préservation de la liberté pourrait en définitive devenir une apologie de la défense de l'autorité si la nature même du pouvoir n'était pas d'offrir une alternative inverse absolue et automatique à cette nature néga-

[73] Nous utiliserons ce terme dans la compréhension de sa définition philosophique selon : « axiome », *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, Paris, SEJER-Nathan, nouvelle édition (1967) 2008. Celui-ci le défini comme : « 1. Philos. Vérité indémontrable mais évidente pour quiconque en comprend le sens (principe premier), et considérée comme universelle. » Ainsi que dans « Dictionnaire Larousse en ligne » sur le domaine :
www.larousse.fr/dictionnaires/français/axiome/7191?q=axiome#7160 définissant le terme tel que : « Dans la logique aristotélicienne, point de départ d'un raisonnement considéré comme non démontrable, évident. Enoncé initial d'une théorie axiomatisée, qui sert de point de départ aux démonstrations dans cette théorie. Enoncé indiscuté, admis comme base d'une construction intellectuelle, sociale, morale, etc. : vérité admise par tous sans discussion. ».

tive. De même, malgré une valeur morale naturelle négative pour la communauté, la liberté positive consiste en une valeur morale définitivement positive à l'égard de l'individu isolé. A nouveau, l'ambivalence éthique de l'acte politique ne réside pas forcément dans ses conséquences comme l'ont évalué certaines philosophies utilitaristes que nous avons auparavant développées, mais plutôt dans la racine même du principe mis en cause. En effet, si l'on continue selon la logique de ces définitions et déductions précédentes, l'être humain possédant naturellement une liberté à valeur morale négative, c'est-à-dire qui tend vers la *mauvaise* éthique, se voit tout de même placé dans sa qualité ontologique sur un pied d'égalité avec autrui puisque ce dernier possèdera la même valeur morale négative. Un régime disciplinaire, tel qu'il peut être dépeint dans *Psycho-Pass* dans son abus de la force politique (dans un but d'éviter tout excès moral négatif de la part d'individus constituant la population menaçant ainsi la majorité future), fait chavirer la balance neutre du principe éthique vers le dysfonctionnement philosophique politique non seulement lorsqu'il menace les libertés individuelles en tant qu'outil de perfectionnement de l'être mais en particulier lorsqu'il définit une forme d'égide spécifique à l'égard d'une entité qui s'en trouve distinguée de la population. C'est-à-dire, lorsqu'une certaine strate de la population devient impérieuse à l'action légale, politique ou judiciaire. Ces affirmations ne dénoncent pas l'existence d'une autorité supérieure puisqu'il s'agit là au contraire du cœur de la définition de l'objet politique, mais dénoncent plutôt l'inconduite probable d'une survenance politique supérieure en tant que vecteur du législatif, du judiciaire et de l'exécutif, dont la finalité n'est plus l'évolution de l'être humain et de la communauté à laquelle il appartient ainsi qu'à laquelle cette même politique doit finalement allégeance, mais résulte en une forme de stagnation précaire menant à la déliquescence de la sphère d'influence susnommée.

Par conséquent et en conclusion de ce premier axe, l'éthique politique apparaît comme une entité ambivalente par nature. Essentiellement par le traitement inéluctable qu'elle réserve à l'être humain en tant qu'instrument social. Alors que la morale élémentaire devrait l'amener à résister efficacement et rapidement à tout processus politique qui n'apporterait plus à l'Humain ce qui est nécessaire à son évolution positive vers l'état de *bonheur absolu* et persistant. L'exemple utilisé de la série d'animation *Psycho-Pass* ainsi que de sa mise en scène panoptique ont permis la mise en exergue du cas très représentatif de la société disciplinaire qui, pour nous, illustre la parfaite limite entre les régimes considérés comme discordants que sont la démocratie et la dictature. En effet, la politique disciplinaire n'est pas dans sa définition un *mal* pour la collectivité humaine mais il s'agit d'une structure politique prisée dans les œuvres

culturelles critiques pour illustrer la facilité de renversement idéologique, le plus souvent néfaste pour le *bonheur commun*.

Ce thème sera abordé dans notre développement suivant qui se focalisera sur l'étude analytique dédiée de trois séquences extraites de *Psycho-Pass* que nous avons jugées comme étant pertinentes à l'égard de la continuité logique de notre propos. Nous y développerons la question de la scénaristique puis de la technique d'animation, dans le sens de l'analyse filmique. Cette analyse étudiera la problématique plus générale des différences entre le scénario et la narration.

<u>Axe Deuxième :</u> La filmique de l'animation, analyse critique séquentielle : communication sous-jacente, divertissement ou reportage des futurs réalisables ?

1) L'écriture de la science-fiction : l'épine dorsale des possibles

Le choix de l'œuvre d'animation sérialisée *Psycho-Pass* en tant que fil rouge représentatif du cas d'étude qui nous concerne ne fut bien sûr pas anodin. La facture scénaristique de l'ouvrage, ses composantes pour structurer l'univers qu'il s'agisse des topoi, logoi ou des personnages, les genres littéraires rattachés à ceux-ci et même le style du medium en lui-même sont des éléments qui contribuent non seulement à la dimension vraisemblable du propos ainsi qu'à l'attachement (qu'il soit émotif ou intellectuel) au macrocosme et ses embranchements microcosmiques dépeints. Cet axe se focalisera sur l'étude analytique de trois séquences[74] définies au préalable par nous-même selon leur pertinence. Nous évoquerons brièvement leur contexte et nous nous réfèrerons à elles selon leur intitulé respectivement « Séquence 1 »[75],

[74] Nous orienterons le lecteur vers nos références bibliographiques concernant la source primaire de ce mémoire. En effet, étant dans l'impossibilité de fournir des annexes vidéos sans enfreindre les droits de diffusions liés à la licence, nous recommandons au lecteur de se tourner vers les plateformes officielles et accréditées de partage ou bien vers les plateformes de distribution commerciale pour accéder aux contenus :
https://www.amazon.com/PSYCHO-PASS-Extended-Original-Japanese-Version/dp/B00Q52FKE8 ;
https://www.amazon.co.jp/PSYCHO-PASS-%E3%82%B5%E3%82%A4%E3%82%B3%E3%83%91%E3%82%B9-Blu-ray-BOX-6%E6%9E%9A%E7%B5%84/dp/B00L80SIK0/ref=sr_1_1?s=dvd&ie=UTF8&qid=1473547949&sr=1-1&keywords=%E3%82%B5%E3%82%A4%E3%82%B3%E3%83%91%E3%82%B9 ;
http://www.animate-onlineshop.jp/pn/pd/1273781/ .

[75] Pour les prochaines références aux épisodes correspondants, nous utiliserons les anciennes dénominations d'épisodes afin de spécifier nos propos puisque l'extended edition ne les a plus pris en compte lors la restructuration de ceux-ci. En effet, chaque épisode de cette version représente deux épisodes de l'ancienne version joints pour en diminuer le nombre, ce qui revient à exprimer dans ces intitulations la situation de nos séquence en première ou deuxième moitié de l'épisode. Ainsi nous comprendrons notre Séquence 1 dans : 和田丈嗣 WADA George (prod.), 2012,「犯罪係数」(hanzai keisû, coefficient criminel), [Episode 1 de la série télévisée], In 本広克行 MOTOHIRO Katsuyuki (réal.), 塩谷直義 SHIOTANI Naoyoshi (réal.), 虚淵 玄 UROBUCHI Gen (scén.),「PSYCHO-PASS サイコパス」, Tôkyô, 株式会社プロダクション・アイジー, フジテレビ. Comme nous utiliserons nos séquences comme des extraits vidéos indépendants, nous les exprimerons comme compris dans des instants allant du point « 0:00 » au point « 5:41 » pour la Séquence 1, ce qui représente les scènes de l'instant « 16:50 » à l'instant « 22:39 » de cet épisode. Nous procéderons ainsi pour les deux séquences suivantes.

« Séquence 2 »[76] et « Séquence 3 »[77]. Si cette sous-partie se concentrera sur l'aspect scénaristique ainsi que sur les parallèles possibles avec nos précédents propos, la seconde sous-partie consistera en un examen de la filmique (ou plutôt de l'animation) de celles-ci en prenant en considération nos précédentes conclusions et théories. De ce fait, l'on pourrait exprimer l'objectif de notre exercice comme une étude comparative analogique du scénario face à la narration. L'étude sera produite selon un schéma thématique et suivant aussi la chronologie épisodique originelle afin d'apporter un maximum de clarté à notre présent écrit.

Toutefois, nous avons jugé nécessaire, dans le cadre d'une étude sur l'animation, de traiter en premier lieu de l'animation japonaise en tant que produit d'une politique de la culture qui se transmute selon la conscience créatrice ou réceptrice en une culture de la politique. La capacité d'un médium à traiter de problématiques ou bien de faits de société concrets n'est ni nouvelle ni spécifique à la culture japonaise. Cependant, si une telle utilisation médiatique n'est pas inédite, son traitement par le corps politique et la multiplicité de ses objectifs (ainsi que de leurs entrecroisement dans certains cas) en ont fait un pouvoir politique et représentationnel sur les scènes nationale puis internationale qui s'avère finalement peu traité dans le paysage culturel d'autres nations. Ainsi, nous n'exprimons pas le principe du soft-power comme une influence unique en son genre mais son éventuelle transposition dans l'expression d'un « Cool-Japan » sera un des points principaux de cette brève argumentation. Bien qu'il s'agisse d'une notion largement antécédente dans son concept, le terme de « soft-power » tel qu'il est compris encore aujourd'hui fut introduit par le politologue Joseph Samuel NYE Jr. (1937-) au début des années 1990[78].

---

[76] Cette Séquence 2 dans : 和田丈嗣 WADA George (prod.), 2012,「水に書いた約束」(mizu ni kaita yakusoku, Promesses écrites dans l'eau), [Episode 9 de la série télévisée], In 本広克行 MOTOHIRO Katsuyuki (réal.), 塩谷直義 SHIOTANI Naoyoshi (réal.), 虚淵 玄 UROBUCHI Gen (scén.),「PSYCHO-PASS サイコパス」, Tôkyô, 株式会社プロダクション・アイジー, フジテレビ est comprise dans les instants allant du point « 0:00 » au point « 4:35 », ce qui représente les scènes de l'instant « 34:16 » à l'instant « 38:51 » de cet épisode.

[77] La Séquence 3 dans : 和田丈嗣 WADA George (prod.), 2012,「正義の在処」(seigi no arika, L'endroit où se trouve la justice), [Episode 10 de la série télévisée], In 本広克行 MOTOHIRO Katsuyuki (réal.), 塩谷直義 SHIOTANI Naoyoshi (réal.), 虚淵 玄 UROBUCHI Gen (scén.),「PSYCHO-PASS サイコパス」, Tôkyô, 株式会社プロダクション・アイジー, フジテレビ est comprise dans les instants allant du point « 0:00 » au point « 6:39 », ce qui représente les scènes de l'instant « 27:12 » à l'instant « 33:51 » de cet épisode.

[78] NYE Jr. Joseph Samuel, *Soft power : The means to success in world politics*, New-York, Public Affairs, réédition numérique (2004) 2009, pp. 4-5. Il y définit le soft-power de la façon suivante :

« Soft-power rests on the ability to shape the preference of others. At the personal level, we are all familiar with the power of attraction and seduction. […] Political leaders have long understood the power that comes from attraction. If I can get you to want to do what I want, then I do not have to use carrots or sticks to make you do it. Whereas leaders in authoritarian countries can use coercion and issue commands, politicians in democracies have to rely more on a combination of inducement and attraction. Soft power is a staple of daily democratic politics. The ability to establish preferences tends to be associated with intangible assets such as an attractive personality, culture, political values and institutions, and policies that are seen as legitimate or having

「(略) 「ソフト・パワー」とは「強制と報酬」の原理にもとづくものではなく、おのずと他国が影響を及ぼされてしまうような力（パワー）のことである。ハード・パワーがその国の「軍事力」「経済力」をいうのに対し、ソフト・パワーはその国の「魅力」のことを意味しているといえよう。ではソフト・パワーとなる国家の魅力は、どこから生まれてくるのだろうか。ナイは、ソフト・パワーの源泉を３つ挙げている。それは、政治的な価値観、外交政策、文化だ。（略）ある国に体現しようとする価値観が、他国から見て魅力的なものにうつるなら、他国に対する影響力は強まるだろう。逆に、ある国が、他国からの支持を得にくい価値観をもっている場合、その国は魅力あるものとは見なされず、他国に対して影響力を行使することもできなくなる。」[79]

« […] « Le soft-power » ne se fonde pas sur les principes de « la contrainte et de la récompense », il s'agit d'un type de pouvoir exerçant une influence sur un autre pays et soi-même. Tandis que le hard-power sera « le pouvoir militaire » ou « le pouvoir économique » d'un pays, le soft-power sera considéré comme « le pouvoir d'attraction » de ce pays. D'où pourrait ainsi naître le pouvoir d'attraction d'un pays devenu soft-power. NYE offre trois origines du soft-power. C'est une culture aux valeurs de politiques étrangères. Si les valeurs de l'incarnation d'un pays se transfèrent comme objet d'attraction vers d'autres pays, cela amplifiera son influence sur ces autres pays, à l'inverse, dans le cas où un pays obtient difficilement le soutien d'autres pays par ces valeurs, ce pays ne peut pas être vu comme attractif, et ne peut plus exercer d'influence à l'encontre des autres pays. »

Si l'on fonde notre présent développement sur les théories de sa définition, notamment cette définition par ENDÔ Hideki 遠藤英樹 (1963-), le soft-power est plus une diplomatie de la

---

moral authority. If a leader represents values that others want to follow, it will cost less to lead. Soft power is not merely the same as influence. »

« Le Soft-power se fonde sur la capacité à façonner les préférences des autres. Sur un niveau personnel, nous sommes tous familiers avec le pouvoir de l'attraction et de la séduction. […] Les chefs politiques ont compris depuis longtemps le pouvoir de l'attraction. Si je peux obtenir de vous que vous vouliez faire ce que je souhaite, alors je n'ai pas à utiliser de carotte ou de bâton pour vous le faire faire. Tandis que les chefs de pays autoritaires peuvent utiliser la coercition et donner des ordres, les politiciens des démocraties doivent plutôt compter sur un mélange de motivation et d'attraction. Le soft-power est une base des politiques démocratiques quotidiennes. La capacité d'établir des préférences tend à être associée à des atouts intangibles tels qu'une personnalité attirante, la culture, les valeurs et fondations politiques, les politiques légitimes ou bien l'autorité morale. Si un chef représente des valeurs que d'autres veulent suivre, cela lui coûtera moins de gouverner. Le soft-power n'est simplement pas identique à l'influence. ».

[79] 遠藤英樹 ENDÔ Hideki,『現代文化論・社会理論で読み解くポップカルチャー』, Kyôtô, ミネルヴァ書房, 2011, pp. 44-45.

culture[80] qu'une véritable politique du pouvoir international, en effet, le but premier de celui-ci est l'intérêt de son action sur l'image que l'état concerné projette à l'égard des autres nations. Toutefois, cette image peut de la même façon être construite avec la population de ce même pays comme cible privilégiée. Dans ce dernier cas il peut s'agir de deux utilisations possibles, la première est une application d'une forme propagandiste tandis que la seconde ressemblera plus à une promotion de l'image du pays avec deux objectifs : une amélioration des relations entre la classe populaire et la classe politique dirigeante (qui le plus souvent voit l'échéance électorale approcher ou bien se retrouve dans une situation proche de la disgrâce auprès du peuple, notamment suite à un scandale médiatisé), ou bien favoriser voire attiser la fierté nationale et par conséquent encourageant par exemple la prise d'emploi sur place, le refus de la délocalisation voire le sentiment de *bien-être* général. Ce qui nous intéressera plus particulièrement dans le cas du Japon est la question du « media mix » et de l'industrie du contenu「コンテンツ産業」 (kontentsu sangyô). Le premier représente la stratégie la plus efficace et la plus utilisée pour définir non seulement si un produit de culture populaire rencontre du succès ou non tandis que le deuxième définit de façon plus générale le marché des media de masse. Dès lors que l'on souhaite créer, la problématique de la rentabilité du produit final rentre le plus possible dans l'équation de sa réalisation, ne serait-ce que pour assurer le futur économique de l'entreprise, et pour s'assurer de la réalité des capacités du personnel en tant qu'éléments créatifs. C'est justement parce que la finalité soft-power est non seulement la preuve la plus tangible existante de la capacité créative de l'être humain, mais surtout un des moyens de quantifier puis entériner la valeur du medium de l'animation et par extension *Psycho-Pass* en tant qu'influence populaire. Du point de vue d'une société dépendante alors de l'influence du soft-power pour s'imposer, la valeur commerciale finale d'un produit se constate non seulement par ses recettes (notamment à l'aide d'un processus de merchandising fondé sur le « media mix ») mais aussi par la formation d'un succès et d'une autorité culturalisée[81] d'abord dans le pays même puis à l'exportation. Coupé d'une véritable force armée et victime dès les années 1980 d'une rupture économique qui le plongea dans une longue pé-

[80] 三上貴教 MIKAMI Takanori,「パブリック・ディプロマシー研究の射程」,『修道法学』, Hiroshima, 広島修道大学学術交流センター, Volume 29, Numéro 2, 2007. Dans son article universitaire, MIKAMI Takanori 三上貴教 met en parallèle les concepts de « soft-power »「ソフト・パワー」 et de « diplomatie publique »「パブリック・ディプロマシー」(liée plus particulièrement aux questions de communication puis de stratégie nationales).

[81] Ian CONDRY parle ainsi d'attachement émotionnel entre autres à la plateforme, c'est-à-dire le produit culturel ciblé :

« I argue the platform is better viewed in terms of characters and worlds – that is, both as free-floating ideas and as objects of emotional attachment. »

« Je soutiens que la plateforme est mieux considérée en termes de personnages et de mondes – c'est-à-dire, en tant qu'idées libres et objets d'attachement émotionnel. »

Dans : CONDRY Ian, *The Soul of Anime : Collaborative creativity and Japan's Media Success Story*, Londres, Duke University Press, 2013, p. 113.

riode de stagnation économique négative, l'état japonais doit retrancher ses influences visibles dans d'autres domaines dont celui de la culture médiatique[82].

De surcroît, le soft-power, dans ses diverses applications et compréhensions peut se décliner en d'autres ramifications. Par exemple, ENDÔ exprime une théorie du traitement des media selon les principes du théoricien médiatique canadien Marshall MCLUHAN (1911-1980)「ホット・メディア」(hotto media, « hot media ») et「クール・メディア」(kûru media, « cool media ») :

> 「メディアは人間の無意識レベルにまで深く入り込み、コンテンツ（中身）以上のプラスアルファをメッセージにして、私たちにもたらすのだ。（略）こうして幅広くメディアを定義したうえで、マクルーハンはメディアを「ホット・メディア」と「クール・メディア」の２つに分類する。「ホット・メディア」とは、情報の精細度（できあいのつくりこみ度）が高いメディアのことをいう。それに対して「くーる・メディア」とは、情報の精細度（できあいのつくりこみ度）が低いメディアのことをいう。」[83]

> « Les media pénètrent au plus profond de l'inconscient humain, nous apportons un message au-delà du contenu (contents) superficiel. […] en plus d'une telle définition si vaste des media, MCLUHAN les classifie en deux catégories, les « hot media » et les « cool media ». Les « hot media » traitent des hauts-media dans leur degré de détails (ou les degrés de recomposition) de l'information. Au contraire, les « cool media » traitent des bas-media dans leur degré de détails (ou les degrés de recomposition) de l'information. »

L'interprétation des「クール・メディア」puis「ホット・メディア」de MCLUHAN par ENDÔ propose une relation de la transcription du propos médiatique selon la sensibilité de l'individu récepteur. En effet, la définition des「ホット・メディア」comme transmetteurs d'un haut-media relate selon eux la concentration d'un unique sens du récepteur ne nécessitant finalement pas une interaction accrue entre les deux objets, nous prendrons comme exemple la radio, relatant des informations dont l'unique « degré de détails » se transmet par l'ouïe. Cela, tandis que les「クール・メディア」compris comme transmetteurs de bas-media relève de la multiplicité des sens réquisitionnés par l'individu récepteur amplifiant son

[82] L'ampleur de ce besoin de reconnaissance fut tel qu'en Décembre 2001 la loi fondamentale sur la promotion pour les arts et les cultures「文化芸術振興基本法」voit le jour.
[83] 遠藤英樹 ENDÔ Hideki, Op. Cit., pp. 93, 94.

implication dans l'interaction avec l'objet producteur. Toutefois, il nous faut soulever le fait que l'emploi de ces divers sens minimise la demande sensible qui sera logiquement compensée par d'autres moyens intellectuels et compréhensifs de l'individu. Nous prendrons comme exemple, l'animation où l'écart graphique avec la réalité visuelle amènera le spectateur à combler ces divergences, le plus souvent par le biais de liaisons logiques imaginatives ou bien par des mécanismes physiques comme les effets de persistance rétinienne pouvant tromper l'interprétation du mouvement incomplet de l'animation. Nous avons jugé cette classification des media comme pertinente puisque le concept de「クール・メディア」amène à la réinterprétation des traductions sensibles de la lecture d'un medium. Non seulement cela justifie la légitimité de la pluralité des lisibilités de la scénaristique d'un produit tel que l'animation mais aussi, celle de l'occultation justifiée d'une catégorie de media puisqu'offrant une catégorisation du medium en fonction de ses degrés de transmission d'informations au récepteur. De surcroît, du point de vue culturel puis économique, les media soumis à la réciproque de l'influence du soft-power seront le plus souvent catégorisés dans les「クール・メディア」. Effectivement, lorsque nous traitons d'une réciproque d'influences nous exprimons le soft-power non pas comme l'origine du medium, au contraire, celui-ci a été fondé sur la prise de conscience d'une possibilité de pouvoir du medium. Pourtant, le soft-power a fini pour certains cas par influer sur le déroulement de la distribution, de la production, de la structuration ainsi que de l'élévation populaire d'un medium devenant produit. Néanmoins, pour qu'il y ait cette application productive du「クール・メディア」en tant que soft-power, une fondation économique pressentie et ultérieure doit s'effectuer. S'il n'y a pas de réussite populaire induisant des ventes aux revenus positifs, l'objet medium ne sera pas considéré comme produit de soft-power et inversement.

Pour le cas de l'animation, le marché a toujours connu une économie importante[84] en croissance constante de 2002 à 2006 avec un revenu de 1 billion 3,139 milliards de Yens. Malgré un taux décroissant en 2009, le marché de l'animation opère une remontée exponentielle jusqu'en 2014 avec un plafond inédit de 1 billion 6,296 milliards de Yen. Le fait que ce marché ait toujours connu une relative stabilité puis connaisse une croissance jusqu'en 2015 encore, rend bien compte de sa popularité ainsi que son attrait en tant que divertissement privilégié au Japon. Le cas japonais de l'utilisation de l'œuvre culturelle comme pouvoir politique dans son économie n'est pas le premier à émerger, cependant s'il s'est imposé sur la

[84] Nous nous référons ici à une enquête officielle des services télévisuels et gouvernementaux sur le marché médiatique japonais (comprenant ainsi le marché de l'animation japonaise) :「日本動画協会実施アンケートや各種統計発表などから算出」: http://aja.gr.jp/jigyou/chousa/sangyo_toukei .

scène culturelle internationale c'est non seulement par la récurrence de son imagerie nationale ainsi que grâce à la persistance du fantasme créé par les précurseurs[85]. Cette création du fantasme se fonde sur la formation méthodique d'une symbolique de l'imaginaire qui est approuvé et assimilé socialement chez la majorité des Japonais en vue d'être transmise à l'étranger. Cependant, le mouvement inverse est tout à fait possible lorsque l'imaginaire voulu ne repose pas sur la notion d'exotisme[86], permettant une perméabilité de cet imaginaire vers une propagation internalisée dans l'inconscient commun.

Evidemment, le succès d'un produit dépend de sa réception par le public récepteur. C'est pourquoi, nous allons procéder à une étude de l'audience rattachée à notre étude de cas. *Psycho-Pass* fut dans un premier temps diffusé au Japon sur la chaîne télévisée『フジテレビ』[87] (Fuji terebi, Fuji TV) sur la plage horaire spécifiquement dénommée「ノイタミナ」(noitamina) dédiée aux séries d'animation. Toutefois, ce panel de programmes s'insère dans un cadre horaire nocturne logiquement destiné à un public de jeunes adultes et adultes[88] s'étendant de 00h45 à 1h45 depuis 2010. Le style même de l'animation a été conçu pour interpeller un public plus averti et mature, notamment par son inscription dans une graphique violente physiquement et psychologiquement sachant qu'un tel public serait capable de faire abstraction de celle-ci, de l'accepter dans une optique de compréhension auxiliaire. En effet, la conscience mature saura assimiler ces deux formes de violence et s'approprier un point de vue différent voire nouveau à l'égard du scénario :

> « **Shiotani :** The story itself is quite violent and involves a lot of body horror,[…] Gen Urobuchi san just let us deal with it. The reason any of that is in the series is not because we wanted to make a violent series, but we wanted to make an artistic series that just happened to

[85] Lorsque nous exprimons ici la notion de « précurseurs », nous faisons allusion aux artistes et créateurs culturels à l'origine de création de classiques reconnus comme données essentielles d'une culture de masse adoubée par la majorité réceptrice (qui peut toutefois représenter une minorité populaire sur un ensemble national, d'où par exemple sa classification en tant que « subculture »).

[86] Dans son ouvrage AZUMA traite du « Cool-Japan » dans son utilisation médiatique mettant en transparence l'exotisme comme imagerie encore privilégiée. Toutefois il commence à remettre en question la persistance d'un tel imaginaire du Japon, particulièrement avec l'émergence croissante d'études médiatiques sur ce soft-power précis, ce, dans : 東裕紀 AZUMA Hiroki (Dir.), 『日本的想像力の未来　クール・ジャパノロジーの可能性』, Tôkyô, NHK 出版, 2010, p. 141 :

「日本を対象とする学問が発展し、あるいは彼ら自身の勉強が完成して、すべてが明らかになったあとにも、日本はエキゾチックで「クール」なものとしてありつづけるのでしょうか。」

« Avec le développement des études ciblant le Japon, ou bien l'achèvement de celles-ci, même après que tout soit devenu clair, le Japon continuera-t-il en tant que chose « cool » dans son exotisme ? »

[87] Nous avons jugé, compte tenu du propos de notre présent mémoire, de préciser que cette chaîne télévisuelle au contraire de la plus célèbre « NHK », n'est pas liée au media d'Etat et ainsi relativement politiquement indépendante.

[88] *Psycho-Pass* fut annoncé par la chaîne « Fuji TV » comme programme diffusé le Jeudi de 24h45 à 25h15, soit le vendredi de 00h45 à 1h15 du matin : http://www.fujitv.co.jp/b_hp/psycho-pass_new/
http://www.fujitv.co.jp/en/a_12_07.html,
http://psycho-pass.com/news/120906_02.html,
http://animeanime.jp/article/2012/10/06/11667.html .

have some violence included in it, and we wanted people to view it like they were looking at some piece of art.[…] However there were two instances we were told by the TV station that we had gone overboard and so we had to fix those instances so they could be aired. »[89]

« **Shiotani :** L'histoire en elle-même est assez violente et inclut beaucoup d'horreur physique,[…] Monsieur Gen Urobuchi nous a laissé nous en charger. La raison de sa présence dans la série n'est pas parce que nous voulions en faire une série violente, mais nous voulions créer une série artistique où il arrive d'y avoir de la violence, et nous voulions que les personnes la regarde comme une pièce d'art. […] Cependant il y a eu deux cas où la chaîne de télévision nous a dit que nous avons dépassé les bornes donc que nous devions réarranger les épisodes pour qu'elle puisse être diffusée. »

Ainsi, bien que la chaîne désignée soit indépendante de toute action politique, l'existence d'une censure aussi anodine soit-elle, est indéniable. Cependant, cette désapprobation du niveau de violence originel voulu par l'équipe de réalisation n'a pas entaché la popularité finale de l'émission. Au contraire, malgré les modifications apportées au produit final, l'équipe a pu faire de ce besoin d'attraction du public un élément de séduction. Les productions annexes résultantes du succès initial témoignent de la notoriété du récit premier. En conservant l'exemple du cas d'étude que présente *Psycho-Pass*, les nominations pour des prix[90] ainsi que la réalisation d'une saison supplémentaire mais surtout la sortie d'un film[91] lié à l'univers, sont tout autant de preuves de sa popularité et donc de sa réussite au plan économique et attractif. Ce type de ramifications du produit principal vers de nouveaux embranchements médiatiques ou des productions dérivées (nous prendrons ici l'exemple de romans ou de mangas inspirés de l'univers et écrits avec l'accord de l'équipe de réalisation originelle) est le processus type de l'utilisation du soft-power également conçu comme「クール・ジャパン」(kûru japan, « Cool-Japan ») pour l'archipel. L'utilisation de cette dénomination spécifique permet aussi de dénoter une spécificité de la démarche économique dans l'inconscient alors qu'elle

[89] Il s'agit de la réponse du réalisateur SHIOTANI Naoyoshi dans une conférence de presse accordée à la rédaction du site internet « J!-ENT » suite à la question :

« Where did your limits come from in limiting the violence in the show ? Were they clearly defined going into production and how did that affect your execution of the series. »

« D'où étaient issues vos limites par rapport à la violence de l'émission ? Etaient-elles clairement définies au début de la production et comment cela avait affecté votre réalisation de la série ? »

Elle fut conduite par Dennis A. AMITH et Michelle TYMON pour le site internet « J!-ENT » dont l'archive est consultable sous l'adresse : http://j-entonline.com/interviews-and-articles/media-qa-psycho-pass/

[90] La série a par exemple été nominée en 2014 lors de la 45ème édition des prix pour la catégorie de la science-fiction bien qu'elle n'ait finalement pas remporté de prix : http://www.crunchyroll.com/anime-news/2014/04/28-1/gargantia-psycho-pass-and-girls-und-panzer-nominated-for-seiun-sci-fi-award .

[91] Le site internet『オリコン』qui se focalise sur la mode et les informations d'actualités a recensé les résultats au box-office du film『劇場版 PSYCHO-PASS サイコパス』et classe celui-ci comme un franc succès avec notamment 200 000 spectateurs pour le premier mois, et 140 millions de Yens de recette ne serait-ce que pour le premier week-end de l'ouverture :
http://www.oricon.co.jp/news/2048588/full/ .

n'est pas forcément unique en son genre, en effet, l'emploi d'un nom pour désigner un concept le singularise par principe. Toutefois, nous tenons à modérer la spécificité voulue de ce procédé puisqu'il est aisé de retrouver dans d'autres pays ou pour d'autres media un même comportement économique ; par exemple la vente de produits dérivés tels des disques de musique attitrée d'un film ou d'une série ou bien des figurines représentant des personnages représentatifs d'une bande-dessinées ou d'une série médiatique attestent de ce pattern d'économie du marché lié au succès du produit originel.

> « **Shiotani :** So, in developing the characters in *Psycho-Pass* as you can tell from the footage it's a really grotesque and gory show, even more so in the novel. When it was time to bring these characters into the world I wanted to make sure we didn't go too far. We got a popular *Shonen Jump* manga artist Akira Amano to do the character designs for us. He really brought it and made them palatable and very relate-able. They made it balance with the atmosphere so at the end of the day, it's consumable for the audience. »[92]

> « **Shiotani :** Donc, dans le développement des personnages de Psycho-Pass vous pouvez voir qu'il s'agit vraiment d'une émission grotesque et gore, cela, d'autant plus dans le roman. Quand il fut temps de faire entrer ces personnages dans le monde, je voulais être sûr que nous n'allions pas trop loin. Nous avons engagé l'artiste populaire de manga Akira Amano du magazine Shônen Jump pour nous fournir le design des personnages. Elle[93] y est vraiment arrivée et les a rendus acceptables et appréciables. Ils s'équilibrent avec l'atmosphère et au final sont consommables par le public. »

Il s'agit là en effet d'un des objectifs acquis de la création de contenus : l'emploi d'une attraction commune (ici le style graphique des personnages apprécié de la *mangaka* AMANO Akira 天野明 (1973-) connue notamment pour son manga *Mon prof le tueur REBORN !*『家庭教師ヒットマン REBORN !』(katei kyôshi hittoman reborn !)) dans le but d'offrir aux consommateurs possibles un point séducteur attestant implicitement de la qualité alors pronostiquée par celui-ci, sachant que ces consommateurs possèdent des fondations culturelles quant au medium utilisé. Lorsque l'on traite de la question de l'audience, plus particulière-

[92] Réponse de SHIOTANI Naoyoshi suite à une question posée sur l'environnement de travail qui découla sur les volontés des créateurs à l'égard de leur production dans la retranscription par Lynzee LOVERIDGE d'une conférence pour l'évènement de la « Sakura Con » au Centre des Conventions et du Commerce de l'Etat de Washington à Seattle disponible à cette adresse : http://www.animenewsnetwork.com/convention/2013/sakura-con/5.

[93] Le texte original de cette citation désigne la mangaka avec l'utilisation d'un pronom personnel masculin tandis que celle-ci est une femme. Il s'agit là sûrement d'une erreur de frappe de la part des rédacteurs. C'est pourquoi nous avons pris la décision d'utiliser dans notre traduction le pronom personnel féminin adéquat.

ment au Japon, le lien d'une telle étude est intrinsèque au sujet du soft power que nous avons défini plus tôt. L'objet culturel devenu produit consommable par un certain public doit s'attacher non seulement à pouvoir divertir une masse téléspectatrice non prévue plus large et dans un même temps offrir un ensemble de lieux communs à un public déjà conquis. Lorsque nous évoquons ici le principe des lieux communs, pour le cas de *Psycho-Pass* trois spécificités ont été employées pour permettre au public de se reconnaître et de s'identifier au style de l'animation, lui assurant ainsi un futur économique certain ne serait-ce qu'en incluant la communauté de « fans » déjà connue. 中垣恒太郎 NAKAGAKI Kôtarô traite de cette catégorie d'étude comme un prolongement des idées relevant de l'anthropologie du fan de Wolfgang ISER (1926-2007) la réadaptant en tant que « fanthropology »[94]. Le concept se fonde sur l'idée de communicabilité entre les strates de spectateurs qui par leurs existences même dénotent de degrés d'appropriations d'une œuvre de culture populaire. Effectivement, si nous avons évoqué comme exemple les différences d'assimilation de la violence d'un ouvrage, il en va de même pour toutes autres notions sous-jacentes des lectures d'un produit culturel. Principalement, une œuvre de fiction laisse place à deux embranchements dans l'interprétation, celle voulue par l'intention créatrice et celle voulue par l'intention réceptrice. Si la première propose deux strates d'expressions, consciente et subconsciente, la seconde catégorie peut se diviser en autant d'intelligences réceptrices. La mise en évidence de ces multiplicités de cognition est un des objectifs de l'herméneutique philosophique, il faudra toutefois prendre en compte dans notre présente étude que nous ne détaillerons pas les autres applications et recherche de cette branche de l'examen philosophique et par respect d'une poursuite logique de notre argumentation sur la réception de *Psycho-Pass* par son public japonais, nous focaliserons donc notre actuel examen sur la lecture textuelle (ici scénaristique) et ses répercussions sémiotiques sur l'audience.

Psycho-Pass ne fut bien sûr pas exempt de faire face à la volonté de plaire au spectateur autant qu'il souhaitait l'interpeller. Si l'équipe de réalisation a utilisé le design des personnages pour compromettre avec le goût du public, nous soulignerons de même, le genre choisi pour l'émission ainsi que la volonté d'évolution des personnages dans un environnement tel qu'il fallut lui attribuer un attrait graphique clair afin de le supporter. En effet, *Psycho-Pass* est avant tout une série de science-fiction, genre qui le plus souvent prône l'anticipation à partir d'un monde qui nous est déjà connu. Les fondations humaines sont considérées comme préexistantes et ainsi le spectateur (ou le lecteur) saura se reconnaître, s'identifier aux struc-

[94] 小山昌宏 KOYAMA Masahiro et 須川亜紀子 SUGAWA Akiko (Ed.),『アニメ研究入門・アニメを究める９つのツボ』, Tôkyô, 現代書館, 2014, p. 28.

tures dépeintes tandis que l'univers offrira une atmosphère résolument exotique. Ce dernier concept amène alors le public à ressentir soit du malaise, soit de la fascination ou bien un mélange des deux. *Psycho-Pass* provoque chez l'auditeur ce mélange des deux, d'autant plus qu'il se situe dans un futur considéré comme proche[95] par les réalisateur et ainsi concrètement atteignable. Toutefois, la série d'animation inclut des subdivisions de ce genre précis que nous identifierons comme la « dystopie » et le « cyberpunk ». Si nous considérons l'idée de dystopie (ou contre-utopie) comme suffisamment explicite pour le lecteur, nous jugeons nécessaire de définir le concept de cyberpunk. Celui-ci dénote souvent un environnement violent où les personnages évoluent dans une société dont l'ordre social est redéfini négativement par l'émergence d'une technologie avancée. Souvent les protagonistes se trouvent confrontés à une contrepartie d'intelligence artificielle au sein d'un univers assombri voire ruiné (parfois seulement partiellement, par exemple sous forme de foyers limités de corruptions tels des cloaques)[96].

Dans *Psycho-Pass*, les personnages ont une importance toute particulière voulue par ses créateurs. Non seulement, ils représentent le moteur principal de l'intrigue (et non les multiples affaires criminelles ou même les vices politiques de la société qui ne sont que des prétextes au récit) mais l'inspectrice TSUNEMORI Akane a été conçue spécifiquement pour servir de medium au spectateur ; elle représente sa conscience, son regard et évolue dans l'intrigue en symbiose avec le public.

> « This definitely wasn't decided as we were going along. From the beginning, one of the aspects of the story was how the heroine, Akane, would evolve and grow.[…] And another thing was Akane exists to be the audience's perspective into this show. So when Akane questions certain things or wonders about certain things, she is doing so from the audience's point of view and the more the audience understands, the more Akane grew herself and eventually works herself into the standpoint of one of the main character herself. »[97]

---

[95] Il s'agit d'un cadre temporel particulièrement désiré par le groupe de réalisation comme précisé dans cette conférence de presse avec le producteur exécutif MOTOHIRO Katsuyuki, les producteurs SHIOTANI Naoyoshi et WADA Joji :

« […] instead of what would be popular, we like to make something we enjoy. That would be the priority. For example, using a very unique design, since the story takes place in the near future. »

« […] plutôt que de faire ce qui serait populaire, nous aimons faire ce qui nous plaît. Ce serait la priorité. Par exemple, utiliser un design vraiment unique puisque l'histoire se déroule dans un futur proche. »

Elle fut conduite par Dennis A. AMITH et Michelle TYMON pour le site internet « J!-ENT » dont l'archive est consultable sous l'adresse : http://j-entonline.com/interviews-and-articles/media-qa-psycho-pass/ .

[96] Pour une lecture plus approfondie nous renverrons le lecteur à l'ouvrage GRAHAM Stephen, « Anti-uopian ripostes : cyberpunk science fiction and critical urban social science », *The Cybercities Reader*, Londres et New York, Collection Routledge Urban Reader Series, Routledge, 2004, pp. 389-393.

[97] Il s'agit de la réponse du réalisateur SHIOTANI Naoyoshi dans une conférence de presse accordée à la rédaction du site internet « J!-ENT » suite à la question :

« Akane's appearance evolves from a sweet and innocent girl to almost haunted in the final episode without any physical change. Was it difficult to plan this into the character? »

> « Tout n'était définitivement pas décidé au fur et à mesure que nous progressions. Depuis le début, un des aspects de l'intrigue était comment l'héroïne, Akane, évoluerai et grandirai.[…] Une autre chose était qu'Akane existe pour être la perspective des spectateurs à l'égard de l'émission. Donc quand Akane remet en question certaines choses et s'interroge sur d'autres, elle le fait du point de vue du public, et plus les téléspectateurs comprennent, plus Akane s'améliore pour éventuellement s'ériger d'elle-même comme l'un des protagonistes principaux. »

Notre choix de séquences dénote d'elle-même de son évolution en tant qu'être humain dans cet univers disciplinaire. Si dans la Séquence 1, au cours de sa première investigation, elle se définit dans son attitude comme un personnage soumis tandis que la Séquence 3 la transpose comme un individu conscient de toutes les approches morales des réalités socio-politiques et ainsi se place en élément d'indépendance vis-à-vis contrôle disciplinaire. Effectivement, dans notre Séquence 1 l'une des premières choses que l'on remarque est l'atmosphère réellement dramatique, la conversation entre les inspecteurs TSUNEMORI Akane et MASAOKA Tomomi porte sur un sujet grave mettant en scène une des facettes la plus sinistre de la société exposée. L'on se retrouve dans un des bas-fonds de la ville victime de l'hypertrophie disciplinaire régnante tandis que le tableau est baigné dans une absence de lumière naturelle (le fond est obscur et fébrilement éclairé d'une lumière glauque) favorisant l'obscurité des coloris choisis d'où pourtant ressortent les lumières artificielles comme les néons ou les signaux lumineux appartenant à l'arme. Si l'on considère *Psycho-Pass* selon un angle d'étude scénaristique, en parallèle de sa classification dans le genre de la science-fiction, nous avons sélectionné précisément ces trois séquences du fait de leur pertinence dans la structure dramatique de l'intrigue. Ceci afin de souligner le fait que l'équipe scénaristique a utilisé le modèle des drames en trois actes de la littérature classique et qui correspond au modèle le plus courant de l'architecture d'une intrigue. Notre cas d'étude étant une série, il est normal de retrouver ces trois actes dans différents épisodes. Par ailleurs, la trame scénaristique rend compte d'une mise en abîme de multiples influences : de l'architecture panoptique et dystopique de *1984* de George ORWELL en passant par la technologie assimilée à la biologie humaine dans *Neuromancer* de William GIBSON et l'horreur brutale de *Titus Andronicus* de William SHAKESPEARE jusqu'à l'image de l'homme devenu proie de l'œuvre *The most dangerous game* de

---

« L'aspect d'Akane évolue d'une douce et innocente fille à quelqu'un de quasiment hanté dans l'épisode final sans aucun changement physique. Etait-ce difficile de prévoir cela dans le personnage ? »
Elle fut conduite par Dennis A. AMITH et Michelle TYMON dont l'archive est consultable sous l'adresse : http://j-entonline.com/interviews-and-articles/media-qa-psycho-pass/ .

Richard CONNEL[98], le scénario ne manque pas de réadaptations circonstancielles de sujets classiques et d'exploitations inédites de l'univers de la science-fiction.

> 「**虚淵**　そうですね、SF というジャンルはもう少し復権して欲しいないという気はします。子供の頃に楽しんでいたアニメはセンス・オブ・ワンダーがメインで、SF の黄金期だったと思うんです。（略）アニメは架空のゼロから作れるものですからどんな絵空事でも描けるわけです。それを思うと異世界や遠い景色を描くものとしてのアニメにはもうちょっと頑張って欲しい。」[99]

> « **UROBUCHI** Effectivement, nous ne souhaitions pas vraiment une réhabilitation du genre de la science-fiction. Je pense que l'âge d'or de la science-fiction était lors de mon enfance où les anime que j'appréciais offraient ce « sense of wonder » [sentiment d'émerveillement]. […] Comme l'anime est créé qu'à partir d'un point d'origine fictif mais aussi de fragments d'imaginaires c'est pourquoi l'on peut dessiner n'importe quel fragment de fantasme. Je souhaiterais faire de mon mieux sur un anime en tant que représentation d'un univers parallèle et paysage lointain. »

L'attrait de la science-fiction pour son public est du à sa représentation de l'inconnu, du méconnu, de l'irréalisable. Le vision du scénariste est ici rudimentaire, mais retrace néanmoins l'opinion générale concernant ce genre. Nous nous attacherons alors à traiter plus rigoureusement de la science-fiction. Ce qui nous importera le plus est sa capacité à dépeindre le méconnu dans le sens où il s'agit de la figuration d'un imaginaire qui pourtant conserve des traces du réalisé ou du vraisemblable auxquelles est confronté l'esprit créateur. C'est la préhension d'un tel ouvrage par le spectateur qui fonde la structure de notre présente recherche. En effet, dans notre développement suivant nous nous attacherons à poursuivre l'idée des assimilations de l'intrigue de *Psycho-Pass* selon des préconceptions et théories nouvelles sur la lecture d'un produit d'animation.

Dans la continuité de cette réflexion, nous allons à présent procéder à une analyse scénaristique des séquences choisies, cela, sachant que nous considérerons le « jeu d'acteur » (qui dans notre cas d'étude, correspond au mode de l'animation des personnages) comme une composante scénaristique et non réellement technique. En effet, l'action et la réaction d'un personnage sont produites dans l'intérêt de l'intrigue et non pas forcément pour des questions

[98] Chacune des œuvres citées ci-dessus sont effectivement présentées dans *Psycho-Pass*, la plupart du temps sous la forme de clin d'œil mettant en scène le bibliophile qu'est l'antagoniste principal, MAKISHIMA Shôgo, feuilletant l'une ou l'autre.
[99] Réponse de UROBUCHI Gen à l'égard d'une question posée par les rédacteurs du site internet « AnimeAnime » lors d'une interview du 19 Octobre 2012 dont l'archive est disponible suivant le lien : http://animeanime.jp/article/2012/10/19/11795.html .

esthétiques ou de réalisation, il s'agit d'un élément de lecture d'une œuvre filmique en tant qu'intrigue et non situation et appareillage. Il s'agit ici d'une décision personnelle que nous avons jugée à propos lors de notre lecture analytique considérant le personnage d'animation comme un ressort essentiel de l'intrigue et non plus comme une donnée qui pourrait se révéler aléatoire (nous traitons ici de la question d'improvisation dans le jeu d'acteur qui n'a pas lieu d'exister dans un medium où l'attitude et le comportement sont créés). Pour débuter, la Séquence 1 représente non seulement la première affaire criminelle à laquelle sera confrontée la détective TSUNEMORI Akane mais aussi détermine la mise en place initiale (qui se révèle être généralement le rôle destiné au premier acte d'une structure dramatique) de la morale des personnages et adjuvant. En outre, nous souhaiterions préciser que nous décelons la présence d'une dualité dans l'identité du *dominateur*, l'arme de service des exécuteurs. Il s'agit à la fois d'un outil manufacturé banal mais qui, doué d'une semi-conscience, peut être considéré comme un personnage à part entière du fait de l'existence, aussi partielle soit-elle, de cette conscience. On découvre dans cette séquence plusieurs implants de l'intrigue qui serviront de pivots scénaristiques au fil de la série d'animation, notamment la possibilité de contamination du jugement moral entre individus mis en évidence par MASAOKA, les personnages en eux-mêmes sont finalement présentés comme certaines orientations morales spécifiques. Par exemple, Akane incarne le spectateur à la valeur morale par définition positive et juste puisqu'ignorante de la plupart des réalités de l'univers dans lequel elle évolue, tandis que MASAOKA représente une orientation morale négative et juste, KÔGAMI possède une valeur morale que nous qualifierons de négatif et à la limite de l'injuste et finalement GINOZA est positif et injuste. La dualité entre inspecteurs et exécuteurs est une personnification scénarisée de la neutralité éthique puisque cette double entité dans un seul corps institutionnel rassemble des moralités négatives et positives pour tenter d'offrir une solution morale neutre. L'évocation de ce que nous qualifierons de « contagion morale » rappelle notre définition de l'être humain comme n'existant qu'à travers un réseau relationnel fondé entre autres sur le partage choisi entre le privé et le public, l'individuel et le communautaire. Ainsi, il s'agit d'une métaphore selon laquelle le jugement moral qui est une idée individuelle à la base, se voit modifié automatiquement par sa confrontation à l'autre. Bien sûr, pour servir l'intrigue pessimiste de *Psycho-Pass* cette modification sera dans la majorité des cas négative à l'exception dans la Séquence 1 en « 5:06 » où la valeur morale naturellement positive d'Akane influe sur le *coefficient criminel* de la victime. Il s'agit d'une façon d'exprimer ce qui est attendu des forces d'actions exécutive et judiciaire : l'identification criminelle et le châtiment, tout en conservant une considération pour la nécessité précédemment évoquée de

permette à l'être humain social de s'améliorer positivement de façon autonome. Toutefois, *Psycho-Pass* présente aussi deux cas de figure où l'individu n'a pas droit ni à la rédemption puisqu'il est dangereux, ni à la progression sociétale comme démontrée toujours dans la même Séquence 1 en « 1:02 » où le prévenu brandit littéralement un objet de pouvoir contre les détectives que nous rappelons être personnifications d'un amalgame des corps politique et judiciaire. Dans cette séquence que nous considérons comme introductive, les dissensions morales présentées dans les discours sont claires, si les détectives plus expérimentés qualifient la jeune femme comme « cette fille »「彼女」(kanojo) ou en ne lui appliquant tout simplement pas de désignation, la nouvelle dépeinte comme naïve la définie comme « la victime »「被害者」(higaisha) prenant le contrepied déshumanisant de ses coéquipiers. Nous reviendrons en deuxième sous-partie sur la qualité technique des séquences, il y a dans celle-ci un jeu de l'empathie notamment à l'aide de l'animation des personnages, de leur jeu d'acteur. Effectivement, il y a volonté de transposition du pathos entre la victime et Akane. Cette dernière étant la première à vérifier son état, ces deux personnages sont aussi ceux dont l'attitude peut être considérée chaotique : l'une s'enfuie et hurle de terreur d'être exécutée tandis que l'autre s'élance vers ses coéquipiers pour entraver leurs actions et crie lorsqu'elle tire sur l'exécuteur KÔGAMI pour la protéger. Cela pourrait être considéré comme une forme de dialogue de sourds jusqu'en « 4:40 » où Akane reprend la parole pour raisonner la victime. Ce qui nous intéresse tout particulièrement ici est l'intervention d'Akane permettant un « retour à la raison » de la victime abaissant dans un même temps son coefficient criminel. Lorsque nous avons exprimé l'être humain comme individu raisonné et donc nécessaire aux rouages sociétaux dans sa capacité décisionnaire de son jugement moral. Dans cette séquence l'individu peut être éliminé du fait du non contrôle de sa raison. Par conséquent, si la compétence morale de l'humain est ou devient inexistante, sa survenance ontologique se dégrade, le classant comme criminel et ainsi pouvant être sacrifié comme entité nuisible à la société.

A la suite de cette mise en évidence, nous jugeons pertinent de prendre en considération la spécificité de l'arme *dominateur* des inspecteurs. Sa dénomination même incite à l'interrogation, il est aisé de constater l'agressivité voulue dans son nom japonais「ドミネーター」la transcription japonaise de l'anglais « dominator ». Si l'on souhaite pousser la réflexion plus loin, le terme trouve son étymologie compréhensive dans le terme latin « dominus » (le maître, le souverain voire le dictateur ou tyran selon le contexte des propos) utilisé aussi dans une intelligence étymologique des noms communs latins « hospes » (l'hôte, le maître de maison) mais surtout, dans une lignée réflective plus pertinente pour notre argumen-

tation, « imperator » originaire du radical du substantif verbal « imperatum » (de « impero » signifiant « commander », « maîtriser » ou « ordonner ») suivi par le suffixe *–or* désignant le métier ou l'individu. Il est important de savoir que l'*imperator* désignait à l'origine alors le commandant des armées ou le général et non l'empereur[100]. Cette dénomination met ainsi en exergue la qualité de l'arme en tant qu'objectification du pouvoir politique dans la prise de décision liée au jugement éthique de l'individu. En effet, celle-ci possède trois formes bien qu'au cours de cette analyse scénaristique nous ne traitions que deux d'entre elles qui se révèlent être les plus utilisées. En premier lieu, elle se révèle être une arme dissuasive sous la définition de「パラライザー」(pararaizâ, paralyseur) à l'emploi peu éloigné de nos tasers contemporains. Puis, une fois que l'individu est considéré par le *système Sybil* comme trop dangereux et ayant atteint un point de non-retour moral, le *dominateur* mute sous la dénomination 「エリミネーター」(eriminêtâ, éliminateur) voué à délivrer la peine capitale sur le champ et sans sommation. Cette arme est ainsi une dualité entre personnification et objectification du système judiciaire futuriste tel qu'il est dépeint dans la série. Elle est effectivement reliée à une base de données recensant les caractéristiques psychologiques de chaque citoyen et par un processus non explicité dans l'intrigue, procède à un calcul de la valeur morale de ceux-ci les classant selon un coefficient fondé sur leur degré potentiel ou effectif de criminalité. Elle est finalement utilisée par des êtres humains chargés de la sécurité citoyenne.

Ce qui interpelle et qui représentera le *Mac Guffin*[101] scénaristique de la série est la perfection seulement apparente de cette classification en strates criminelles. Dans notre cas d'étude *Psycho-Pass* il prend une place centrale dans l'intrigue mais son rôle d'objet d'enquête lui offre une couverture parfaite le rendant trop habituel aux yeux du spectateur qui n'en fait finalement que peu de cas. D'autre part, nous nous concentrerons aussi sur la stratification même des individus inculpés. Si en premier axe nous avons souligné certains éléments de la nature humaine comme primordialement négatifs moralement, *Psycho-Pass* met en exergue cette théorie en la proposant comme la raison même de la fondation du système de police de la ville. De ce fait, comme l'être humain est socialement nocif à l'autre part nature, c'est de cette dernière dont il faut se préoccuper, et ce, grâce à une technologie permettant l'évaluation d'un calcul moral s'y rattachant. Les inspecteurs et exécuteurs font alors office de « conscience

[100] Ce raccourci sera entreprit après le règne de l'empereur Caius OCTAVIUS « Augustus » (63 avant J-C – 14 après J-C).

[101] Le Mac Guffin, McGuffin ou parfois Maguffin est considéré dans le déroulement scénaristique cinématographique comme un objet qui permet l'accès à certains embranchements de l'intrigue sans pour autant offrir une résolution de celle-ci (lorsqu'elle est considérée comme une interrogation ou un mystère) immédiate. Il est lié à l'idée anglophone de « plot-device » traduit par « objet-prétexte » dans : FREY Francis, GOLIOT-LETE Anne et VANOYE Francis, *Le cinéma*, Paris, Nathan, 2009, p. 132. Il peut apparaître initialement comme insignifiant se révélant par la suite comme essentiel à la résolution du problème auquel les personnages sont confrontés, augmentant alors l'effet de surprise scénaristique.

morale » non seulement par la balance éthique qu'ils personnifient mais surtout par leur capacité d'action en fonction des droits naturels et positifs. C'est pourquoi le personnage d'Akane est un élément primordial dans la compréhension éthique de l'existence de cette conscience morale. Elle personnifie la capacité régulatrice naturelle à l'Homme qui comprend intrinsèquement des principes comme la liberté individuelle que nous avons précédemment qualifiés d'axiomatiques. Ce protagoniste, dans son évolution au fil des épisodes, démontre l'affirmation de l'individu en tant qu'être humain non plus soumis à une politique mais participant à celle-ci et la faisant évoluer de par sa capacité décisionnaire moralement positive. L'un des exemples les plus flagrants est son comportement : référons-nous à une mise en parallèle de l'instant « 3:33 » de la Séquence 1 et de l'instant « 2:30 » de la Séquence 3. Sur la première, le faciès évoque une émotivité en garde avec une expression inquiète, les épaules rentrées et positionnées en avant du buste et enfin les mains jointes (qui en hors champ contiennent le *dominator*) en face dénotent non seulement d'un comportement sur la défensive, et soumise à un poids que nous affirmons être non seulement la confrontation des deux volontés éthiques ambivalentes d'Akane et KÔGAMI ainsi que le poids sur la conscience de la possession d'un *dominator*, c'est-à-dire des pouvoirs exécutif et judiciaire associés. Pour un individu désiré par les créateurs comme ingénu en certains points, Akane présente physiquement le poids des responsabilités qui lui ont été incombées par le corps autoritaire et disciplinaire de sa société. D'autre part, sur ce premier instant, au niveau de l'intrigue, Akane vient de découvrir l'horreur de l'origine du système disciplinaire *Sybil* et ainsi l'animation pose une posture d'insoumission voire de rébellion. Ce dernier concept nous intéressera tout particulièrement en son sens de révolution puisque lors de notre premier axe nous avons exprimé un tel acte d'opposition d'autorité comme une affirmation par l'individu puis le groupe de la liberté décisionnaire naturelle individuelle en tant que promotion de l'idée politique. En effet, ici Akane brandit son bras droit détenteur du *dominateur* vers le ciel tout en faisant face au *système Sybil* avec son bras gauche en position semi-levée replié vers l'intérieur indiquant un subconscient protecteur au plan individuel[102]. Nous avons dans ce cas d'étude précis, la représentation métaphorique de la situation où la protection de l'individu face au plus grand nombre apparent est un bien éthique nécessaire pour assurer la sauvegarde de ce qui est, par anticipation, décidé comme étant le plus grand nombre futur. Cette majorité pressentie est un cas représentatif de la question éthique soulignant l'essence de l'existence individuelle en tant que pilier porteur du mur maître de la société humaine.

[102] Contrairement à, par exemple, un bras tendu vers l'extérieur notamment en avant de l'individu ou du groupe protégé qui désignerait alors une volonté inconsciente protectrice envers autrui aux dépends du soi.

Dans un second temps, si la Séquence 1 représente le premier acte de mise en contexte de la triade dramatique, la Séquence 2 représente le deuxième acte soumettant les personnages à une ou plusieurs situations conflictuelles permettant le déroulement de l'intrigue vers un final résolutoire. Effectivement, le propre d'une œuvre dramatique est d'offrir au lecteur l'assurance d'une solution au problème posé, qu'elle soit heureuse, malheureuse ou neutre. Ce qui interpellera dans cette Séquence 2 sera le point culminant (aussi appelé « climax » d'une intrigue) mettant en scène l'interaction entre l'inspecteur GINOZA et la directrice du bureau de sécurité publique KASEI Jôshû. Cette dernière est la personnification non seulement du pouvoir politique disciplinaire du *système Sybil*, mais aussi d'un lieu commun de la série qui est l'hybridation de l'humain avec la technologie. Effectivement, si cette dualité existe déjà par le biais de la coexistence professionnelle entre les forces de protection et du dominateur doué d'une semi-conscience humanisée, KASEI se révèle être dans l'intrigue générale un androïde doué d'une multiplicité de consciences humaines. Nous accorderons cette représentation de l'absolu inexistant du fait de son essence fragmentée avec la définition par Arthur KOESTLER (1905-1983) du système phénomène « Holon »[103]. Effectivement, le Holon se caractérise tout d'abord par son aspect d'hybridation des strates d'influences, notamment lorsqu'il est appliqué à une structure sociale ou politique, il sera alors question d'holarchie. La multiplicité des agents acteurs formant ainsi la stabilité espérée du système et sa capacité d'auto-sustention rappellent, de même, les caractéristiques du *système Sybil*. Toutefois, ce qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de l'analyse scénaristique de cette séquence particulière est son déroulement à partir de l'instant « 3:14 ». En effet, l'intrigue propose comme conflit une subversion du *bien* moral de l'éthique où le juste garanti par les forces de sécurité est transgressé par le pouvoir politique entraînant ainsi un abus compromettant l'éthique politique en tant qu'assurance de l'équilibre entre le *bien* individuel et le *bien* public. A nouveau le jeu de l'animation du comportement physique transcrit cette mainmise littérale d'une telle société disciplinaire qui ne peut plus accéder au bien commun dans une optique d'amélioration positive de l'individu. En nous référant à l'instant « 2:43 » de la Séquence 2, l'écriture formelle du thème du pouvoir politique en tant que puissance hypertrophiée du con-

[103] Le terme fut initialement institué dans KOESTLER Arthur, *The Ghost in the Machine*, Grande-Bretagne, Hutchinson, 1967. Toutefois, dans un soucis de précision quant à l'approche que l'on peut effectuer à l'égard de sa définition finale, nous dirigerons le lecteur vers PETERS Richard et TÖBBEN Hermann, « A reference-Model for Holonic Supply Chain Management », dans BRENNAN Robert, MARIK Vladimir et PECHOUCEK Michal (Ed.), *Holonic ans Multi-Agent Systems for Manufacturing : Second International Conference on Industrial Applications of Holonic and Multi-Agent Systems, HoloMAS 2005 Copenhagen, Denmark, August 2005, Proceedings*, Allemagne, Springer : Science & Business Media, 2005, pp. 221-223. Nonobstant une approche très industrielle du sujet, nous avons jugé la définition du système en lui-même très complète, notamment dans son aspect d'autorégulation ainsi que la désignation du système holarchique (en comparaison au système hiérarchique) en strates d'influences qui représentent tout à fait l'architecture du *système Sybil* et de son influence sur l'environnement qu'il régit.

trôle sociétal est présente. La directrice KASEI prend finalement la maîtrise métaphorique par la gestuelle : la main droite est posée autoritairement sur la main de l'inspecteur GINOZA affirmant ainsi une supériorité dans l'emploi du dominateur non seulement dans une situation impliquant non pas un criminel latent concrètement nocif à la société, mais l'exécuteur KÔGAMI classé comme tel, du simple fait de ses pulsions moralement *mauvaises* nonobstant son travail quotidien fondé sur l'emploi de celles-ci pour éliminer les criminels latents. D'autre part, cette scène représente l'autorité politique personnifiée par KASEI qui force l'évolution du *dominateur* de son état de *paralyseur* à son mode létal d'*éliminateur* suivant sa volonté personnelle à l'encontre de la loi. La situation telle qu'elle est structurée offre ainsi le point conflictuel nécessaire à l'amplification de la remise en question par le spectateur de l'éthique du corps politique quant à son emploi du pouvoir. Toutefois, celle-ci fut déjà opérée par le public dès le début de la série notamment grâce à ses acquis des réalités contemporaines : les prérequis de jugements de valeur moraux permettent aux récepteurs en tant qu'êtres raisonnés de saisir l'ambiguïté de la situation. On peut même parler de suspense simulé par l'intrigue puisque le doute est présent dès le début et non réellement provoqué par le second acte de la dramatique. Finalement, le véritable suspense désiré réside dans le devenir des personnages, ceux-ci représentant les objets d'empathie du spectateur nécessaires à la véritable assimilation des messages sous-jacents. Effectivement, les pivots d'une intrigue à laquelle le public peut s'identifier sont les personnages dans leur évolution par leurs interactions réciproques et avec le monde qui a été construit autour d'eux mais surtout par leurs interactions implicites avec les téléspectateurs eux-mêmes. En outre, le personnage de TSUNEMORI transcrit à nouveau l'idéologie du public en s'exprimant à l'emplacement « 4:16 » au sujet de cette injuste prise de contrôle :

> 「犯罪係数３００以下の対象にはパラライザーモードを敵にされます。宜野座さん、そのドミネーター故障をしてますよ。すぐメンテナンスじゃさないと。」[104]

> « Pour les affaires criminelles dont la cible est inférieure à 300, les ennemis sont éliminés avec le mode paralyseur. Monsieur GINOZA, ce dominateur est détraqué. Il est nécessaire de le réparer immédiatement. »

[104] 和田丈嗣 WADA George (prod.), 2012, 「水に書いた約束」 (mizu ni kaita yakusoku, Promesses écrites dans l'eau), [Episode 9 de la série télévisée], In 本広克行 MOTOHIRO Katsuyuki (réal.), 塩谷直義 SHIOTANI Naoyoshi (réal.), 虚淵玄 UROBUCHI Gen (scén.), 「PSYCHO-PASS サイコパス」, Tôkyô, 株式会社プロダクション・アイジー, フジテレビ.

Ici, la jeune inspectrice évoque non pas une défaillance de l'arme mais plutôt du système duquel elle est issue. En effet, quel que soit le point de vue, soit la programmation du jugement moral est faillible, soit KASEI en tant que représentation politique est faillible, avec comme corollaire que le *système Sybil* dans sa conception est déficient. De ce fait, si le pouvoir politique ne peut pas être considéré par la population comme apte à prendre le contrôle des charges qui lui incombent, cette même autorité politique est par définition faillible et ainsi inapte à gouverner. En second lieu, il est important de noter le renversement de situation par rapport à ce qui avait été présenté dans la Séquence 1. En effet, lors de celle-ci Akane, qui avait alors réussi à influer sur le coefficient criminel de la victime la protégeant d'une peine capitale, s'était refusée à lui tirer dessus du fait de son statut de victime qui finit par être mise hors d'état de nuire par l'inspecteur GINOZA. Toutefois, dans la Séquence 2, GINOZA devient le personnage refusant dans un premier temps à ouvrir le feu sur l'exécuteur KÔGAMI sachant que le coup sera fatal. Alors qu'il finit par se résigner à effectuer un acte qui contredit son jugement moral de la situation, TSUNEMORI intervient comme le personnage qui va assurer la résolution neutre du conflit, ouvrant le feu de manière à neutraliser l'exécuteur devenu victime. Si ce bouleversement affirme l'inspectrice comme personnage révolutionnaire de la conscience philosophique politique, la scène traite aussi de la condition d'être humain en tant qu'entité soumise par une influence autoritaire empiétant sur sa compétence décisionnaire. GINOZA est contraint par le corps autoritaire à occulter sa propre balance morale pour assouvir la volonté d'une entité extérieure au soi à la capacité de préhension morale différente. Nous constatons donc à nouveau la nocuité de l'entrave à la décision individuelle pour s'affirmer comme individu non seulement inscrit dans une base évolutive positive mais aussi pouvant se différencier de l'autre et le faire évoluer par son interaction. D'autre part, cela confirme aussi l'importance des interactions humaines pour que les individus s'affirment de façon positive tout autant que négative.

De fait, si les Séquences 1 et 2 proposent des applications d'interactions humaines éthiques ambivalentes dans leur principe, la Séquence 3, dont nous allons procéder à l'analyse scénaristique, offre le troisième acte composant le dénouement. L'acte final est le plus influent dans la logique d'écriture de UROBUCHI dans sa démarche de focalisation sur les personnages et leur interactivité avec le corps politique ou en tout cas détenteur du pouvoir décisionnaire supérieur. La séquence se structure autour d'un des dialogues les plus conséquents de la série. Jusqu'à cette scène le suspense prenant en considération l'alternative vie et mort des personnages se mue en considérations de l'alternative réussite contre l'échec. Nous com-

prenons ici la prise en compte d'un enjeu qui devient pour le spectateur (et par extension pour le personnage d'Akane) plus important que l'inquiétude sympathique liée à la question de la survie des personnages : celui de la pérennité de la société telle qu'elle est dépeinte dans l'univers de *Psycho-Pass*. Dans ce cas, pour le public, la continuité d'un tel système résulterait en une mauvaise fin dans l'intelligence des transgressions morales de l'intégrité humaine puis sociétale.

Nous avons traité plus tôt dans notre développement de l'hybridation entre les entités humaine et synthétique dans le cadre de l'intervention policée et de la gestion politique du groupe social. L'intention originelle de cette mise en place fut d'éviter toute inutilité d'action du fait de l'impulsivité humaine, étant donné que cette même sensibilité est considérée comme une faiblesse dans le jugement moral. En agrémentant les compétences humaines d'un carcan synthétique antipathique, l'objectivité du jugement moral est assurée. Cependant, la nature de la liberté individuelle humaine permet aussi l'emploi de jugements de valeurs axiomatiques, c'est-à-dire inhérents à l'existence humaine qui ne peut être saisie par une entité ne bénéficiant ni de la sensibilité humaine ni de sa fonction physique. Par exemple, lorsque nous évoquons la fonction physique humaine nous prenons en compte la longévité : tant que l'entité synthétique n'a pas une compréhension de sa propre mortalité comme équivalente à celle d'autrui (puisqu'elle est virtuellement immortelle), la qualité d'un *bien* moral calculé ne pourra pas être applicable à cet autre. L'interface du *système Sybil* exprime même en « 2:18 » sa capacité à avoir pu「倫理を超越した」[105] « transcender l'éthique » impliquant sa compréhension d'une valeur supérieure à l'éthique et ainsi au jugement moral fondé naturellement par l'être humain social pour s'améliorer et évoluer positivement en tant qu'individu nécessitant l'interaction avec autrui (cet autrui étant un égal raisonnable). Toutefois, cet amalgame systématique d'une multiplicité des consciences d'individus ayant divergé des normes morales sociales est qualifié par Akane en « 1:46 » comme un groupe d'individus「悪人」[106] « malveillants », nocifs naturellement à l'effort social. Mais ce regroupement d'êtres semi-humains, se reconnait toujours comme des entités humaines uniques se confortant dans leur propre assurance de leur aptitude à gouverner en « 1:18 » :

> 「システムを逸脱したものには、システムの運営を委ねればいい。」[107]

[105] 和田丈嗣 WADA George (prod.), 2012,「正義の在処」(seigi no arika, L'endroit où se trouve la justice), [Episode 10 de la série télévisée], In 本広克行 MOTOHIRO Katsuyuki (réal.), 塩谷直義 SHIOTANI Naoyoshi (réal.), 虚淵 玄 UROBUCHI Gen (scén.),「PSYCHO-PASS サイコパス」, Tôkyô, 株式会社プロダクション・アイジー, フジテレビ.
[106] Ibid.
[107] Ibid.

« Nous pouvons confier la gestion du système à ceux qui en dévient. »

Ainsi, seules les personnes comprenant et ayant transgressé ces normes morales pourraient gouverner une majorité morale positive. En effet, comme nous l'avons exprimé dans notre précédent axe, le bien moral dans son existence ne peut pas être dissocié de l'existence d'un mal moral, cette interdépendance suggère donc la nécessité d'individus naturellement mauvais moralement afin de servir de rappel ou d'exemple à la norme positive majoritaire. Le *système Sybil*, au-delà d'une subversion du commun se révèle être pour le spectateur une corruption de l'ordre moral naturel jugeant finalement l'être non pas comme un individu décisionnaire essentiel mais plutôt utile dans la réalisation des ambitions de l'autorité supérieure en dépit de ses propres volontés morales. Le système conserve son pouvoir décisionnaire qui lui donnerait la possibilité d'être qualifié d'être humain tandis que son absence de conscience de la mortalité et de l'individualité de son essence physique dérogent à une telle catégorisation. Ainsi, le spectateur et Akane se focalisent sur la question majeure ayant introduit la confession finale du *système Sybil* menant au parachèvement de sa fonction instigatrice en « 0:28 » où l'inspectrice exprime sa conscience révolutionnaire par l'incompréhension :

「何が重要だってのよ?」[108]

« Qu'est-ce qui est important ? »

Et ce, au regard du meurtre de son collègue de travail jugé alors primordial pour la préservation de l'identité du système. La problématique reste alors en suspens si l'on prend en considération l'absence d'humanité dans la nature du *système Sybil* et l'indécision d'Akane concernant la nécessité de la continuité de l'existence de celui-ci.

La finalité de cette suite de séquences amène le spectateur à assister à un dénouement neutre où il n'y a pas de sentiment de victoire ou bien de supériorité d'un des partis pris de l'intrigue. Au contraire, la conclusion de cette œuvre animée par son absence de catharsis ou d'échappatoire non seulement pour les personnages, mais aussi pour le spectateur, voulue par les créateurs comme un élément impliqué intellectuellement et sensiblement dans le déroulement de l'intrigue, dénoterait d'une insolvabilité de la problématique posée à l'origine. Toutefois, nous interpréterons personnellement cette moralité neutre en premier lieu comme de

[108] Ibid.

l'expression de la balance éthique politique qui se doit de demeurer impartiale dans son appréhension, et en second lieu comme la métaphore d'une insatisfaction du public face à la stagnation politique contemporaine. En effet, le genre de ce produit d'animation reste principalement celui de la science-fiction.

> « Cependant, si grande que soit la distance le séparant du réel, le film de science-fiction témoigne souvent d'interrogations, de peurs caractéristiques d'une époque et livre un message politique ou philosophique (sur ce point, il diffère très nettement du film d'épouvante). »[109]

Qu'il s'agisse de l'impossibilité d'atteindre un bonheur supérieur ou bien un équilibre politique, la neutralité du dénouement d'une œuvre de science-fiction amènera le spectateur à rechercher le but de tout son déroulement, intimant à l'individu la nécessité de la recherche d'une raison de son attachement à l'intrigue par rapport à une identification de son propre contexte en tant qu'entité sociale. Si ce développement nous a permis de relever la pertinence scénaristique des scènes choisies dans le traitement de l'humain face au corps politique ainsi que sa compréhension de l'éthique menant aux libertés et aux carcans qui l'accompagnent, notre argumentation suivante se focalisera plus particulièrement sur les ressorts techniques pour transmettre des idées latentes proposées par nos trois séquences de *Psycho-Pass*.

[109] FREY Francis, GOLIOT-LETE Anne et VANOYE Francis, Op. Cit., p. 58.

2) L'art graphique : La technique d'animation au service du discours

Si la littérature offre par définition une liberté intellectuelle de l'image, l'animation, qui plus est colorisée, offre une forme de déterminisme de l'imagination qui pourrait ne plus être considérée comme telle de la part du spectateur. Ce qui prend le pas de façon consciente ou non, est le désir primordial du créateur. Sachant que la présence d'une équipe créatrice pour la fabrication d'un produit d'animation induit une diversité d'imaginaires mis en commun et donc de concessions. Cependant, il est prononcé dans une interview[110] que le scénariste a laissé une licence de l'imaginaire visuelle pour les animateurs, seule la trame de l'intrigue écrite demeure comme ligne de conduite. Ce développement consistera ainsi en une analyse de la filmique des trois séquences dont nous avons précédemment procédé à l'examen scénaristique. L'objectif de notre présente étude sera d'effectuer la description systémique de chaque séquence dans un ordre chronologique. Cette description sera fondée d'une part sur la transcription de la symbolique des mises en scène et d'autre part, sur la pertinence des techniques graphiques et d'animation employées, puis finalement sur les conclusions tirées en corrélation de notre théorie précédente de l'éthique politique pour conclure d'une pertinence quant au contexte politique actuel.

La Séquence 1 s'initie dans le huis-clos ascendant d'un ascenseur qui donnera lieu à un dialogue d'exposition au sujet d'une des failles du système disciplinaire dont nous avons déjà parlé. Le huis-clos en lui-même n'est pas un topos anodin puisque l'intrigue complète se déroule dans le carcan d'une unique ville sans aucune allusion à l'extérieur, amplifiant le sentiment d'oppression du spectateur. Celui-ci doit donc conjuguer l'angoisse d'une telle restriction avec la connaissance du danger guettant l'équipe de sécurité publique. Les ruelles qu'ils traversent sont exigües et la luminosité est pauvre voire inexistante, toutefois, il s'agit là d'un choix artistique volontaire de l'équipe de réalisation.

[110] Réponse de SHIOTANI Naoyoshi suite à une question sur l'adaptation au format télévisuel du scenario :
« […] Gen Urobuchi-san just let us deal with it. »
« […] Monsieur Gen Urobuchi nous a laissé nous en charger. »
L'archive de la conférence de presse est : http://j-entonline.com/interviews-and-articles/media-qa-psycho-pass/

「人が死ぬし、残酷描写もある。ただ、心理的な残酷さのほうが強い作品ですね。「そこまで人間を追い詰めるのか」と息苦しくなると思うので、落ち込んでるときは観ないほうがいいです。」[111]

« Les hommes meurent, c'est aussi une représentation cruelle. Toutefois, c'est une œuvre encore plus cruelle psychologiquement. Comme c'en devient étouffant dans l'optique que « On peut acculer l'être humain jusqu'à ce point », vous ne devriez pas la regarder en étant déprimé. »

Ainsi, l'atmosphère volontairement suffocante, renvoie à l'omniprésence de la mort de l'être humain, et bien plus encore puisque l'œuvre est révélée par son scénariste comme autrement plus cruelle que l'appréhension de cette angoisse primale. L'une des choses que l'individu redoute outre la mort, qu'il s'agisse de la sienne ou de celle de ses proches, est la souffrance, mais aussi son impossibilité définitive à pouvoir s'identifier comme être humain raisonné. En effet, nous avons explicité le fait qu'inconsciemment, l'être moral veut fuir, dans la mesure du possible, tout ce qui peut lui procurer une absence de *bonheur*. Parmi les menaces à son *bonheur* et celui du groupe auquel il se sait appartenir, la renonciation coercitive de ses attributs individuels humains représente un élément fondamental de son état de *malheur* ou d'*injustice* provoqué par autrui. Ce qui est alors traduit par la technique d'animation dans cette Séquence 1 est avant tout la remise en question de la légitimité de cette chasse à l'homme criminel latent qui se transforme en poursuite en vue de l'exécution d'une victime devenue dommage collatéral de par son interaction (involontaire) avec un individu moralement mauvais. L'ambivalence est toute là dans ce choix cornélien entre le désir de vouloir sauver une victime qui par définition n'est plus innocente et ainsi doit, dans un cadre juste, être appréhendée puis exécutée à son tour. Outre les espaces restreints de l'action, dès l'instant zéro de la mise en situation dans l'ascenseur cette instabilité éthique du pouvoir décisionnaire humain est mise en scène par la lumière vacillante et clignotante dans le huis-clos de l'ascenseur : la discussion est grave et les deux personnages TSUNEMORI et MASAOKA se retrouve à intermittences plongés dans l'ombre d'une morale subjectivement mauvaise tandis que la lumière d'une éthique du bien a du mal elle aussi à s'imposer. Cette vacillation de la luminosité sera d'ailleurs jusqu'à la fin de la séquence l'un des moments où les personnages seront les mieux « éclairés » puisque par la suite l'ombre règnera donnant lieu à peu de contrastes de couleurs.

[111] Réplique du scénariste UROBUCHI Gen dans une entrevue organisée par la rédaction du site d'information『excite.ニュース』 (excite.nyûsu) avec pour invités Urobuchi Gen et l'un des réalisateurs MOTOHIRO Katsuyuki dont l'archive est consultable à l'adresse suivante :
http://www.excite.co.jp/News/column_g/20121011/Shueishapn_20121011_14536.html?_p=5 .

> « For Psycho-Pass, we wanted the world first. The characters are almost being played by the world. We didn't use colors that stand out too much. Everything was a part of the world we tried to create. »[112]
>
> « Pour Psycho-Pass, nous voulions tout d'abord un univers. L'univers se joue presque des personnages. Nous n'avons pas utilisé de couleurs qui sautaient trop aux yeux. Tout faisait partie du monde que nous avons essayé de créer. »

En effet, les tons de coloris employés sont en majeure partie ternes notamment grâce à un contraste faible. Par exemple, la couleur rose des vêtements de la victime dans la Séquence 1 devrait s'imposer dans un environnement baigné par les nuances grises, noires et marrons. Pourtant, ils finissent par se fondre dans un gris dérivant sur un rose particulièrement pâle, rendant ainsi la victime quelconque. L'ensemble évoluant dans un environnement ne bénéficiant lui-même pas de source de lumière. Toutefois, cet emploi de l'omniprésence du sombre (plutôt que de l'ombre qui dénoterait l'existence d'une source lumineuse) permet de mettre en exergue des lumières non plus sources mais que nous définirons comme annexes. Cela plus particulièrement en ce qui concerne la signalétique lumineuse du *dominateur* elle-même codifiée dans son utilisation des couleurs. Nous nous référons plus particulièrement à l'instant « 2:02 ». Pour contextualiser l'instant dans l'environnement technique de la séquence, la réalisation provoque une montée en tension de la situation. Effectivement, le criminel connu est finalement mis hors d'état de nuire et tandis que la pression psychologique imposée au spectateur commence à se relâcher suite à l'apparente résolution du conflit, la musique au rythme accéléré a pris fin et seuls les cris apeurés suivis des gémissements craintifs de la jeune femme subsistent. La caméra se positionne dans une vue semi-subjective en plaçant sa focale en plan rapproché-épaule juste derrière le personnage medium d'Akane au niveau de sa ligne de vision proposant alors un point de vue superposé au sien. Le champ de vision est définitivement réduit et l'on est obligé de se concentrer sur la victime dans l'ignorance totale des actions dépendantes de l'hors-champ. C'est alors que la caméra opère un très gros plan focalisant sur les lèvres de celle-ci qui conservait un regard fixé vers le hors-champ au dos de l'inspectrice. La technique graphique elle-même offre des traits hyperréalistes quant au dessin des lèvres les faisant apparaître tremblantes mais surtout craquelées sûrement par déshydratation due au stress de la situation mais aussi pour une approche d'un réalisme anatomique qui

[112] Propos de SHIOTANI Naoyoshi au sujet de la création des personnages mais surtout de la mise en place de leur existence dans l'univers désiré dans la retranscription par Lynzee LOVERIDGE d'une conférence pour l'évènement de la « Sakura Con » au Centre des Conventions et du Commerce de l'Etat de Washington à Seattle disponible à cette adresse : http://www.animenewsnetwork.com/convention/2013/sakura-con/5.

par définition n'a pas lieu d'être dans le medium de l'animation japonaise. En général ce medium se focalise sur des effets comme la persistance rétinienne pour que le spectateur retienne un effet de cohérence dans l'action mais l'image physique des personnages n'est pas censée approcher ce type de transposition réaliste sauf en cas d'amplification dramatique. Ainsi ce très gros plan des lèvres de la jeune femme est un moyen technique pour indiquer au spectateur l'absence de résolution réelle du conflit, l'espace d'un instant le doute va persister dans l'inconscient du public ce qui permettra un regain multiplié de la tension dramatique chez le récepteur notamment grâce à l'effet de surprise. Comprenant alors, que chez le personnage d'Akane il y a persistance conflictuelle dans le déroulement de l'action principale, le réalisateur propose une forme de dilatation temporelle pour maintenir le souffle du suspense structurant la situation. De fait, le personnage principal sentant une ombre se superposer à sa vision (qui est devenue sympathiquement la vision du spectateur) se retourne le plus lentement possible vers ce que l'on sait être ses collègues. Le spectateur pendant ce mouvement et étant toujours dans l'ignorance de la situation se sent piégé par une continuité d'incertitude, sentiment désiré par l'équipe scénaristique et mis en technique par les équipes d'animation et de réalisation. A la suite, la bande son propose un effet sonore mécanique temporisé unique, c'est-à-dire sur une seule tonalité s'écoulant sur la représentation primordiale de l'exécuteur MASAOKA. Il existe une évidente synchronie entre le son et l'image dans une réalisation filmique contemporaine. Ici, l'instantanéité première du son agrémenté d'instruments de cuivre au son grave amplifie la réalisation dramatique entraînant surprise et consternation. En outre la filmique de l'imagerie est en elle-même frappante. MASAOKA est filmé grâce à un angle de contre-plongée, alors qu'il est en semi-profil en position offensive mais surtout présentant le canon du *dominateur* auquel est adjoint une lumière auxiliaire bleue. Nous avons, comme point d'origine de ce développement, confirmé la volonté d'une utilisation particulière des couleurs et de la lumière qui se retrouve ici. MASAOKA est plongé dans l'ombre puisque la seule source lumineuse, ici synthétique, se trouve dans son dos soulignant ainsi seulement les contours de la silhouette de celui-ci, ce qui, lié à l'angle de contre-plongée offre un imaginaire du personnage aussi menaçant que puissant (dans un sens de l'expression potentielle d'une autorité garantissant un pouvoir supérieur et non d'un pouvoir décisionnaire supérieur) dans la démarche d'agressivité voulue accentuant par transposition celle supposée du *dominateur*. De surcroît, nous avons souligné cette omniprésence formelle du sombre comme technique amplifiant les sources de lumières synthétiques auxiliaires, qui dans notre présent cas d'étude, se retrouve dans la diode bleue sur le canon du *dominateur*. L'importance de la permanence de son rayonnement se retrouve dans sa symbolique d'outil de jugement moral voulu

inflexible par le *système Sybil*. Cela, mis en accord avec la mise en scène du personnage de MASAOKA par le regard de TSUNEMORI laissant transpirer la tension immuable d'une sanction inéluctable suggérant une imagerie métaphorique de l'action du système politique perçu dans la série. De fait, le système disciplinaire parfait tel qu'il est dépeint dans *Psycho-Pass* doit se révéler intransigeant. Il en résulte une valorisation des principes moraux humains, dans son application éthique politique, prônant le *bien-être* individuel et universel. L'intransigeance de la classe politique, si elle assure l'absence de corruption, fait aussi transparaître l'impossibilité rédemptrice, donc de l'amélioration de l'Humain par lui-même et pour lui-même dans son interaction avec l'autre. Techniquement, nous pouvons exprimer une double occurrence conflictuelle, l'une est prévue et évidente pour le spectateur tandis que la seconde, de par la mise en scène dramatique, renverse l'ordre établi surprenant le récepteur.

Suite à l'instant « 2:02 », la musique reprend après un ton de silence, et le rythme filmique reprend par là même sa succession de plans rapprochés dénotant une rapidité dans l'action subjuguant à nouveau le spectateur par la tension dramatique de la scène. La particularité de la démarche technique est l'emploi en « 2:11 » d'une caméra en vue subjective offrant au public la possibilité d'appréhender le fonctionnement du *dominateur* mais surtout l'influence du *système Sybil* dans l'action éthique. En effet, celui-ci offre une voix synthétique bien qu'indéniablement féminine mettant en exergue son absence totale d'empathie (pourtant essentielle dans l'action morale). Mais ce qui nous interpelle le plus dans cette vue à la première personne est le placement de la source auditive de cette voix, intimant une communication directe avec le détenteur de l'arme, comme s'il s'agissait de la voix de sa conscience morale. Néanmoins, dès l'instant « 2:54 » l'état de panique lié à la tension dramatique surprenante s'efface pour laisser place en « 3:28 » à un plan d'ensemble horizontal ralentissant le rythme des interactions entre personnages (formant par définition les péripéties d'une intrigue). A cet instant, la musique s'efface laissant place à un silence dans la bande son focalisant ainsi l'attention du spectateur sur les dialogues et réactions des personnages. De même, nous avons à nouveau une symbolique de la conscience morale de l'humain par la mise en scène du positionnement de KÔGAMI et TSUNEMORI. Cette dernière apparaissant (littéralement, bien que le spectateur formera un lien logique chronologique par sa propre initiative comblant ainsi l'ellipse temporelle liée à son déplacement) derrière l'exécuteur l'interpellant, souhaitant lui proposer une autre vision morale de son action pressentie. Telle une allégorie la conscience morale humaine, Akane tente de le raisonner bien qu'il s'agisse d'une cause perdue d'avance puisque KÔGAMI s'affirme en tant qu'être raisonné dans ses actions qu'il veut à ce moment contradictoires à la volonté morale positive de la jeune femme. S'il nous est pos-

sible de faire concorder cette dualité morale éthique interne à l'individu raisonné, il nous paraît pertinent de préciser que WATSUJI Tetsurô dans ses *rinrigaku* avait exprimé l'être humain comme une existence négative particulièrement dans sa compréhension d'individu face au tout, conscient de celui-ci et nourrissant une relation de réciprocité avec celui-ci.

> « The whole itself also cannot subsist in itself. Moreover, when it is said that the whole arises in the negation of the independence of individuals, there is already a recognition of the independence of individuals who are thus negated and restricted. Hence, we must say that the individual persons subsist in their relationship with wholeness.[…]Therefore, the reciprocal activities of human beings and the subjective group each reveals its authentic nature only in negation. »[113]

> « Le tout lui-même ne peut pas survivre en lui-même. En outre, quand on dit que le tout s'élève dans la négation de l'indépendance des individus, il y a déjà une reconnaissance de l'indépendance des individus qui sont alors niés et restreints. Pour cette raison, nous devons dire que les personnes individuelles subsistent dans leurs relations avec la totalité.[…] De ce fait, les activités réciproques des êtres humains et du groupe subjectif révèlent chacune sa nature authentique seulement dans la négation. »

Cette négation innée de l'être humain ne se retrouve pas seulement dans l'action morale antagoniste de KÔGAMI envers l'approche morale de TSUNEMORI mais aussi dans le déroulement technique depuis l'instant « 3:31 » de la Séquence 1. Effectivement, le premier plan de ce segment offre à nouveau un plan caméra rapproché-épaule depuis le dos du personnage de KÔGAMI dont la focale se finit toutefois dans un long-shot vers Akane. Si l'on prend en compte le fait que cette dernière est censée être la perspective du spectateur, il pourrait tout aussi bien s'agir à l'inverse d'un plan de demi-ensemble de celle-ci qui comprendrait un plan rapproché de son collègue. Puisqu'il s'agit d'une réalisation animée et que la perspective n'offre pas de flou dynamique de la vision pouvant préciser alors sur quel personnage il est recommandé de concentrer son attention, nous ne pouvons douter de l'importance de cette double présence dans cette prise caméra à la profondeur de champ conséquente. De ce fait, la dualité physique est voulue, si ce n'est nécessaire, dans cette mise en confrontation des deux agents que nous avons plus tôt décrits comme appartenant à deux extrémités différentes du faisceau de la valorisation morale (respectivement *bon* et *juste* puis *mauvais* et à la limite de *l'injuste*). Tout cela alors qu'il n'est fait que peu de cas de la victime de l'agression qui est

[113] WATSUJI Tetsurô, Op. Cit., pp. 101,102.

reléguée au hors-champ. Sa décision finalement prise en « 3:43 », l'exécuteur active son arme afin de la préparer à appliquer son verdict. Deux phénomènes se produisent alors.

Premièrement, les yeux de KÔGAMI se voient empreints d'une teinte bleutée couleur froide rappelant l'origine synthétique de ce jugement moral. En effet, les yeux sont le sens primaire auquel l'humain se fie le plus en parallèle de son ouïe, nous joindrons ce phénomène avec l'exclamation de MASAOKA en « 2:38 » :

> 「ドミネーターはシビュラの目だ。この街のシステムそのものが彼女を脅威と判断したんだ。その意味を考えろ!」[114]

> « Les dominateurs sont les yeux de Sybil. Le système de cette ville a jugé cette femme comme une menace. Pense à la signification de cela ! »

Effectivement, nous pourrons ainsi extrapoler en « 3:43 » une transposition de conscience et de jugement moral de celui de KÔGAMI à celui du *système Sybil*. De ce fait, la capacité morale devient synthétique et, le spectateur la comprend dès ce moment comme faussée. L'inspectrice TSUNEMORI pose un regard non corrompu par la vision de *Sybil* sur la victime tandis que son collègue ne semble, à ce stade de la série, pouvoir fier son calcul éthique qu'à travers l'influence du regard offert puis imposé par la semi-conscience du *dominateur*. Se posera alors la problématique de cette semi-conscience et plus particulièrement l'impossibilité fondamentale d'une telle entité pour juger l'humain en tant qu'être vivant raisonné évoluant par le biais de ses interactions avec l'autre. En effet, si KÔGAMI n'a pas pu littéralement ramener la victime à la raison suite à sa vision métaphoriquement aveuglée par le *système Sybil,* Akane saura rappeler la jeune femme à sa nature humaine non conflictuelle. Nous progresserons dans cette argumentation en proposant l'hybridation de la conscience morale avec le calcul issu du *système Sybil* comme inoffensive dans son essence propre, toutefois l'occlusion de la première par le deuxième génère une situation de contre-éthique puisque la capacité à considérer l'individu comme Humain dans sa définition la plus basique se révèle alors absente. Nous entendons la définition de l'Humain comme acteur du soi, possesseur d'une compétence décisionnaire, apte ainsi à choisir de se considérer comme innocent ou coupable. Cependant, ce choix peut être, dans des cas plus rares, à double tranchant si

[114] 和田丈嗣 WADA George (prod.), 2012,「犯罪係数」(hanzai keisû, coefficient criminel), [Episode 1 de la série télévisée], In 本広克行 MOTOHIRO Katsuyuki (réal.), 塩谷直義 SHIOTANI Naoyoshi (réal.), 虚淵 玄 UROBUCHI Gen (scén.), 「PSYCHO-PASS サイコパス」, Tôkyô, 株式会社プロダクション・アイジー, フジテレビ.

l'individu est victime de troubles psychopathiques, sujet que nous aborderons plus tard dans ce travail.

Deuxièmement, la réalisation présente l'étape de modification du *dominateur* vers son mode *éliminateur* dans un hors-champ que nous justifierons selon deux critères probables. Il est important de savoir que le choix de représentation graphique de l'arme n'est pas anodin. Le studio de production fier de son héritage technique[115] avec une forte implémentation de la 3D-CGI, c'est-à-dire générée par ordinateur, a ainsi pris le parti de représenter l'arme avec cette technique destinée à offrir un réalisme accru à l'animation. Il convient de préciser qu'il s'agit d'un procédé technologique assez coûteux et difficile à employer.

> 「3D イメージは、他方で、容量、重量、そして黒いアウトラインではなくその形状によって定義されている輪郭によって特徴づけられている。それじゃグラフィックなイメージというより、むしろフォトリアリズム的なイメージである。」[116]

> « D'autre part l'image 3D se caractérise par son contenu, son poids et des contours dont la forme n'est pas définie par une bordure noire. Ainsi, plus qu'une image graphique il s'agit d'une image photo-réaliste. »

Dans *Psycho-Pass*, seuls les éléments mouvants appartenant à l'arrière-plan bénéficient de l'animation en 3D-CGI pour offrir au spectateur une fluidité amplifiée de l'animation et qu'il puisse plus aisément assimiler la cohérence de l'action du premier plan. Si le *dominateur* joui lui aussi de cette technologie c'est non seulement pour la pertinence de son réalisme mais surtout dans ce que nous décoderons comme un effort de communication interne au medium de l'animation. Effectivement, nous fonderons notre présente réflexion sur nos propres impressions mais aussi sur les théories du Professeur Thomas LAMARRE (1959-)[117] qui exprime dans son ouvrage *The Anime Machine : A media theory of animation* l'existence d'une résonance technologique entre le medium de l'animation, la technologie existante concrètement et (si les conditions scénaristiques le permettent) la technologie représentée dans le produit lui-même. Ainsi, l'emploi de la 3D-CGI pour dépeindre le *dominateur* arme représentative de l'avancée technologique dans le contexte de *Psycho-Pass* est un choix artistique tout à

[115] Nous faisons ici référence au contexte de la réalisation et de la production par l'entreprise I.G Production Inc. que nous avons énoncé lors de notre introduction, arguant les fortes influences des prédécesseurs du genre, particulièrement les créateurs des séries animées et films liés à l'univers des『攻殻機動隊』« Ghost in the Shell ».

[116] 黒沢清 KUROSAWA Kiyoshi (Dir.),『日本映画は生きている第 6 巻・アニメ は越境する』, Tôkyô, 岩波書店, 2010, p. 59.

[117] Nous exprimerons cette brève argumentation notamment par le biais de son ouvrage : LAMARRE Thomas, *The Anime Machine : A media theory of animation*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2009.

fait pertinent dans la continuité de cette pensée. Nous pourrions en conclure le désir pour l'animation de cette série de s'émanciper technologiquement sur certains points, les mettant en exergue de par leur différente perception par le spectateur en contraste du reste de l'animation de l'univers et surtout la volonté d'affranchissement du carcan audiovisuel habituel permettant la représentation d'un contexte dans sa transposition à nos réalités contemporaines.

Pour en revenir à notre développement analytique de la Séquence 1, suite au déploiement de la fonction létale du *dominateur*, intervient alors ce que nous considérons comme l'ultime scène de la séquence dès l'instant « 4:03 » avec l'emploi d'une restitution simulée d'une prise de vue avec un objectif grand angle, lequel, de par sa nature provoque une sorte d'aberration de courbure du champ optique. Le rendu dissymétrique créé une focale particulière[118] où le centre de l'image paraît agrandi par rapport au reste alors qu'il s'agit surtout d'une illusion provoquée par l'incurvation des lignes supposées droites contournant ce même centre. Cet emploi précis est spécifique d'un rendu d'objectif « fisheye » ou objectif hypergone. Il s'agit ainsi d'un nouvel élément permettant la traduction de la tension de l'inspectrice TSUNEMORI se répercutant inexorablement sur l'état d'esprit du spectateur. Cela sera sous-tendu par un son grave de basse à tonalité unique qui se voit finalement superposé à un crescendo progressif d'une seconde tonalité musicale qui permet l'accession à un paroxysme musical en « 4:07 » rapidement succédé dans son silence final par un travelling avant de la caméra traduisant l'urgence de la situation guidant finalement le spectateur vers un dénouement du suspense lié à la décision morale de KÔGAMI. Suite au tir de l'inspectrice pour stopper le jeune homme, une brève seconde de fondu au noir suivi par un renversement des plans de caméras (en effet, le public retrouve sa position semi-subjective parallèle avec la vision d'Akane) dénotent finalement de la gravité du geste de celle-ci comme s'il avait fallu aux personnages et aux spectateurs un temps mort dans la filmique pour reprendre ses esprits. Ce temps mort sera d'autant plus pertinent dans sa nécessité d'assimilation de l'acte par la mise en scène de

[118] 小山昌宏 KOYAMA Masahiro et 須川亜紀子 SUGAWA Akiko (Ed.), 『アニメ研究入門・アニメを究める９つのツボ』, Tôkyô, 現代書館, 2014, pp. 62, 63. L'utilisation de cet angle de vu est prévue pour tromper la perception humaine en formant une hyper-concentration sur un point unique limitant les sens de préhension et incitant le spectateur à se focaliser sur les autres sens tout en amplifiant la tension. Dans ses propos, 須川亜紀子 SUGAWA Akiko prend l'exemple du film 『機動警察パトレイバー２ the Movie』 (kidôkeisatsu patoreibâ 2 the Movie, « Patlabor 2 the Movie ») de OSHII Mamoru :

「身体に対して顔が強調され、憤怒の表情の背景には、隣（フレームの外）で彼らを糾弾する同僚の南雲と身勝手な上司の空虚な問答が、空気のように響き続ける。後藤の聴覚に聞こえるノイズの不協和音が、後藤の憤怒とフラストレーションの高まりを表象する。」

« Cela se concentre sur le visage au lieu du corps, en arrière-plan une expression de colère, sur les côtés (l'extérieur du cadre) un collègue accuse NAGUMO d'être un supérieur égoïste tandis qu'un bourdonnement d'atmosphère persiste. On peut entendre un son discordant représentant l'amplification de la colère et de la frustration de GOTO. ».

l'instant « 4:21. Effectivement, il y a ici l'emploi d'un fondu avec l'image principale celle du dominateur puis en transparence superposée celle du visage consterné d'Akane. La symbolique de cette image nous touche particulièrement parce que précédemment nous avons évoqué d'une part l'existence dans *Psycho-Pass* d'une hybridité homme/technologie destinée bien sûr à améliorer le *bien-être* citoyen puis d'autre part, l'hypertrophie d'une autorité régnante possédant littéralement la mainmise sur l'action du jugement moral. Dans ce cas, nous retrouvons une symbolique des deux. En premier lieu Akane en tant qu'individu se superpose au *dominateur* doté d'une semi-conscience. Toutefois, elle ne tire pas sous l'influence de cet objet de pouvoir mais suivant sa propre décision l'inscrivant ainsi dans la catégorie des pulsions morales mais raisonnées et dépendant de la liberté individuelle. En second lieu, le coup n'a pu être tiré qu'avec l'accord du pouvoir politique puisque c'est celui-ci qui avait alors catégorisé l'exécuteur KÔGAMI comme individu nocif à la société. La problématique de la légitimité du geste d'Akane pourrait rester en suspens en ce qui concerne le spectateur, toutefois comme elle représente un élément utile donc essentiel au fonctionnement social l'acte sera justifié non seulement par la capacité morale mauvaise de KÔGAMI mais aussi par l'aval de l'autorité politique. Finalement, le geste de l'inspectrice sera tout de même voué à une remise en question perpétuelle. Le spectateur n'a pas la certitude du bien-fondé du geste dans le cadre de la protection d'un élément plus important : le *bien* moral de la victime menacé par l'individu nuisible KÔGAMI.

Cette incertitude est un sentiment particulièrement bien connu chez le public, la ressentant quotidiennement de manière plus ou moins prononcée, toutefois, la technique filmique utilisée ici offre une hyperbole de ce ressenti auquel il est aisé de s'identifier. L'attraction et l'identification pour ce sentiment pourrait être traduite comme malsaine. En effet, la volonté essentielle de l'humain d'éviter tout *mal* éthique est en soi un *bien* moral, toutefois, l'individu se voit séduit par une représentation de ce malheur sympathisant et ainsi recherchant consciemment celui-ci par le biais d'un tel medium. Au contraire, il nous faut arguer du fait que c'est dans cette reconnaissance de ce malheur et de son assimilation consciente que l'être humain progresse moralement en tant qu'agent apte à appréhender ce sentiment de malheur pour mieux apprécier le bonheur qu'il peut atteindre. D'autre part, la qualité simulée de cette stimulation morale conforte l'éthique de l'être en tant qu'acteur individuel puisque le simulé est le ressenti mais non l'accompli, mettant en évidence de nouveau la capacité naturelle de l'Homme à profiter de sa liberté individuelle pour influer positivement sur son affectivité à l'égard de son monde.

Nous allons maintenant procéder à l'analyse filmique de la Séquence 2. Celle-ci présentait pour notre cas d'étude un intérêt plus prononcé dans son examen scénaristique. De plus, certains mécanismes d'animation en permettent une compréhension plus approfondie. Certainement, l'un des points importants est l'utilisation du procédé filmique de l'*insert* en « 1:20 » qui consiste ici en une nouvelle utilisation d'une prise de vue avec un objectif grand angle en plongée à l'apparition plutôt furtive puisqu'elle ne dure que 2 secondes d'animation. Cette prise de vue se focalise sur l'une des sentinelles d'intervention, destinée à scanner le *coefficient criminel* des passants et épauler les forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions. Celle-ci se présente sous forme d'une tour réduite mouvante destinée à la surveillance constante. Bien sûr nous conforterons le lecteur en lui précisant que notre focalisation analytique à l'égard de cette tour relativement anodine relève d'une même volonté de l'équipe de réalisation dans ce choix d'angle de caméra si spécial. En effet, son existence dans une forme de surveillance constante et sa morphologie la rapprochant de l'idée d'une tour centrale de garde n'est pas sans rappeler les principes structurels que nous avons évoqués lors de notre développement sur la présence de l'architecture panoptique dans *Psycho-Pass*. Ce rappel sous-jacent de la constance omniprésente et omnisciente du système de surveillance disciplinaire qui plus est, en utilisant la focalisation déformée de l'objectif grand angle, est une subtile démarche rappelant le spectateur à l'ordre. Celui-ci doit se rendre compte du risque de surveillance en tout lieu dans une telle société disciplinaire. A nouveau, s'il en prend conscience, la tension liée au suspense croît à l'égard de l'alternative réussite/échec des personnages avec lesquels il a déjà développé une empathie certaine. De même, il y a reprise des mêmes codes, la scène se déroule dans un parking souterrain particulièrement sombre et seules les sentinelles d'alertes survenant en « 1:34 » offriront une source lumineuse.

D'autre part, nous avons relevé un nouveau jeu de couleurs qui, bien qu'elles se révèlent être dans une tendance monochromatique en « 2:09 ». Il est aisé de percevoir une logique dans leur utilisation. A cet instant, la directrice KASEI non seulement adopte un code vestimentaire particulièrement proche des sentinelles l'encerclant, mais celui-ci est constitué quasiment uniquement de blanc, une tendance de couleurs que nous interprèterons comme liée à la transcription d'un corps politique et d'un jugement moral littéralement aseptisé. Dans ce terme nous entendrons deux significations. En premier lieu, nous exprimerons dans cette expression la notion du jugement moral aseptisé c'est-à-dire proche de la perfection morale mais également de la valeur parfaite de l'essence de l'individu par rapport au groupe, selon les critères dénués d'axiomes humains du *système Sybil*. De fait, sans intelligence et assimilation de ces principes naturels humains, il est théoriquement impossible d'effectuer un jugement

éthique et judiciaire. Ainsi, dans cette compréhension de l'aseptisation nous évoquons donc la volonté de « décontamination » des influences primordiales sensibles humaines dans leur éthique politique. Par ailleurs, nous lierons ce concept d'aseptisation morale à une donnée plus prosaïque trouvant sa source dans l'intelligence même du Bureau de la Sécurité Publique. Il est particulièrement aisé de rapprocher le symbole représentatif de ce dernier d'une représentation contemporaine du caducée d'Asclépios symbolique reconnue internationalement[119] du corps médical où le serpent (ici les deux serpents) semble s'enrouler autour d'une balance de la justice. Rappelons que le rôle du *système Sybil* est de littéralement purger la société de *Psycho-Pass* de toute activité criminelle pour garantir le *bien-être* du plus grand nombre. Ainsi, la corrélation entre la volonté purificatrice du *système Sybil* par l'élimination et l'emploi, dans cette séquence précise, d'un tel code couleur et vestimentaire nous ont amené à la déduction d'une représentation de ce système politique disciplinaire comme remède présumé aux maux sociétaux. Ceci n'est pas non plus sans rappeler le jeu de mot inclus dans le titre japonais de la série. Sachant que si「サイコパス」est transcrit pour la logique de l'intrigue comme *Psycho-Pass*, l'expression japonaise peut aussi se traduire comme une transcription de l'anglais « psychopath » employé couramment dans les écrits médicaux en japonais pour traiter du trouble de la personnalité « psychopathie »[120] conduisant le sujet à un comportement antisocial dû à son absence de conscience, d'un ou plusieurs ressentis émotionnels et de capacité à procéder à une évaluation morale et éthique de ses actes conduisant le plus souvent à un comportement criminel.

Par ailleurs, en « 3:15 », la vue subjective est à nouveau employée dans une situation de tension quant à la prise de décision individuelle, ici non plus pour appliquer la loi mais dans une optique de devoir de satisfaction des demandes provenant d'une autorité supérieure. Dans la continuité de cette réflexion, en « 3:25 » l'équipe graphique utilise un plan d'ensemble à l'agencement horizontal permettant la traduction d'une mise en conflit par l'utilisation de deux horizontales scéniques, avec au premier plan l'inspecteur GINOZA et la directrice KASEI et en arrière-plan KÔGAMI centralisé autour duquel ne font que graviter les sentinelles de surveillance. Cela pour, finalement en « 3:31 » utiliser un mouvement de travelling latéral de la caméra désigné comme travelling de découverte puisqu'il ne poursuit pas un personnage

[119] Il nous faudra tout de même modérer nos présents propos en indiquant au lecteur que le Japon, s'il reconnaît le symbole pour sa signification médicale, ne l'utilise pas pour ses propres institutions.

[120] Si le lecteur souhaite approfondir sa compréhension de ce trouble comportemental et psychologique, nous pouvons lui recommander la lecture analytique de l'ouvrage auquel nous nous sommes référée : DSM-5 (American Psychiatric Association, *DSM-5 : diagnostic and statistical manual of mental disorders*, 5e édition, Washington D.C. American Psychiatric Association, 2013) analysé dans : 宮川充司 MIYAKAWA Jûji,「DSM-5による反社会性パーソナリティ障害・素行障害とサイコパス」,『教育学部紀要』, Nagoya, 椙山女学園大学教育学部紀要, Numéro 8, 2015, pp. 47-58.

ou un objet. Au contraire le *dominateur* est fixe et ce mouvement latéral de la caméra souligne l'importance de l'objet dans la péripétie qui est censée suivre. Grâce à la 3D-CGI, le déploiement du mode létal du *dominateur* reste fluide et témoigne d'une volonté réaliste certaine. La caméra procède à une succession de gros plans sur les visages des personnages témoins pour souligner l'imprévu de la situation et leur surprise quant à la demande faite par le pouvoir supérieur. De même, en « 4:05 » le dénouement du conflit passe par le biais d'une intervention dont la source est hors-champ, afin de préserver la notion de surprise qui semble être le moyen privilégié de dénouer la tension de l'atmosphère créée notamment à l'aide d'une musique progressant en crescendo jusqu'au point culminant pour laisser place à un temps furtif de silence. La séquence se termine sur un très faible travelling avant d'un gros plan latéral du visage de l'inspectrice Akane afin d'insister sur sa capacité à accepter ses choix moraux, une des caractéristique effectives de l'être humain raisonné qui s'améliore positivement au contact d'autrui.

Pour conclure cette sous-partie et l'axe qui lui est associé, nous allons désormais procéder à l'analyse filmique de notre ultime séquence, la Séquence 3. Celle-ci est assez particulière dans son exécution puisqu'il s'agit pour les réalisateurs et animateurs de filmer plus de 6 minutes de dialogues sans aucune péripétie tout en intimant au spectateur de l'importance de cette séquence dans le dénouement final de la série. Celle-ci commence par un très gros plan latéral du visage de l'inspectrice TSUNEMORI, l'espace d'un instant, la raison de son angoisse nous reste inconnue mais la logique de perception réciproque entre le spectateur et cette dernière est conservée de « 0:03 » à « 0:09 » à l'aide d'un travelling arrière dont le plan final propose une focale en semi-subjectivité avec la vue à la troisième personne fournie par un plan rapproché-épaule depuis le dos de la jeune femme. Toutefois, si la source caméra offre ce type de perception superposée au public, le champ que celle-ci apporte souligne la sensation d'une immensité par la profondeur de la prise de vue grand-ensemble. En effet, le point de vue proposé n'arrive pas à englober tout la scène supposée puisque le *système Sybil* en arrière-plan dans « 0:09 » ne peut pas être contenu dans le cadre. Du fait de cette ampleur spatiale ressentie, le spectateur au même titre que le personnage medium d'Akane se sent acculé voire mis en position de désavantage. C'est ainsi que se structurera la majorité de la séquence avec une abondance de travelling de la caméra dans des plans grand-ensemble entrecoupés par des *inserts* de gros voire de très gros plans sur Akane ou l'un des cerveaux supposé être l'interlocuteur. En « 0:55 » la constante mouvance des mécanismes du *système Sybil* est mise en exergue notamment par les *inserts* de la mécanique entrecoupant les plans grand-ensemble, menant finalement à une impossibilité d'identifier formellement le destinataire du

dialogue. Il s'agira d'une façon de définir cet amalgame de consciences comme une entité qui n'a plus la capacité d'être identifiée par autrui ni même par soi-même[121]. Toutefois, la perte d'une identité est aussi la perte de sa substance individuelle dans le groupe, et ainsi le *système Sybil* représente le groupe sans l'apport de l'amélioration individuelle, le condamnant à une forme de stagnation dans sa gestion mais surtout dans son appréhension du futur. Le système ne devient plus reconnaissable en tant qu'entité raisonnée, au même titre que l'humain et doit donc être traité différemment par la caméra, d'où la multiplication des travellings alors que l'on utilise surtout des gros plans fixes ou en faible déplacement pour mettre en scène l'inspectrice. Cette dernière représente donc une entité matérielle au contraire du *système Sybil* qui devient une existence immatérielle, par définition inhumaine et ainsi inapte moralement à agir dans le carcan de l'éthique politique. Nous prendrons comme exemple les gros plans sur le *dominateur* et surtout le plan en travelling ascendant de l'instant « 0:42 » qui par son déplacement de l'arme vers le visage d'Akane, traduit un échange, ici d'informations vocales, entre les deux. Le *dominateur* devient alors représentation matérielle de l'entité incorporelle du *système Sybil*. Nous rappellerons que l'échange d'informations privées au public relève de la caractéristique de l'humain sociétal qui s'améliore lui-même ainsi que la société dans laquelle il évolue.

De même, nous noterons que les gros plans concernant l'inspectrice se focalisent majoritairement sur des parties du corps dont le tremblement traduit un certain degré de colère comme sa main ou ses lèvres. Mais nous avons perçu comme particulièrement pertinente, la récurrence des très gros plans sur ses yeux, puisqu'il s'agit du sens le plus utilisé dans cette séquence, ils sont le vecteur premier menant à la réalisation contextuelle. Ceux-ci trahiront ainsi, malgré une forte volonté des réalisateurs de conserver un certain réalisme dans leur animation des personnages, des expressions de peur, colère et consternation à la graphique spécifique du style de dessin de manga et par extension de l'animation. Nous prendrons comme exemple l'instant « 1:26 » où la dilatation des iris sous l'influence d'une forte émotion est rendue par un rétrécissement de la pupille entière et laissant place à un jeu d'ombre aussi singulier que spécifique, proposant des ombres contournant les paupières inférieures pour traduire la tension dramatique qui mène à un faciès de l'horreur lors de la prise de conscience.

Les travellings de plans grand-ensemble persistent jusqu'en « 2:15 » avec un premier fondu enchaîné sur des circuits électroniques pour revenir à nouveau en fondu enchaîné sur un

[121] Cet état d'incapacité à l'identification propre de l'absolu par sa fragmentation rappelle à nouveau le phénomène système Holon que nous avons évoqué plus tôt. Cet état de fait met aussi l'accent sur la systématisation synthétique d'une entité qui ne devrait pas l'être, du moins dans sa totalité, ne serait-ce que lorsque l'on prend en considération sa régence sur une strate d'influence inférieure qui ne possède pas la même essence. C'est-à-dire qui est humaine et non technologiquement hybride ou totalement artificielle.

gros plan d'un des cerveaux en prise de contre-plongée. Au fur et à mesure de leurs occurrences, l'examen analytique de ces fondus enchaînés peut rendre compte de la mise en contexte des propos. Par exemple, lorsque dans notre cas présent la voix du *système Sybil* traite de la transcendance éthique de celui-ci, la démonstration suggérée des circuits imprimés est là pour incarner sa mise en application. Ainsi, la transcendance éthique du système disciplinaire s'est structurée autour d'une synthétisation du jugement moral. Par une finition en contre-plongée, l'accent est mis sur la puissance, la majesté supposée et assimilée de ce dernier. De surcroît de « 3:06 » à « 3:16 », il y a une double succession de ce type de fondu enchaîné. Cependant, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'imagerie de la seconde modification de scène en « 3:13 » et de sa symbolique. Il s'agit d'un plan d'ensemble de la ville du futur Tôkyô telle qu'elle est conçue pour l'univers de *Psycho-Pass*, le cadre nocturne et donc la mise en évidence d'une omniprésence des sources lumineuses artificielles nous conforte bien dans l'évolution de l'intrigue dans un cadre de science-fiction. Toutefois ce qui nous intéresse tout particulièrement est la réutilisation de l'objectif hypergone déformant la perception et focalisant l'attention du spectateur sur la tour centrale de la ville. Celle-ci, qui fut l'un des objets principaux de notre développement sur le panoptique du système disciplinaire de la série. Son rappel à ce stade de l'intrigue structure une nouvelle insistance sur l'hybridation technologique de l'omniprésence et omniscience du *système Sybil* et par conséquent de son pouvoir démesuré sur la vie humaine.

D'autre part, l'instant « 4:12 » représente selon notre analyse un segment pivot de la considération éthique du *système Sybil* par l'inspectrice accentué par la technique d'animation. Effectivement, le segment s'introduit sur ces paroles :

> 「常守朱、あなたは、シビラシステムのない世界を望みますか。」[122]
>
> « Vous, TSUNEMORI Akane, désirez-vous un monde sans le système Sybil ? »

Cela suivi immédiatement d'un très gros plan des lèvres de celle-ci où l'on constate qu'elle se mord la lèvre inférieure de frustration et de colère. Mais le plan le plus intéressant techniquement parlant est celui de l'instant « 4:24 » qui offre au spectateur non seulement une vue subjective mais aussi un degré d'implication supérieur aux précédentes vues employées. En effet, dans ce cas d'étude, le public peut non seulement distinguer la frange de la jeune femme mais

[122] 和田丈嗣 WADA George (prod.), 2012,「正義の在処」(seigi no arika, L'endroit où se trouve la justice), [Episode 10 de la série télévisée], In 本広克行 MOTOHIRO Katsuyuki (réal.), 塩谷直義 SHIOTANI Naoyoshi (réal.), 虚淵 玄 UROBUCHI Gen (scén.),「PSYCHO-PASS サイコパス」, Tôkyô, 株式会社プロダクション・アイジー, フジテレビ.

aussi entendre la voix du *système Sybil* modifiée alors qu'elle s'adresse directement aux oreilles du spectateur qui n'est plus reléguée à la perception auditive de la troisième personne. La faible instabilité simulée de la caméra et le flou visuel intervenant lorsque des larmes perlent des yeux de l'héroïne traitent d'une volonté d'implication du public au-delà de tout ce qui a été fait jusqu'à présent. Finalement, il s'agit de permettre au spectateur de s'interroger lui-même puisqu'il a atteint un niveau de synchronisation de conscience particulièrement élevé avec le personnage médium qu'est Akane. Le spectateur peut considérer que la question s'adresser directement à lui-même : désirerions-nous un monde sans le *système Sybil* ou plutôt désirerions-nous un monde avec celui-ci ? Cette remise en question de la conscience morale du spectateur s'attache à sa propre compréhension de cette société mais surtout de la sienne. De ce fait, la question nous est posée en tant qu'être humain évoluant dans un contexte sans ce système disciplinaire, est-ce qu'en toute connaissance de cause, telle Akane, nous accepterions l'implémentation d'un système similaire au *système Sybil* si cela signifiait la garantie de la sécurité humaine en tant que groupe et individu au mépris de ses valeurs morales innées ? Suite à un changement scénique par une transition en volet simple en « 4:33 », la structure panoptique est rappelée au spectateur ainsi que toute la signification qui lui est attachée. Comme nous l'avons exprimé dans notre axe premier, la transgression des libertés fondamentales à l'Homme est virtuellement impossible sur le long terme tant que celui-ci conserve sa détermination à évoluer mais dans le cadre de *Psycho-Pass*, puisqu'il s'agit d'une conception sociétale qui n'a pas encore été expérimentée, le doute subsiste dans le subconscient. Le déroulement de l'animation offre à Akane et par extension au spectateur une reconsidération de ses options concernant sa propre appréhension sociétale. En « 5:19 », l'accent est effectivement mis sur l'essentialité du groupe mais surtout sur la nécessité d'une entité directrice. TSUNEMORI est mise en scène de telle sorte à exprimer sa survenance ontologique supérieure dans le carcan du groupe. En effet, si chacun des autres personnages se voit plongé dans l'obscurité, le jeu de lumière fait que la jeune femme persiste comme réceptrice d'une source lumineuse qui paraît plus brillante au fur et à mesure que l'ombre s'étend sur les autres protagonistes. Cependant, la vision serait définitivement faussée puisqu'il n'y a pas d'évocation de la réciproque d'interdépendance. En effet, l'inspectrice est suggérée comme un individu essentiel tandis que ses collègues (dont GINOZA qui n'est pas un élément nuisible à la société) sont des données sacrifiables pour la préservation sociale.

Mais finalement, ce qui perpétue cette conception de l'éthique du pouvoir en éthique politique ne sera pas les considérations morales de l'être humain mais comme le démontre le plan en « 5:47 », il s'agit de la persistance d'une hypertrophie du pouvoir. La scène est capturée en

grand-ensemble dont la division de plan ne sera pas horizontale mais verticale. En effet, sur le plan gauche se trouve le personnage d'Akane, tandis que sur le plan de droite demeure le *système Sybil*. Nous constatons une mise en opposition de l'unicité face à la multiplicité. Cette dernière qui fut un élément mis en exergue tout au long de la Séquence 3 voit sa traduction d'entité imposante dans sa taille et son pouvoir décuplée. Effectivement, la situation de l'inspectrice dans cette mise en scène fonde une structure isolatrice qui témoigne de son impuissance actuelle face au *système Sybil*. Cette opposition planaire est d'autant plus frappante puisque le personnage d'Akane bénéficie d'une graphique 2D-3D simple, destinée à l'animation basique des personnages par le dessin originel, alors que la banque de données du *système Sybil* dans son ensemble est représentée en 3D-CGI ce qui, de la même façon qu'avec l'animation du *dominateur*, traduit non seulement d'une fluidité et réalité de l'animation amplifiée mais aussi de la résonnance technologique des media énoncée par Thomas LAMARRE. Ces deux principes mettent en exergue l'impotence des réactions de l'inspectrice acculée face à un pouvoir décisionnaire supérieur.

Il s'agit ici de démontrer du danger pour la balance éthique de la démesure du champ d'action d'un pouvoir sur un autre. En tant qu'individu, la jeune femme devrait bénéficier d'une liberté de jugement moral non négligeable, toutefois, elle se voit dans l'obligation de se plier à la volonté du *système Sybil* qui n'étant pas la sienne ne devrait avoir qu'une emprise minime sur ses actions décisionnaires. La Séquence 3, dans cette mise en opposition d'un individu et d'un groupe, atteste de la nocivité de ce type de défaillance éthique conduisant à un déséquilibre politique malgré l'insouciance de la société, anesthésiée par son bien-être apparent. Le doute de la légitimité d'un tel système subsistera puisqu'il en va de la volonté créatrice de ce produit d'animation de laisser le champ libre à la réinterprétation et la remise en question qui ne peut être produite que par ce même doute fondé sur une anticipation de sa propre représentation et mise en parallèle des contextes fictifs et réels.

L'objectif de cet exercice d'analyse filmique d'un produit d'animation était, en s'attachant à nos précédentes réflexions concernant la question éthique et de l'analyse scénaristique, de voir, à partir de ce travail comment on peut passer d'une représentation graphique voire métaphorique de ce que nous identifions désormais comme la faillibilité politique induite par le déséquilibre éthique. Nos conclusions prennent directement leur source du contexte fictif de notre objet d'étude *Psycho-Pass*.

La suite et finalité de cette argumentation se focalisera sur le traitement analytique de notre contexte contemporain depuis les années 2000 jusqu'à nos jours. Nous y dresserons en fonction de nos précédentes conclusions et théories un portrait critique de la situation poli-

tique tout en remettant en question la légitimité de l'emploi de l'éthique politique ou de son absence, conduisant aux réussites et aux échecs menaçant la pérennité sociale japonaise.

<u>Axe Troisième :</u> Les réels du Japon contemporain : Une politique affaiblie conséquence d'une philosophie défaillante?

1) Analyse de l'état politique japonais depuis les années 2000

Dans le cadre de notre introduction nous avons brièvement exposé le contexte politique japonais précédant les années 2000 puis les débuts de celles-ci. Elles sont marquées plus particulièrement par ce que l'on pourrait interpréter comme une instabilité du pouvoir du fait des multiples démissions successives du cabinet de Premier Ministre. Les divers représentants de l'autorité supérieure politique se voient obligés de laisser la population japonaise, dont ils sont garants, faire face à ce que nous traduirons comme un sentiment oscillant entre la lassitude et l'incompréhension induisant la crainte de certains d'être impuissants face à un corps politique qui ne serait plus apte à tenir les rênes du pays longtemps encore, cela, indépendamment de l'idéologie politique poursuivie. Pourtant, cette situation d'inconsistance politique et d'absence de confiance de la part de la population n'est pas spécifique au contexte japonais, le peuple se sent souvent en désaccord avec les représentations du pouvoir d'opposition, qu'il s'agisse de l'entité politique ou bien de l'opposant à celle-ci.

Notre travail consiste en l'analyse critique de la situation politique contemporaine, notamment lors de sa prise en compte par le peuple de la question éthique, cela, à l'aide de nos précédentes conclusions et de nos acquis. Nous tâcherons de conserver la neutralité politique nécessaire à la pertinence de notre propos. Nous ne perdons pas de vue la tendance idéologique qu'a le Japon pour une politique libérale-conservatiste. Ainsi, il sera logique de traiter surtout de sa philosophie politique par rapport à d'autres tendances de pensées politiques. En effet, bien que nous l'ayons déjà dit en introduction il nous paraît nécessaire de préciser que le

PLD jouit d'une forte popularité lors des élections. Toutefois, nous nuancerons ces propos en rappelant qu'une certaine partie de la population vote autant pour une idéologie que pour un personnage. Notre argumentation s'articulera sur une étude analytique et critique de trois principes duels que nous considérons comme des exemples représentatifs d'une société, ceci en corrélation avec notre précédente réflexion fictionnelle. Pour clore ce travail, nous essaierons d'arriver à une conclusion pertinente sur la dualité entre réel et fiction, qui correspond à l'essence même de notre réflexion. En premier lieu, nous effectuerons une étude critique de la *Constitution Japonaise*, notamment sur la question du droit positif face au droit naturel dans une application éthique contemporaine. En second lieu, nous nous intéresserons à l'existence d'une dualité éthique entre le nationalisme et le patriotisme. En effet, les deux ne peuvent être confondus dans leurs définitions morales et constituent un point d'intérêt majeur quant à la considération politique d'un pays, qui plus est du Japon de par son rayonnement international. Enfin, nous conclurons notre propos sur la dualité entre le droit de vie et le droit de mort par une entité politique. Effectivement, cette problématique touche au cœur des approches utilitaristes et de la biopolitique dont nous avons traité dans notre premier axe. Il s'agit du thème conflictuel principal dans notre cas d'étude, la série animée *Psycho-Pass*. Il est ainsi logique et pertinent d'en appliquer les fondamentaux au contexte politique japonais actuel.

Notre examen des dualités n'est pas fortuit puisque, outre l'importance des sujets abordés, la problématique principale de notre mémoire réside dans la mise en évidence d'une ou plusieurs ambivalences éthiques politiques dans le Japon depuis les années 2000 et de leurs représentations dans *Psycho-Pass*. Une étude des principes de la politique humaine est, nous semble-t-il, l'un des meilleurs moyens d'en relever les ambivalences éthiques, pour en extraire des conséquences politiques concrètes.

La philosophie politique dans sa conception d'une finalité exécutable s'attache à la recherche de la création d'une entité politique idéale fonctionnelle, apte à prendre en compte le *bonheur* individuel pour créer un *bien commun*. Lors de notre développement sur les questions de libertés négative et positive, nous avons voulu cibler le cas précis de la structure panoptique dans la réalisation de l'être humain social, seulement. Désormais, pour une application concrète à la société japonaise nous nous devons, dans une continuité de réflexion logique, de traiter des droits positifs et naturels dont la conception philosophique et appliquée tend à rappeler les dilemmes inhérents des libertés positives et négatives. La question du droit naturel et du droit positif est souvent mise à l'épreuve dans l'univers de *Psycho-Pass* par la

peinture des relations entre l'individu et l'entité politique. De ce fait, nous allons traiter de la pertinence de l'étude de ces relations dans le contexte du Japon actuel.

> 「そもそも刑法というのは自然法を体現したものであって、憲法以前の昔からずっとある。憲法はそういった刑法のような法律を肯定し前提にして出来上がっているのだという理論でしたよ当時は。そうすると「憲法というのは、いったい何だいね」ということになる。憲法というのは法律よりも上にあって、それで法律は違憲だということを語ることができるというのに、「刑法は自然法なんだから憲法よりも上にあると言われちゃ困るな」といったようなことが、僕にとっていちばん最初の矛盾点だったわけです。」[123]

> « Tout d'abord le code pénal est l'incarnation du droit naturel qui existait autrefois avant la Constitution. A cette époque c'était une théorie qui finit par s'achever sur la Constitution affirmant le code pénal comme loi. Ce faisant, on finit par se demander « Mais qu'est-ce que la Constitution ? ». La Constitution est supérieure à la loi, bien que l'on puisse dire que la loi est anticonstitutionnelle, c'est pour moi la raison première d'une contradiction où l'on finit par dire que « ce n'est pas un problème de pouvoir dire que le code pénal est au-dessus de la Constitution puisque c'est un droit naturel ». »

Le droit naturel est, selon OKUDAIRA Yasuhiro 奥平康弘 (1929-2015), un ensemble de principes précédant tout écrit législatifs, notamment la *Constitution japonaise*. Effectivement, le droit naturel régit tout ce qui est inhérent à la qualité humaine en tant qu'individu social. Ce dernier variera selon les exigences sociales tout en conservant un noyau essentiel dépendant de la nature humaine. Nous avons précédemment exprimée celle-ci comme issue non seulement de la capacité décisionnaire de l'individu mais aussi d'une dualité dépendante de sa conception propre de sa liberté. L'être humain raisonné dans un cadre d'évolution sociétale saura inexorablement tirer parti de sa liberté individuelle puisque naturelle dans son comportement tout en étant capable de restreindre par lui-même cette dernière pour s'accommoder aux pratiques morales dues à l'interdépendance avec son prochain. Cependant, cette qualité de restriction n'existe qu'en prenant conscience de l'autre en tant qu'égal dans le traitement d'une conscience autonome. Ce qui signifie une spontanéité dans le traitement de l'information

[123] 宮台真司 MIYADAI Shinji et 奥平康弘 OKUDAIRA Yasuhiro, 『憲法対論・転換期を生きぬく力』, 平凡社, 2002, p. 225.

étrangère à la conscience personnelle, et dans son respect. L'esquive primale des composantes morales du *malheur* et du *mauvais* mène l'être humain à institutionnaliser son droit naturel dès lors qu'il se greffe à une communauté sociale politisée. Lorsque OKUDAIRA met en évidence la contradiction pressentie de l'existence d'un code pénal comme droit naturel et ainsi par définition sa non-inclusion dans le carcan constitutionnel, il exprime la compréhension d'une Constitution amenée à devoir transgresser certains droits naturels humains pour ce qui paraissait, lors de son instauration, comme le *bien commun*. Toutefois, nous avons défini l'être humain comme entité ambivalente par nature, ce qui implique que la matérialisation d'un assujettissement nécessaire puisse être trompeuse, car tirant son origine de ce dernier suite à la décision d'un groupe minoritaire à l'autorité pourtant majoritaire. Néanmoins, affirmer que la loi, qui est l'institutionnalisation de la conscience morale depuis un droit naturel à un droit positif, est anticonstitutionnelle par définition relève aussi d'une contradiction.

Afin de mettre en évidence cette contradiction dans la moralité humaine appliquée, nous prendrons l'exemple de l' « article 12 » de cette même *Constitution Japonaise* :

> 「**第十二条**　この憲法が国民に保障する自由及び権利は、国民の不断の努力によって、これを保持しなければならない。又、国民は、これを濫用してはならないのであって、党に公共の福祉のためにこれを利用する責任を負ふ。」[124]

> « **Article 12** La liberté et les droits garantis au peuple par cette Constitution doivent être préservés par les efforts constants du peuple lui-même. De plus, il ne doit pas abuser de ceux-ci, il a la responsabilité de les utiliser en permanence pour le bien-être commun. »

Concrètement, le citoyen conserve ses droits tant qu'ils sont garantis par la Constitution avec pour obligation de les utiliser en particulier pour le *bien-être commun*. Toutefois, la Constitution ne garantit pas l'accession aux droits naturels de l'être humain ce qui, sous certaines conditions, pourrait l'empêcher de s'accomplir en tant qu'individu bien que cela lui fournisse l'assurance de s'accomplir en tant que membre d'une communauté. Le citoyen devient donc légalement une existence duelle où la capacité de ses droits naturels devient illégale dans un certain sens tandis qu'il accède à un nouvel état d'amélioration de l'ego par la possibilité de son interaction éthique avec l'autre sachant que ce dernier se voit lui aussi contraint par les mêmes lois. La criminalité pourrait donc être perçue comme une revendication du soi naturel

[124]『日本国憲法』, 1946, dont une archive peut être consulté à l'adresse internet : http://law.e-gov.go.jp/htmldata/S21/S21KE000.html .

et une rébellion à l'encontre des droits positifs sachant qu'un tel processus moral conduit irrémédiablement l'individu à s'enfermer dans un conflit contre la communauté autre. Pour aller plus en avant dans notre réflexion nous nous devons tout d'abord de définir le droit positif dans son opposition essentielle avec le droit naturel. Le droit positif est un principe des normes matérialisées par l'humain dans son optique d'une politisation communautaire.

> « […] Positive Law ; that is, law established or 'positum', in an independent political community, by the express or tacit authority of its sovereign or supreme government. »[125]
> « […] Le droit positif ; c'est-à-dire, la loi établie ou le 'positum', dans une communauté politique indépendante, par l'autorité formelle ou tacite du souverain ou du gouvernement suprême. »

D'après cette définition du philosophe de la loi John AUSTIN (1790-1859), le droit positif est l'expression institutionnelle et législative des libertés humaines dans le cadre d'une société politisée. Par définition, celle-ci sera donc amenée à évoluer en fonction de la progression (positive ou négative) de la conscience sociale et ce, contrairement au droit naturel qui, puisque inné à l'individu raisonné, est fixé dans son essence. Par exemple, le droit positif peut être modifié dans le but d'une libération d'un droit naturel alors que ce dernier demeurera une compréhension instinctive de l'existence ainsi que des capacités individuelles. Le droit naturel est ainsi une norme qui permet la poursuite de l'existence en comparaison du droit positif qui dans sa versatilité existerait pour améliorer cette existence. Nous nous devons de préciser que le principe même du droit positif peut, dans le pire des scénarios, détruire l'existence humaine lorsqu'il est à l'usage d'une société à l'autorité hypertrophiée, comme on peut le constater dans *Psycho-Pass* mais surtout, dans une société tendant à l'autoritarisme.

Dans le cas du Japon, nous souhaiterions évoquer, dans le prolongement de cette définition, les récentes mesures prises suite au vote de la Diète le 6 Décembre 2013 de la「特定秘密保護法」[126] (tokutei himitsu hogo hô). Ces mesures concernent une loi relative à la li-

[125] CAMPBELL Robert, *Lectures on Jurisprudence or the Philosophy of Positive Law : by the late John AUSTIN*, Londres, John Murray, Edition Etudiante 1880, Introduction X.

[126] Evidemment, de nombreuses coupures de presses parurent à l'avènement de cette loi transmettant l'inquiétude régnante à l'égard de cette nouvelle législation : par exemple, le site d'information « mediapart » dans : https://blogs.mediapart.fr/yuki-takahata/blog/071213/loi-liberticide-adoptee-de-force-au-japon-malgre-la-mobilisation-populaire traite des craintes d'un retour aux fondations nationalistes extrêmes, aléas du régime d'avant-guerre. Toutefois, malgré les preuves s'accumulant à l'égard d'un regain autoritaire du gouvernement japonais, le ton agressif de l'article, notamment visant la famille de l'actuel Premier Ministre, fausse la neutralité politique espérée. Cependant, la multiplication du même discours ajouté à l'opposition populaire japonaise massive conforte l'idée de la nocivité d'une telle loi. Pour plus d'exemples de constatations journalistiques, nous proposons une très brève liste de sites de reportages à ce sujet, chacun s'inquiétant à différents degrés de son futur effet sur la liberté d'expression, particulièrement pour les journalistes : https://fr.globalvoices.org/2015/02/10/180962/ ; www.tokyo-np.co.jp/article/national/list/201604/CK2016042002000111.html ;

berté, pour le gouvernement, de classer des secrets d'état, ainsi que choisir les sanctions qui accompagnent leur divulgation éventuelle. Celle-ci provoqua une vive opposition de la part de la population du fait de son aspect autoritaire et anti-liberté[127]. La problématique soulevée pour cet exemple est la remise en question du principe duel du droit humain en tant qu'objet assujetti à la volonté politique. En effet, si l'autorité supérieure que représente par définition le corps politique possède le pouvoir d'influencer le droit naturel de l'humain sans qu'il ait l'accord de la majorité, on peut considérer qu'il s'agit d'une décision contre-éthique. En effet, nous avons déjà mis en avant la nécessité du droit positif pour promouvoir la vie sociale de l'individu. La limitation de son droit naturel s'opère alors en connaissance de cause et dans la compréhension d'une coopération amenant au bien-être commun. Néanmoins, dans l'analyse de cette nouvelle loi, il est entendu que l'individu n'aura pas possibilité d'être défendu par la meilleure capacité judiciaire de par la nature même du texte législatif. Si l'individu est mis en cause, il n'aura accès ni au droit naturel ni au droit positif (puisqu'il ne s'agit pas d'une optique de préservation de la majorité populaire mais plutôt de la sauvegarde d'un *bien* gouvernemental) ni à l'opportunité de se voir accorder un processus de résipiscence. Nous pouvons lier ce phénomène de punition arbitraire, d'une politique (dans le cadre unique de cette loi) à l'autorité hypertrophiée, au processus de jugement moral puis de châtiment immédiat proposé par le *système Sybil* de *Psycho-Pass*. S'il n'est pas offert à l'être humain possibilité de se défendre pour la sauvegarde de la majorité pressentie, la décision politique devient contre-éthique dans son principe. Toutefois, nous avons plus tôt dans notre travail, défini l'entité politique comme adverse à la population dans un principe d'interdépendance pour la sauvegarde de l'un par l'autre. Le cas particulier de cette loi que nous avons pris en exemple du fait de la radicalité apparente de son propos offre une représentation tout à fait frappante de la situation où l'ambivalence éthique mène à la faillibilité du devoir politique vis-à-vis de la population défendue. Si le *bien* éthique réside dans la protection du plus grand nombre à tout prix, ce dernier n'est pas dans l'obligation d'avoir connaissance des agissements du corps politique, justifiant la légitimité de cette loi. Mais, le *bonheur* atteignable par l'action d'un *bien* moral éthique dépend aussi des droits innés à l'Homme dont sa liberté d'action. La balance éthique de cette loi basculera vers le *mal* moral sitôt qu'un individu divulguera illégalement une information pouvant sauvegarder l'intégrité du plus grand nombre. L'intérêt d'une telle démonstration, dans la dualité existante entre le droit positif et le droit naturel, est qu'elle

www.mainichi.jp/articles/20160404/ddm/004/010/007000c .

[127] Nous comprendrons ce terme comme dénomination d'une atteinte à la liberté de l'information et du savoir. En effet, la population d'une démocratie doit, dans une certaine limite, pouvoir jouir d'une transparence de la loi, des libertés et des mouvements politiques dont ils dépendent. Le point de conflit et contradictoire d'une telle loi fut la non-divulgation de ses limites, c'est-à-dire comment sont classés les secrets d'états et comment peut-on alors gérer les risques d'abus.

met en exergue la confirmation de la nuisance politique du fait de l'existence même du principe de l'équilibre éthique, concernant l'évolution vers le *bien commun*.

Dans la continuité logique de ce développement sur la remise en question éthique de la sauvegarde du plus grand nombre, nous allons désormais traiter de la dualité éthique entre les notions de patriotisme et de nationalisme. En effet, ces deux mouvements idéologiques ont pour but commun de défendre l'individualité et les valeurs d'une communauté à laquelle s'intègre ou est intégré l'individu. Nous avons choisi cette seconde dualité comme élément représentatif de notre idée générale car *Psycho-Pass* dépeint une forme de dérive patriotique qui, si elle n'est pas particulièrement explicite, demeure tout de même présente. Le principe source de ces deux formes de dévouement à une communauté précise réside en un rythme double de la série. D'une part, le *système Sybil* revendique son territoire de telle façon qu'il ne fait que peu de cas des individus exclus de celle-ci (les criminels latents) tandis que d'autre part, l'antagoniste principal, MAKISHIMA Shôgo, pourchasse inlassablement une idéologie de libération quasi-révolutionnaire du joug de ce dernier par le biais d'actes criminels de plus en plus malsains. Ainsi, nous définirons l'importance de ces notions comme résidante dans la valorisation personnelle de l'être humain par le biais de l'interactivité nécessaire avec autrui. Toutefois, la protection et la revendication d'une identité idéologique, culturelle ou bien politique commune peuvent s'avérer compliquées lorsqu'il s'agit de saisir les différences subtiles pouvant faire basculer le sentiment patriotique vers un sentiment nationaliste. C'est pourquoi, nous allons à présent traiter de cette duplicité éthique pour le cas du Japon depuis le début des années 2000. Dans leur essence, aucune des deux affiliations n'est nuisible à l'amélioration sociale, toutefois, le nationalisme est communément assimilé à une pratique possédant un degré plus radical dans son implication sociale.

> « Le problème de la démocratie est de recréer un sentiment de moralité publique sur la base de l'égalité et de l'individualisme. La doctrine de l'intérêt bien entendu constitue la tentative de Tocqueville pour résoudre le problème sur ces bases.[…] c'est le souci pour les signes les plus immédiats, les plus tangibles et les plus matériels du bien-être d'un homme. A partir d'une considération éclairée de son propre bien-être matériel, un bien autre qu'économique apparaîtra : le patriotisme ou l'esprit public est le sous-produit de la recherche intelligente de son propre intérêt. »[128]

[128] CROPSEY Joseph et STRAUSS Léo, Op. Cit., p.865.

Dans son analyse de la philosophie d'Alexis de TOCQUEVILLE (1805-1859), Marvin ZETTERBAUM (1924-1996) exprime le patriotisme comme une idéologie d'intérêt personnel pour le *bien-être* individuel, ce que nous avons analysé comme étant le cas du fait d'une volonté initiale d'une reconnaissance de sa propre valeur individuelle par l'assimilation à l'autre. Toutefois, il s'agit d'un processus raisonné, effectivement, l'assimilation ne se fera que si le sujet trouve une valeur morale positive à revendiquer cette forme d'appartenance de consciences amalgamées. Là encore nous retrouvons le principe d'interdépendance des relations humaines justifiant l'existence de l'individu en tant qu'*être, ningen*. Pour le Japon, la question du「愛国」(aikoku, « patriotisme ») dans sa forme idéologique du「国粋」(kokusui, « nationalisme ») est une reconnaissance d'ordre transnational. En effet, l'archipel est reconnu pour sa tendance libérale conservatiste notamment avec la conservation du pouvoir de l'actuel Premier Ministre ABE Shinzô, ce dernier marquant le mandat le plus long (3 années et 4 mois environ) depuis la démission volontaire, sans scandale financier ou autre raison que sa propre volonté, du 56ème Premier Ministre du Japon, KOIZUMI Jun'ichirô dont le mandat s'étendit sur 5 années et 5 mois. Ce faisant, nonobstant une image idéologique politique définitivement nationaliste, ABE a su prodiguer au Japon un mandat stable à l'inverse de ses prédécesseurs. Nous réservons l'analyse critique du déroulement de son actuel mandat ultérieurement. Notre propos est, ici, de différencier patriotisme et nationalisme, au Japon spécifiquement, dans une compréhension philosophique politique des points conflictuels.

> 「**宮台—**その意味で、単に「祭り」で盛り上がることを優先するようなメンタリティではナショナリストにはなれない。そのことは「国粋」と「愛国」の違いに関係します。「国粋」とは、崇高なる精神共同体と一体化することを至福とするがごとき構えです。「国のために!」とか言って万歳突撃すれば「国粋」だ。しかし「国粋」は必ずしも「愛国」ならず。「愛国」とは、昭和天皇のお言葉を使えば、子々孫々繁栄のために身を粉にすることを厭わない構えです。」[129]
>
> « **MIYADAI—** En ce sens, simplement avoir une mentalité qui prime l'animation lors d'une « fête » ne créé pas le nationaliste. C'est sur ce point que l'on mettra en relation les différences entre « le nationalisme » et « le patriotisme ». « Le nationalisme » est l'attitude de félicité propre à l'unification sublimée d'un esprit communautaire. Il est « nationaliste » de s'exclamer avec des vivats tel « pour notre pays ! ». Cependant, « nationaliste » n'est pas forcément « pa-

[129] 宮台真司 MIYADAI Shinji et 奥平康弘 OKUDAIRA Yasuhiro, Op. Cit., p. 48.

> triotique ». Être « patriotique », si l'on utilise les mots de l'Empereur Shôwa, est une attitude où sans se ménager, on se dévoue entièrement à la postérité. »

MIYADAI Shinji 宮台真司 (1959-) traite ici des écarts comportementaux d'individus aux revendications nationalistes lors de la coupe du monde de football en 1998, il s'y pose la problématique concernant les dérives auxquelles peuvent pousser l'amour voire la ferveur pour un pays ou une communauté. Il y exprime le nationalisme et le patriotisme comme différents par l'attitude de l'individu ou du groupe à l'égard de l'idéologie bien que celle-ci demeure la même. Le nationalisme est donc un élan idéologique visant à la glorification territoriale. En contrepartie, le patriotisme est dépeint comme le dévouement du *soi* pour le *bonheur* futur du pays indiqué dans cette citation par « la postérité ». La revendication de la justesse et de la légitimité d'un groupe selon certains critères jugés personnellement *bons* dans la valorisation de sa morale reste le point d'ancrage des idéologies. Nous avons explicité le besoin d'une telle assimilation communautariste comme un élan de revendication personnelle pour s'affirmer non plus par une compétence décisionnaire mais par son existence dans l'interdépendance naturelle de la relativité humaine. Cette coupe du monde n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, si nous la comprenons comme la structuration d'une situation de stress plus élevé que la normale ainsi que la mise en exergue d'un adversaire qui se révèle commun à la communauté à laquelle l'individu s'identifie. Instinctivement l'individu va protéger cette communauté. Cependant, si le patriotisme se révèle éthique dans sa finalité pour la sauvegarde de l'entité à la plus grande importance aux yeux du groupe ou d'un individu, le nationalisme qui devient alors son penchant radicalisé dans un cadre uniquement humain, peut être considéré comme contre-éthique puisque l'alter-adversaire puis ennemi est aussi humain. Ce processus de philosophie idéologique (le plus souvent rattachée à une démarche politique) qu'est le nationalisme offre donc le paradoxe de la défense de l'humain contre l'humain suite à un sentiment exacerbé de menace primaire inconsciemment ressenti par un groupe d'individus donné. Souvent, ce qui sera définit comme nationalisme prendra source dans une cause de facture purement humaine et non naturelle. Le nationalisme est donc un principe politisé qui se fonde sur le sentiment, la volonté d'exaltation de la cause à laquelle s'est attaché l'individu par le groupe.

Les principes patriotiques et nationalistes reposent tous deux sur la conception de l'effacement du *soi*. En effet, nous avons évoqué plus haut la défense de l'entité de la plus grande importance pour l'individu et non la défense du plus grand nombre. Il s'agit ici de l'expression non pas d'une considération éthique de la dichotomie entre majorité et minorité

mais de la problématique de la survenance ontologique supérieure d'une acquisition plus précieuse qu'une autre. Inconsciemment, le sujet va formuler une classification selon sa sensibilité, c'est-à-dire, une valorisation de l'affectivité éprouvée à l'égard de différentes entités. Puisque le *bonheur* individuel est, dans la finalité de la philosophie politique, tout aussi important que celui du groupe, il est évident que l'assurance du *bien-être* pour le groupe adopté par l'individu prime sur une majorité qui lui paraîtrait transparente. Toutefois, nous modérerons nos propos en constatant le fait que le plus souvent la majorité quantitative s'amalgame à la majorité qualitative dans la conscience de l'individu. Ce faisant, le nationalisme et le patriotisme sont des principes politiques se focalisant sur l'élévation morale individuelle par le groupe et pour le groupe. La différence résidant dans le comportement de l'individu pour arriver à ses fins, il convient de proposer non pas un jugement moral du principe et de sa finalité mais de la qualité humaine en elle-même. Or nous avons déjà défini l'être humain dans son état naturel puis éduqué comme une entité éthique duelle. En conséquence, le jugement moral induit par ces deux mouvements politiques dépendra des intentions primordiales lors de l'acte de sauvegarde communautaire. En outre, le nationalisme peut être considéré comme une forme de déliquescence philosophique du patriotisme en ce sens que son application dépend de la structure morale du *bien* d'un sentiment patriotique mutant vers une revendication transgressant la propre volonté de sauvegarde d'un autre individu raisonné ou d'un groupe alternatif à l'égard d'une autre appartenance. Le *bien* éthique du premier bafouant alors le bien de l'autre, celui-ci par son absence de respect et de confiance à l'égard d'autrui, se transforme en un *mal* éthique. Généralement, l'expression de cette problématique au Japon a plutôt tendance à transparaître dans le cadre des relations internationales[130]. Toutefois, il subsiste au Japon de nombreux exemples à l'échelon national d'une volonté nationaliste à l'égard de la gestion de la population[131]. Nous pensons en particulier à la récente problématique soulevée auprès du ministère de l'éducation nationale suite à un communiqué publié en Juin 2015[132] annonçant

[130] Ce nationalisme international japonais transparaît le plus souvent lors de l'évocation du reniement des actions lors de la Seconde Guerre Mondiale, geste qui pourrait être compris comme préservateur de l'intégrité populaire dans l'oubli mais s'inscrivant dans une démarche contre-éthique à l'égard des autre nations : www.huffingtonpost.jp/nathan-gardels/abe-asia_b_7980722.html .

[131] Lorsque nous suggérons ici une « gestion de la population », nous évoquons la forte présence de l'influence du gouvernement à l'égard de certaines problématiques qui ne devraient plus être du ressort du corps politique mais de l'influence populaire ou d'esprits indépendants. Nous pensons ici par exemple, au conflit idéologique entraîné par la non-révision des livres scolaires ou des positions prises par le gouvernement japonais à l'égard de l'implication du Japon dans d'anciens conflits armés comme la Seconde Guerre Mondiale : http://japan.hani.co.kr/arti/international/23573.html .

[132] La décision est principalement issue d'une inquiétude gouvernementale à l'égard de la situation économique de l'archipel. Toutefois, nous avons jugé important de préciser que la difficulté d'accès aux études supérieures en sciences sociales et de l'humain témoigne le plus souvent d'une dérive totalitariste politique d'où les inquiétudes des media et de la population liées à cette annonce gouvernementale :
www.theguardian.com/higher-education-network/2015/sep/25/japans-humanities-chop-sends-shivers-down-academic-spines .
Suite au soulèvement populaire, le gouvernement a souhaité communiquer sur la méprise des propos et a proposé une révision adoucissant les actions politiques à cet égard.

comme objectif de limiter considérablement l'éducation en sciences humaines et sociales au profit d'une éducation plus formelle se focalisant sur les sciences de l'économie ou les apprentissages considérés, à tort, comme « pratiques » voire plus essentielles à une société.

Cette dualité entre nationalisme et patriotisme relève ainsi surtout de l'action individuelle dont l'éthique ne peut être remise en question qu'à partir de son implication dans le groupe. L'action et la représentation du gouvernement présentent toutefois des divergences quant à sa volonté d'accession au *bien-être* citoyen généralisé puisque les mouvements politiques depuis les années 2000, entrecoupés de scandales financiers, impliquent l'entité politique dans une gestion de l'opinion individuelle revendicatrice d'un nationalisme latent. Ce qui nous intéresse tout particulièrement, outre la mise en évidence de la dualité morale entre patriotisme et nationalisme, est l'action politique dans la préservation d'une atmosphère idéologique pérenne voire l'attisement du sentiment national. Ce dernier prônant l'instauration inconsciente de castes communautaires puisque la revendication d'assimilation à une nation ou un groupe induit forcément l'existence d'une autre entité communautaire adverse ou tout du moins différente. Le degré d'implication politique n'est pas le même, mais nous pouvons retrouver un schéma similaire dans la structuration sociétale dépeinte dans *Psycho-Pass* fondée dans ce cas d'étude sur le *coefficient de criminalité* et non l'appartenance nationale.

Dans un troisième temps, l'une des autres similarités que nous avons pu extraire de notre présent parallèle entre le contexte socio-politique actuel du Japon et celui représenté dans l'univers fictif dystopique de *Psycho-Pass*, est la dualité entre le droit de vie et le droit de mort. En effet, en prenant en compte la politique de l'intrigue de notre objet d'analyse comparative primaire de ce mémoire, la capacité des protagonistes principaux respectivement en tant qu'inspecteurs et exécuteurs d'exécuter sur le champ un criminel dont le *coefficient criminel* dépasse un certain point considéré comme de non-retour, entre dans ce que nous avons catégorisé comme l'interrogation philosophique sur les droits de vie et de mort, notamment concernant la peine capitale. Nous effectuerons au cours de ce développement une réflexion sur la peine de mort au Japon du fait d'une analogie avec la série d'animation que nous avons choisie comme pertinente pour l'illustration d'une hyperbole sociétale dans un système disciplinaire. A l'instar de nos argumentations sur les libertés puis droits naturels et positifs, nous focaliserons notre propos sur une théorisation législative et juridique puisque nous considérons ces deux pouvoirs comme la cristallisation des interactions entre idée et conscience politiques, puis nous concrétiserons la dialectique obtenue par une étude de cas représentatifs. La problématique de la préservation de la vie d'un individu intervient lorsque celle-ci se retrouve menacée par la société dans laquelle il évolue. Dans la logique d'un droit

naturel suggérant que la vie d'un être humain n'appartienne qu'à lui, lorsque l'individu se voit confronté à la vie en société, il peut lui arriver personnellement ou bien par transposition d'identification (par le biais de la communication notamment grâce aux media de masse) d'être victime de préjudice de la part d'un autre individu (ou plus rarement d'un groupe) dont les actes sont alors classés comme criminels. Cette classification est fondée sur l'assimilation judiciaire de la nature de l'intention du coupable puis de l'acte en lui-même. Néanmoins, tout acte criminel ne conduit pas forcément au même verdict et plus particulièrement à celui impliquant la dualité des droits de vie et de mort, c'est-à-dire, l'application de la peine capitale. Le Japon fait actuellement partie des nations incluant encore dans sa législation la peine de mort comme sentence possible pour un crime. La problématique de la légitimité de la peine capitale dans l'opinion publique est généralement un sujet propre au débat, puisqu'il s'agit de mettre en jeu la vie humaine comme compensation d'un crime considéré comme suffisamment inhumain pour être justifié dans son exécution. Nous évoquerons par la suite deux situations liées à l'application de la peine capitale et des questions éthiques qui les entourent. Nous allons exposer le cas de la peine de mort employée en tant que justice duelle dans une démarche d'émancipation induisant l'amplification du pouvoir[133] d'un individu, la victime, sur un autre être humain, le coupable.

「**永山基準**　昭和 43 年に起きた連続 4 人射殺事件の永山則夫元死刑因（犯行当時 19 歳）に対し、58 年の最高裁判決が示した死刑選択の 9 項目の基準。（**1**）犯行の罪質（**2**）動機（**3**）犯行態様（特に殺害方法の執拗=しつよう=さ、残虐性）（**4**）結果の重大性（特に殺害された被害者数）（**5**）遺族の被害感情（**6**）社会的影響（**7**）被告の年齢（**8**）前科（**9**）犯行後の情状-で、これらを総合的に考慮し、やむを得ない場合は死刑を選択できるとした。」[134]

« **Les critères NAGAYAMA**　A la suite des 4 homicides successifs provoqués par le condamné à mort NAGAYAMA Norio (le coupable avait alors 19 ans) qui se sont produits en l'an 43 de l'ère Shôwa [1968], 9 critères ont été choisis par le vote de la Cour Suprême en l'an 58 [1983]. **(1)** La nature du crime **(2)** Le mobile **(3)** La forme du crime (particulièrement

[133] Dans un article republié sur le site web « VOMA » (Victim Offender Mediation Association) disponible à l'adresse suivante : www.voma.org/docs/barton_emp&re.pdf , le philosophe Charles K. B. BARTON (1959-) qualifie cette détermination de la justice comme « empowerment » et dans ce même texte dissocie le verdict judiciaire comme devant être une alliance entre la « retributive justice » (justice de la vengeance) et la « restorative justice » (justice des réparations).

[134] Il s'agit ici d'une précision redéfinie lors d'un article sur le site d'informations『産経ニュース』(sankei nyûsu) concernant une affaire de double homicide avec violence sexuelle perpétrée par un mineur. L'archive de celui-ci est disponible à l'adresse suivante : http://sankei.jp.msn.com/affairs/news/120220/trl12022021040014-n3.htm .

l'acharnement lié à la méthode d'assassinat, sa cruauté) **(4)** La gravité du résultat (plus précisément, le nombre de victimes tuées) **(5)** Les préjudices émotionnels de la famille du défunt **(6)** Les influences sur la société **(7)** L'âge de l'accusé **(8)** Ses antécédents judiciaires **(9)** Les circonstances atténuantes ultérieures au crimes, ceux-ci seront considérés synthétiquement, et pour les cas inévitables l'on pourra opter pour la peine de mort. »

Une affaire nous vient particulièrement à l'esprit pour étayer l'argumentation que nous allons développer. L'affaire concernée relatée par les journaux comme「光市母子殺害事件」(hikarishi boshi satsugai jiken, l'affaire de meurtre mère-enfant de la ville d'Hikari), met en scène une longue période de délibération judiciaire où l'accusé, mineur lors des faits, est condamné aux travaux forcés à perpétuité en 2000, puis voit son verdict modifié au fil des appels des procureurs pour être finalement condamné à la peine de mort en 2008, sachant qu'il est actuellement emprisonné dans un centre carcéral de la ville d'Hiroshima. Outre les multiples modifications des décisions juridiques, la raison de notre intérêt pour ce type d'exemple est la controverse suscitée non seulement par la violence des faits pour un mineur causant sa condamnation à mort malgré son âge lors des faits, ce qui va législativement à l'encontre des normes présupposées pour se rapprocher d'une revendication de justice naturelle, et non positive. Mais plus que tout, nous nous attacherons aussi à la polémique suscitée par les déclarations du père et mari des victimes :

「（略）本村は涙で言葉を詰まらせながら「司法への絶望」とともに苛烈な怒りを吐き出した。「被告を早く社会に出してほしい。私がこの手で殺す」。」[135]

« […] Alors que les mots de MOTOMURA étaient comblés par les larmes il cracha d'une violente rage « la justice me désespère ». « Je souhaite qu'ils relâchent le coupable rapidement dans la société. Je le tuerai de mes propres mains ». »

Un revirement de l'opinion surviendra plus tard dans l'affaire, nous nous intéresserons alors sur cette stratification du désir de justice de la victime. Dans un premier temps nous allons nous focaliser sur ces propos décrivant la première strate de la volonté du père de famille endeuillé. La raison de la réaction médiatique puis publique à l'égard de ces propos est double.

[135] Au sujet de cette même affaire de double homicide, il s'agit de la déclaration du père de famille lors du premier verdict qui a déclenché une vague de questionnements quant à la justice, sa légitimité mais surtout au sujet du droit ou du devoir à la peine capitale qui est un thème à la remise en question récurrente parmi la population des pays l'appliquant encore. Il est possible d'accéder à l'archive de cet article sur le site d'information『産経ニュース』à l'adresse suivante : http://sankei.jp.msn.com/affairs/news/120220/trl12022021270015-n3.htm .

D'une part nous avons le cas d'un être humain lésé par les actes radicalement contre-éthiques d'un autre. En réaction, cette même personne projette de commettre une action équivalente, également contre-éthique. Trois critères entrent désormais en compte lorsque la majorité a estimé la valeur morale de l'individu aux droits vitaux bafoués : le caractère encore hypothétique de son acte, les pertes émotionnelles subies par la victime et finalement la perception d'une justice qui n'a vraisemblablement pas accompli son devoir induisent non seulement un ressentiment empathique de la part de la population générale mais aussi pourrait atténuer les implications morales négatives du parachèvement de ce meurtre encore théorique. Si l'on devait se référer aux normes d'une société telle qu'elle est dépeinte dans *Psycho-Pass*, le père de famille aurait déjà été appréhendé voire exécuté sachant qu'il en aurait été de même pour le coupable. Cela n'étant bien sûr pas le cas du Japon contemporain, le droit à la présomption d'innocence subsiste et les pulsions restent à l'état de composante d'un processus d'apprentissage et d'amélioration de la psyché Humaine et ainsi la nature supposée voire fantasmée de l'acte amoral ne représente pas une menace à la société ou au système gérant celle-ci et peut donc rester hors du cadre du châtiment. Dans un deuxième temps, la victime qui, à ce moment du processus judiciaire pensait pouvoir bénéficier d'un droit de regard dans le jugement du coupable[136], se voit refuser ce qu'elle considérait alors comme une revendication juste. La justice désirée devient donc une justice normative ne pouvant être pliée par l'individu.

Cette inflexibilité existe aussi pour protéger non pas uniquement le coupable mais aussi la victime dont l'évaluation éthique se retrouve affectée par les circonstances et sa reclassification depuis l'être humain objectif à un être humain subjectif, impliqué. La justice, cristallisation de l'influence décisionnaire politique pour la population garante de la pérennité de la société, a pour but premier d'offrir une impartialité à tous. Du point de vue de l'individu desservi, cette impartialité ne semble pas toujours s'exercer correctement dans un premier temps. Nous modérerons nos propos en évoquant l'existence de cas particuliers s'attachant à l'état d'esprit de la première strate réflective, d'autre part, nous reconnaissons l'existence de crimes impardonnables bien que la mort d'au moins un individu soit une considération populaire, juridique puis politique dont l'ampleur morale tend à remettre en question l'importance sociétale de celui-ci. Nous associerons cette idée avec un de nos précédents propos, qui était d'établir le criminel, tel qu'il est considéré par des philosophies du conséquentialisme comme l'utilitarisme de BENTHAM, comme une entité à la survenance ontologique inférieure par

[136] Nous faisons ici référence à la notion d'émancipation du pouvoir d'un individu sur l'autre, en d'autres termes de l' « empowerment » de BARTON.

rapport à un individu innocent. La problématique étant d'édifier légitimement une telle pensée quant à la liberté naturelle dont jouit chaque Homme, son interaction avec la société fonde une égalité positive qui voit en conséquence le principe de liberté naturelle sapé proportionnellement à son action en tant qu'être sociétal. Cependant, le criminel reste une entité Humaine par nature et ainsi, l'éliminer reviendrait logiquement à faire déchoir sa propre valeur morale. C'est à ce moment que peut intervenir une deuxième strate morale chez la victime, ou dans notre cas, ses proches. Suite à ce type de réaction instinctuelle, l'individu est, le plus souvent, rappelé à l'ordre par sa conscience[137]. Le coupable demeure un être humain dont l'existence devrait éthiquement se voir accorder une chance de rédemption dans une optique de préservation maximale de la population. Ce n'est qu'à partir de l'instant où ce dernier se révèle être une menace trop importante pour le plus grand nombre, ou bien une entité de plus grande importance, que l'inanité jugée de sa vie atteint un point de non-retour. En d'autres termes, lorsque le criminel ne peut plus être perçu comme utile au bon déroulement du processus sociétal, celui-ci est exilé symboliquement de la communauté qui était seule garante de sa protection face au plus grand nombre. Ainsi, les principes de NAGAYAMA prennent tout leur sens lorsqu'ils énoncent l'importance non seulement « Les préjudices émotionnels de la famille du défunt » et « Les circonstances atténuantes ultérieures au crimes », ces dernières étant entre autres, la présence ou non de remords chez le prévenu. Le cœur de la problématique éthique ainsi présentée est la finalité d'une philosophie politique responsable du *bonheur*, de la vie du citoyen tandis que sa législation propose la protection d'un citoyen contre son prochain (d'un Humain contre un autre) par un système où lorsque la perte essuyée est la vie, le tribut offert de force est la mort. Nous exprimons là le point central de toutes les revendications contre la peine capitale, outre la légitimité de l'exécuteur dans son statut, de proposer une rétribution pour un crime dont la valeur n'est pas forcément à la hauteur de la souffrance causée par celui-ci. Dans le cadre de l'exemple que nous avons choisi, lorsque ce fut le moment pour le père de famille d'atteindre la seconde strate du jugement moral.

> 「「人の命を奪った者はその命をもって償うしかない」。それを痛感した本村は、差し戻し控訴審で被告に語りかけた。「君の犯した罪は万死に値する」被告の心中を察するすべはない。死刑は残酷な刑罰であると思うし「絶対的な正義など誰にも定義で

[137] Il s'agit, par ailleurs, d'une des distinctions qui peut à nouveau être faite à l'égard des définitions sur les valeurs ontologiques entre l'être criminel et l'autre. Le premier le devient dans l'intelligence de l'accomplissement de sa pulsion tandis que le second sait la réfréner ou bien en est dépourvu (nous entendons ici le terme de « pulsion » comme la considération inconsciente d'un acte, voire son accomplissement).

きない」とも思うという。だが、本村はこう断言した。「人の命について重く考えているということを示すことが死刑だと思う」。」[138]

« « On ne peut expier le vol de la vie d'une personne qu'avec sa propre vie ». C'est en éprouvant cela que MOTOMURA a parlé à l'accusé lors du procès d'appel. Il lui était impossible de deviner les vrais motifs du coupable « Le crime que tu as commis vaut mille morts ». Il pense que la peine de mort est un châtiment cruel et dit aussi penser que « personne ne peut définir une justice absolue ». Mais MOTOMURA a déclaré ceci, « je pense que la peine de mort indique que l'on pense sérieusement à la vie des gens ». »

La clémence ainsi que la considération humaine de l'être criminel, sont alors estimées comme nécessaires au bon déroulement de la justice si toutefois l'inéluctabilité des conséquences de l'acte criminel est entendue par les individus lésés. Il s'agit surtout ici, de comprendre la valeur inestimable de la vie humaine unique dans sa nature ce qui conduit la Justice à être imparfaite dans sa fondation même en cas l'homicide. Puisque nous avons exprimé cette dernière comme l'exécution d'une cristallisation du pouvoir politique, celui-ci transparaît à nouveau comme une entité duelle, ne pouvant atteindre un absolu philosophique, ce qui rendrait le *bonheur* du citoyen irréalisable dans une compréhension de sa propre nature négative. L'objectif philosophique politique étant de s'en rapprocher le plus possible, la conception ambivalente de la Politique doit une fois de plus être tolérée[139] pour le *bien commun*. Celui-ci implique aussi le *bien-être* du condamné, y compris dans l'optique d'atteindre le sentiment de remord et amorcer le processus de recherche de la rédemption.

「日本の死刑執行方法の変遷は、「人道化」や「文明化」といった概念ではとらえきれない。1 節で検討したように、「人道化」や「文明化」は、死刑因の物理的苦痛の軽減と大きく関係する概念であるが、日本では旧死刑法施行以来、死刑因が被る物理的苦痛に変化を確認することはできないからである。（略）つまり、日本の死刑執行方法はまったくアメリカ合衆国的な意味での「人道化」も「文明化」もしていないのである。そうすると、「人道化」や「文明化」概念を用いて日本の死刑執行方法を論じると、たちまち「目くらましにすぎない」議論へと陥ってしまう。そこで日本の死

[138] Suite à une visite chez un condamné à mort au Texas, le père, et mari des victimes remet en question son opinion sur la peine de mort malgré, ou grâce, à son propre deuil. Il est possible d'accéder à l'archive de cet article sur le site d'information 『産経ニュース』à l'adresse suivante : http://sankei.jp.msn.com/affairs/news/120220/trl12022021270015-n3.htm .

[139] Le principe de tolérance de l'ambivalence fut omniprésent au cours de nos précédentes réflexions. Nous citerons par exemple la cohabitation éthique de la liberté naturelle avec la liberté positive pour le fonctionnement optimal de la vie sociétale. La problématique des limites survivra toutefois à nos nombreux examens ayant eu pour but de la résoudre.

刑執行方法の変遷の意味をとらえるために、物理的距離 (Physical Distance) と感情的距離 (Emotional Distance) の概念を導入したい。」[140]

« Les évolutions dans les méthodes d'exécutions au Japon ne peuvent pas être comprises dans l'idée de « l'humain » et du « civilisé ». Comme il l'a été étudié en section 1, « l'humain » et « le civilisé » ont un lien majeur avec le soulagement de la souffrance physique des détenus, mais depuis les anciennes méthodes d'exécutions, on ne peut pas vérifier s'il y a eu des changements quant aux sévices physiques subis par les condamnés à mort.[…] En d'autres termes, pour les méthodes d'exécutions japonaises, ni « humain » ni « civilisé » ne comprennent le sens de celles aux États-Unis d'Amérique. De ce fait, quand l'on débat sur l'utilisation du Japon des idées de « l'humain » et du « civilisé », aussitôt on tombe dans la polémique de « l'aveuglement ». Par conséquent, pour comprendre l'évolution des techniques d'exécutions au Japon, nous souhaitons introduire les principes de distance physique et de distance émotionnelle. »

「（略）死刑執行がダーティ―ワークとして位置づけられていたこと（略）」[141]

« […] l'exécution se situait en tant que sale boulot [dirty work] […] »

Afin de clarifier notre propos sur le traitement du criminel à la lisière de l'humanité, nous avons choisi ces propos du chercheur et spécialiste de la question de la peine capitale, SAKURAI Satoshi 櫻井悟史(1982-) qui exprime la persistance contemporaine d'une stagnation systémique dans le traitement du condamné à mort, lequel représente finalement la classification ultime du criminel par la Justice. Nous avons, plus tôt dans notre développement, proposé la nécessité du renouvellement de l'Idée philosophique et par extension de la philosophie politique pour le perfectionnement de la démarche vers le *bonheur* stable et intégral de l'Humain et sa société. L'auteur évoque dans un second temps de son développement la compréhension originelle de l'exécution de l'existence d'un individu comme ce que nous traduirons par un « mal nécessaire ». Effectivement, si le Japon est souvent critiqué pour son traitement des condamnés à mort dans un environnement carcéral[142], la majorité politique[143] con-

[140] 櫻井悟史 SAKURAI Satoshi,「死刑執行方法の変遷と物理的/感情的距離の関係」,『生存学研究センター報告』, Kyôto, 立命館大学生存学研究センター, Volume 17, 2012, p. 136.
[141] Ibid, p. 144.
[142] Nous prendrons comme exemple les nombreuses interventions du groupe humanitaire « Amnesty International » dont la plus récente étude japonaise datant de 2015 est disponible à l'adresse suivante : www.amnesty.or.jp/human-rights/topic/death_penalty/statistics.html . Si le Japon ne figure pas parmi les nations commandant le plus peines capitales (trois en 2015 contre vingt-huit aux Etats-Unis, ce qui, même en prenant en compte les diffé-

sidère la peine capitale comme légitime. Il est ici question de prendre en compte la vision politique de la peine capitale comme un élément de dissuasion radical et définitif ; puisque l'erreur (l'homicide) conduit à la mort par pendaison, le droit à l'erreur n'est pas permis. Cependant, cela est sans compter sur la nécessité de l'erreur, aussi grave soit-elle, pour certains individus afin de progresser en tant qu'Humains. A nouveau, le pouvoir politique se retrouve face à l'ambivalence éthique d'une décision intéressant le reste de la population quant à son *bien-être*. Est-il préférable d'exécuter les éléments jugés à risque ou bien de les laisser vivre dans l'éventualité d'une remise de peine aussi rare soit-elle ? Dans les deux cas, la population est placée dans une situation de risque puisqu'en effet, l'erreur judiciaire est inéluctable puisque régie par un pouvoir décisionnaire humain[144]. Force est de constater que la peine capitale, en tant que principe n'est pas forcément un *mal* moral du fait de sa valeur parfois nécessaire (le mal nécessaire), mais sa qualité d'application ainsi que le système de traitement de l'être humain condamné en sont des composantes qui, si elles ne sont pas bien équilibrées quant à leur « humanité », peuvent gangréner le processus éthique l'altérant en un *mal* moral.

Lorsque nous avons pris en considération ces trois points représentatifs dans le cadre de notre travail dans un effort de mise en évidence de la dualité éthique de principes et idéologies régissant l'organisation socio-politique du Japon par le biais d'études de cas nous avons révélé une justice appliquant la loi politique telle quelle au Japon. On se rapprocherait alors plutôt d'un effort d'application de l'égalité positive que de la liberté naturelle ainsi que le principe de déliquescence philosophique de l'idéologie. Les irrégularités éthiques prenant place dans ce cadre judiciaire doivent aussi être dénotées afin de compléter notre actuel travail sur l'ambivalence éthique résultante de la cristallisation discordante du pouvoir politique. Par exemple, la distance entre les deux pouvoirs a pour conséquences une gestion plus propice au bon déroulement de l'exécution législative ainsi qu'une certaine immunité à l'égard de l'influence politique qui pourrait la corrompre. Il en résulte aussi une forme d'inadaptabilité du cas par cas, particulièrement pour les circonstances de la peine capitale. D'autre part, pour le cas du nationalisme, son emploi idéologique exacerbé comme prétexte de rassemblement

---

rences démographiques n'en représente qu'un tiers), son traitement des détenus demeure le point le plus critiqué. De même, le « South Asia Human Rights Documentation Centre » ou SAHRDC propose un article dénonçant vivement les conditions de vie de ces derniers tout en critiquant l'inflexibilité des jugements induisant un taux quasiment inexistant d'acceptation d'appel. L'archive de cet article est disponible à l'adresse suivante : www.hrdc.net/sahrdc/hrfeatures/HRF75.htm .

[143] Un vote ayant eu lieu en 2015 parmi les membres du bureau du cabinet「内閣府」(naikakufu) a révélé une majorité de 80,3% pour la peine de mort contre 9,7% souhaitant son abolition :
http://www.japantimes.co.jp/news/2015/01/25/national/cabinet-office-poll-80-of-respondents-think-death-penalty-permissible/ ainsi que : http://useful-info.com/against-death-penalty qui propose un graphique des mêmes votes depuis 1994, ce qui nous permet aussi d'affirmer une constance manifeste chez l'opinion des membre du bureau du cabinet.

[144] Celui-là même qui incitera un certaine individu à accomplir le crime tant qu'il n'est plus géré par la conscience ou la morale.

communautariste peut de même mener à une forme d'ingérence du potentiel politique à l'égard du besoin populaire qui pourra ne plus être mis autant en avant dans la démarche éthique qui est pourtant requise pour l'exercice du pouvoir.

Pour notre développement final nous focaliserons nos efforts sur la réalisation de *Psycho-Pass* comme une œuvre à la conscience critique en analogie avec l'évolution politique japonaise depuis les années 2000 par une mise en évidence des concordances et discordances de l'image politique par le biais à nouveau d'études de cas.

2) Les failles et les forces de la politique contemporaine : L'éthique et *Psycho-Pass*, une œuvre à la conscience philosophique critique des réels du Japon ?

Dans cette sous-partie finale nous proposons une argumentation sur une question soulevée en tant que thème principal de l'intrigue de *Psycho-Pass* : la sécurité civique et les limites que la Politique peut éthiquement dépasser pour son accomplissement. Nous l'analyserons parallèlement aux discours politiques actuels au Japon afin de parfaire notre étude sur l'ambivalence éthique dans la politique japonaise depuis les années 2000 jusqu'à nos jours. Pour ce faire, nous évoquerons le principe que nous avons traduit comme « la société du soin »「ケア社会」 [145](kea shakai) que nous mettrons en lien avec nos théories et conclusions précédentes. Pour finaliser notre étude, nous conclurons notre recherche en effectuant un examen critique des dynamiques politiques contemporaines. Nous focaliserons celui-ci sur les mandats de Premiers Ministres que nous considérons, suite à une méticuleuse sélection, comme des éléments pivots de la Politique japonaise.

Lorsque l'on traite au Japon de la *société de soin*, on exprime principalement la capacité de la nation pour fournir un certain minimum de soins médicaux à l'individu peu importe son statut social et financier. Toutefois, nous évoquerons ici la ケア社会 en tant qu'aptitude de l'entité politique à prendre soin des citoyens qui sont sous sa direction. Nous avons évoqué

[145] 馬上美知 MAGAMI Michi, 「川本隆史編『ケアの社会倫理学 医療・看護・介護・教育をつなぐ』」, Dans 『『研究室紀要』編集委員会』, Tôkyô, 東京大学大学院教育学研究科基礎教育学研究室, Volume 32, 2006, pp. 81-83.

à plusieurs reprises le devoir éthique de la Politique de garantir le *bien-être* de l'individu social et dans le cadre de ce développement, nous évaluerons l'éthique de ce principe social. Dans l'absolu, la racine même du processus de parachèvement d'une *société de soin* accomplie est une réminiscence de certaines revendications du contrat social「社会契約」(shakai keiyaku) dans l'optique d'une souveraineté populaire dans le sens où le peuple doit se voir garantir un certain confort de vie. Nous illustrerons ce propos avec l'évocation par OKUDAIRA dans『憲法対論』l'émergence dans la population japonaise contemporaine d'une philosophie du「ミーイズム」[146]. Etymologiquement, il s'agit de la transcription de l'anglais « meism ». Ce courant de pensée se focalise sur l'expression d'un égocentrisme plus prononcé suite à l'entrée de la population dans une période d'hypermodernité. La dénomination d'un carcan temporel n'importera que peu quant à notre propos. Cependant, dans la compréhension d'une classe populaire qui se voit de plus en plus soumise à la pression et au stress, nous ne considérons pas le ミーイズム comme une exaltation égoïste mais plutôt comme une revendication nouvelle de l'individualité. Le rôle de la puissance autoritaire politique dans ce nouveau carcan de conscience émergeante serait alors de faciliter l'assimilation d'un soi reconquis ainsi que de sa conciliation envers l'autre. Le soi ne s'affirmera pas s'il est menacé de répression. L'entité politique qui peut être une des causes de cette dernière se doit pourtant de garantir une certaine marge de manœuvre libérale accordant à l'être humain sa propre jouissance d'état d'individu. Cela à l'aide, entre autres, d'une habilité à assurer la sécurité nationale et pour illustrer cette nécessité sécuritaire pour une société en tant que regroupement d'individus, nous allons tout d'abord traiter de la duplicité politique du « warfare/welfare »「戦争/福祉テーゼ」 (sensô/fukushi têze, la thèse guerre/bien-être).

> 「しかもティトマスのこのいわゆる「戦争/福祉テーゼ」(warfare/welfare thesis) は、ただイギリスにだけ妥当するわけではない。この日本にしても、厚生省の設立は日中戦争が全面化した翌年のことであり（略）。」[147]

> « Pourtant cette soi-disant « thèse de la guerre et du bien-être » ne convient pas qu'au cas de l'Angleterre. Même au Japon, l'année qui suivi la guerre totale contre la Chine le ministère de la santé et des affaires sociales fut fondé […]. »

[146] 宮台真司 MIYADAI Shinji et 奥平康弘 OKUDAIRA Yasuhiro, 『憲法対論・転換期を生きぬく力』, 平凡社, 2002.

[147] 田中智彦 TANAKA Tomohiko, Op. Cit., p. 122.

Ici, l'un des contributeurs de l'ouvrage, TANAKA Tomohiko 田中智彦 reprend la thèse du sociologue britannique Richard TITMUSS (1907-1973) dont les travaux se focalisaient sur la nécessité du *bien-être* en temps de guerre. Si TANAKA illustre ses propos avec le contexte de la guerre contre la Chine de la fin du 20ème siècle, dans le cadre de notre étude nous modérerons, certes, la méthodologie théorique tout en conservant l'Idée majeure. TITMUSS exprime que lorsque le contexte politique voit sa stabilité être menacée, par exemple, lors de conflits internationaux, la population nécessite plus d'attention qu'à l'habitude. La stabilité politique serait intrinsèquement liée avec la demande populaire. Peut-on alors dire qu'une hypothétique population dont le gouvernement est parfaitement stable n'aura plus de besoin à proprement parler ? Sachant que le besoin est directement lié à l'obtention du *bonheur,* ce dernier serait, selon la thèse de TITMUSS, lié à l'épanouissement de l'entité politique. De surcroît, si nous avons bien exprimé un principe lors de l'écriture de notre mémoire, il s'agit de la lecture du *bien-être* d'une population donnée qui évoluera en fonction de l'état, stable ou non, du corps politique. Comme nous l'avons vu avec MILL, ce parachèvement du *bonheur commun* ne dépend pas que de la satisfaction des besoins de la communauté puisque ceux-ci sont en constante évolution quel que soit le contexte politique, tout en assimilant ce *bonheur commun* à un amalgame de *bonheurs* moindres hiérarchisés. Or, une telle hiérarchisation des *bonheurs*, hormis ceux qui dépendent des besoins élémentaires, ne peut être que subjective à l'individu et donc impossible à achever en tant que finalité communautaire. Néanmoins, ce qui nous intéresse le plus dans le développement de TANAKA à l'égard d'une corrélation entre le conflit et la modification du *bien-être* public, sera sa compréhension de la sécurité interne en elle-même, ou la « polizeiwissenschaft »「ポリス学」(porisugaku, science de la police). Lors d'une analogie entre *Psycho-Pass* qui dépeint un univers gravitant autour du pouvoir manifeste des forces de sécurité publique, ce grâce à l'influence politique du *système Sybil,* et d'une force sécuritaire japonaise qui, jusqu'à récemment était constitutionnellement limitée, la théorisation d'une science de la police se révèle très intéressante. Dans notre analyse scénaristique de *Psycho-Pass* nous avions, entre autres, assimilé la police (ou l'institution sécuritaire) comme la cristallisation du pouvoir exécutif. La maîtrise éthique, donc moralement équilibrée de ce dernier étant l'intérêt principal de l'existence Politique. La conscience d'une science de la police, et ainsi de problématiques analytiques en rapport à la sécurité nationale, démontrent l'importance d'un tel exercice. Ce dernier vise à traiter de la pertinence de l'influence politique dans la considération d'une garantie de l'intégrité de la population en tant qu'amalgame d'individus. Nous l'avons indiqué plus tôt, mais la population est en cons-

tante interaction avec l'entité politique, consciemment ou non et le plus souvent il s'agit d'une relation conflictuelle. Cependant, cela n'est pas toujours le cas. Si la population compte sur l'action politique pour accéder à une amélioration de son *bonheur commun*, l'entité politique japonaise, elle, dépend du pouvoir décisionnaire de cette même population pour accéder au pouvoir. Bien que par principe philosophique politique, l'autorité supérieure se doit de garantir le *bien* éthique de l'existence Humaine, en tant que regroupement d'individus elle-même, le désir d'accession au pouvoir constitue aussi un des *bonheurs* possibles.

C'est pourquoi nous allons à présent focaliser notre étude critique sur ces mêmes individus dont dépendent, parmi d'autres figures politiques, le *bien-être* de la population japonaise. Dans un souci de clarté nous procéderons par une progression chronologique dans notre examen éthique politique et contextuel des trois Premiers Ministres japonais que nous avons jugés comme témoins de changements dans la dynamique politique. Nous procéderons à la justification de notre choix à l'aide notamment d'études de coupures de presses lues au fil de notre recherche. Toutefois, afin de ne pas perdre le lecteur dans un catalogage inconséquent de celles-ci nous n'en citerons que les plus pertinentes.

Nous amorcerons notre réflexion avec le Premier Ministre KOIZUMI Jun'Ichirô dont nous avons déjà exposé, en introduction, la durée du mandat particulièrement long, compte tenu des autres bases de références. Outre sa forte popularité encore effective à ce jour, ce qui nous a le plus interpellé fut qu'il demeure l'unique Premier Ministre à ne pas avoir dû quitter son poste en raison de scandales, de pression politique ou bien de maladie[148]. Sa démission volontaire, malgré une forte possibilité de réélection, du fait de son sentiment d'accomplissement politique représente la forme élémentaire de l'action éthiquement positive. Comme nous l'avons exprimé dans notre premier axe, dès lors que la finalité politique est atteinte par l'entité détentrice du pouvoir, il est nécessaire à celle-ci de muter afin de continuer à correspondre aux attentes de la population. La modification d'une dynamique politique peut prendre plusieurs formes, mais nous constaterons au fil de ce développement qu'il s'agira le plus souvent d'un changement du chef de fil (le Premier Ministre) voire de l'idéologie. Toutefois, il nous est important de préciser que KOIZUMI a essuyé de nombreux revers politique lors de son mandat tandis que, contre toute attente pour certains, il conservera la même popularité[149] quels que soient les scandales[150]. Il est aisé de démontrer que grâce à un

[148] Le site d'informations « Japan Times » traite de l'information du départ du Premier Ministre Japonais comme un mystère à sensations et multiplie les citations pour débattre des raisons de cette démission étonnante pour le peuple mais anticipée par ses collègues puis adversaires : http://www.japantimes.co.jp/news/2008/09/26/national/koizumi-to-exit-political-stage/ .

[149] Nous fournissons au lecteur une suite de sondages réalisés annuellement par la chaîne télévisée d'information « NHK ». On peut y observer que KOIZUMI ne sera jamais passé sous la barre des 40 % d'opinions favorables, sachant que les décroissances étaient bien sûr liées à un contexte politique difficile comme la privatisation des postes ou bien les relations avec

habile jeu d'alliance et d'interactions entre individus au bon moment permettent à certains actes dont la valeur morale pourrait être considérée comme négative de ne pas entacher la réputation d'une personnalité. De ce fait, nous pourrions conclure d'une importance de la hiérarchisation des actes dans leur compréhension morale. Dans *Psycho-Pass* ce jeu de la Politique n'a pas lieu du fait de la domination du *système Sybil*. Ainsi, l'on pourrait considérer que ce dernier est exempt de toute influence de la hiérarchisation morale dans l'acte. A l'inverse de la société dans *Psycho-Pass*, le Japon, en conservant jusqu'à aujourd'hui la liberté d'expression du mécontentement de la population permet la préservation d'une sécurité philosophique politique permettant le renversement de l'entité politique jugée nocive à l'amélioration positive de la société. Néanmoins, le poids de l'influence de l'opinion de l'entité politique ou populaire autre à l'égard du Premier Ministre japonais est particulièrement important. Il en résulte ce que nous avons introduit comme étant une instabilité flagrante de la dynamique politique actuelle.

Nous prendrons dès lors comme exemple le cas du Premier Ministre KAN Naoto 菅直人 (1946-) alors représentant du PDJ. Celui-ci a poursuivi son mandat en tant que 61ème Premier Ministre du 8 Juin 2010 au 2 Septembre 2011 pour une durée totale de un an deux mois et vingt-cinq jours. Bien qu'il fasse partie de la longue succession de mandats expéditifs de ces dernières décennies au Japon, son cas nous intéresse tout particulièrement du fait de la raison de son départ du poste de Premier Ministre. Lorsque nous avons évoqué la nécessité de bonnes circonstances pour la stabilité politique et populaire, le mandat de KAN est une illustration toute à fait appropriée. En Mars 2011, tandis que le Premier Ministre débat avec les responsables des finances pour alléger la dette du Japon la catastrophe de Fukushima se produit bouleversant tout planning politique ayant pu être rédigé lors de l'accession au cabinet ministériel. KAN doit ainsi coupler la gestion d'un pays en crise avec une pression politique

---

l'Asie de l'Est, contrairement à d'autres Premiers Ministres qui ont vu leur popularité baisser du fait de leurs propres dérapages médiatisés ainsi que l'incapacité à résoudre ou contourner certains dossiers sources de conflits :
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2001.html ;
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2002.html ;
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2003.html ;
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2004.html ;
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2005.html ;
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2006.html .

[150] ANDERSON Gregory E., « Lionheart or paper tiger? A first-term Koizumi Retrospective », *Asian Perspective*, Etats-Unis, Institute for Far Eastern Studies Kyungnam University et Mark O. Hatfield School of Government Portland State University, Volume 28, Numéro 1, 2004, pp. 159, 161 et 174. L'auteur exprime dans ces pages les problèmes qui persistent au Japon, notamment des querelles intestines entre KOIZUMI et ses ministres par rapport aux réformes bancaires désirées. D'autre part :
https://news.google.com/newspapers?nid=1310&dat=20020201&id=ZExWAAAAIBAJ&sjid=90sDAAAAIBAJ&pg=6660,63155 où KOIZUMI soutenu par son cabinet évite d'être accusé de sexisme.

croissante provenant de ses opposants politiques[151]. La lenteur des réactions au lendemain d'une catastrophe d'une telle ampleur ne sera pas pardonnée par la population et les partis opposants, le PLD profitera de l'occasion pour reprendre les commandes du pays. L'opinion populaire n'a de cesse de baisser et KAN finira par déposer sa démission principalement à cause des pressions populaires, puis provenant du parti adverse mais aussi de son propre parti[152]. Toutefois, KAN avait décidé de conserver son poste seulement jusqu'à ce que le pays retrouve une certaine sécurité et stabilité après la catastrophe. L'action s'inscrit dans le domaine ambivalent de l'éthique puisque d'une part, le Premier Ministre renie l'appel de la majorité à quitter une position de pouvoir ce qui peut être interprété comme un abus politique. Mais, son refus de quitter le poste à ce moment précis a permis au Japon de conserver une stabilité politique relative alors que l'aspect social du contexte souffrait d'une profonde précarité due à la catastrophe. Si l'on reprend les principes philosophiques de TITMUSS, TANAKA et MILL précédemment cités, mettant en corrélation la dualité existentielle entre le peuple et l'autorité politique, alors, la conservation de son poste par KAN fut une décision judicieuse. En premier lieu, il modère par sa présence continue, l'inconstance de la conscience populaire, et en second lieu il évite un remplacement hâtif incluant un processus d'élections anticipées qui est bien loin d'être ce dont le peuple a besoin sur le moment. En conséquence, la décision de KAN de conserver son poste a été en tout point, pour lui subissant des pressions, et pour le peuple insatisfait de son travail, un *mal nécessaire* pour protéger l'intégrité de la dynamique relationnelle entre la classe politique et la classe populaire.

Finalement, son éventuel successeur NODA Yoshihiko 野田佳彦 (1957-) ne conservera son poste de 62ème Premier Ministre guère plus longtemps suite à nouveau à l'impopularité inéluctable de sa politique[153] . Il cèdera sa place le 26 Décembre 2012 au dernier et actuel Premier Ministre ABE Shinzô. Lors de notre introduction nous avons évoqué son apparente constance dans la longévité de son mandat, ce qui en fait, entre autres, pour nous la troisième figure pivot de la dynamique politique japonaise. Nous devons toutefois

[151] Au lendemain de la catastrophe de Fukushima l'inquiétude pour l'avenir politique du Japon se fait ressentir et déclenche une nouvelle vague de nostalgie pour l'administration de KOIZUMI : www.nippon.com/ja/features/c00401 .

[152] A nouveau, le Premier Ministre décide de démissionner seulement une fois son devoir fini : www.japoninfos.com/Echec-de-la-motion-de-censure.html .

[153] Nous traitons ici de l'impopularité comme d'une dynamique inéluctable de la politique japonaise car il s'agit de la raison principale pour le dépôt des démissions des Premiers Ministres éphémères du début du 21ème siècle. Nous nous référerons pour cela aux mêmes sondages d'opinions de la « NHK » afin de conserver, dans notre propos, une cohérence au regard de nos sources. KAN n'a toutefois, pas plus souffert de l'impopularité du peuple (en comparaison de celle provenant de ses contemporains politiques) :
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2010.html ;
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2011.html . Ses prédécesseurs et successeurs voient leurs mandats s'organiser sur un même schéma dynamique politique s'amorçant sur une forte popularité en décroissance modérée et constante se finissant le plus souvent par une opinion positive inférieure à 30% qui pousse les élus à démissionner de leur poste sous la pression de leurs pairs, alliés à la même coalition de partis.

modérer nos propos, lorsque nous évoquons ces personnages comme figures pivots nous ne dénigrons pas la politique des autres Premiers Ministres, cependant, dans le cadre d'une analyse critique éthique dans la continuité logique de ce que nous avons auparavant développé, ils représentent les déroulements de mandats les plus pertinents. Nous ne traiterons cependant que brièvement du cas du gouvernement d'ABE en lui-même puisque nous avons déjà évoqué certaines de ses dérives et forces (notamment le facteur encore imprévisible des Abenomics 「アベノミクス」 qui pourraient redresser l'économie japonaise). Nous évoquerons, par ailleurs, une conception du pouvoir par FOUCAULT selon DELEUZE :

> « Ils ont plié la force, ils ont découvert la force comme quelque chose qui pouvait être plié, et cela uniquement par stratégie, parce qu'ils ont inventé un rapport de forces qui passait par une rivalité des hommes libres (gouverner les autres à condition de se gouverner soi-même…). »[154]

Si nous évoquons cette conception spécifique du pouvoir politique, c'est pour son intérêt en rapport à l'individu politisé. Ce dernier est par définition un homme libre qui voit sa finalité dans la confrontation des forces différentes. Cela correspond tout à fait à l'idée politique d'ABE qui, par la confrontation stratégique réussi dans la conception politique législative[155]. L'exemple est pris parmi bien d'autres, mais le cœur de la problématique reste le même : quelles sont les limites de la stratégie de confrontation pour le *bien* du peuple si ce dernier passe d'abord par l'amplification du pouvoir politique ? En évoquant la présence politique ferme de l'actuel Premier Ministre, nous nous devons de mentionner la logique philosophique de MILL qui, dans un contexte de rigueur liée à la période Victorienne, critiquait vivement l'atrophie des capacités humaines.

> « « Ils limitent leurs choix aux choses que l'on fait communément. […] Leurs capacités humaines sont desséchées et atrophiées. Ils deviennent incapables du moindre désir vif ou du moindre plaisir spontané. […] Est-ce là, oui ou non, la condition humaine ? »[156] C'est parce que les êtres humains sont tous différents et qu'ils doivent pouvoir s'épanouir, qu'ils ont droit à s'autodéterminer et que leur liberté doit être préservée. »[157]

---

[154] DELEUZE Gilles, *Foucault*, Paris, Les éditions de minuit, 2004, p. 121.
[155] Par exemple, lors des débats au sujet des salaires l'actuel Premier Ministre ne laisse que peu de marge de manœuvre à ses opposants mettant ainsi plus de chances de son côté : www.nikkei.com/article/DGXLASFS24H50_U6A320C1EE8000/ .
[156] MILL J. S., *De La Liberté* (1859), Paris, Presses, Pocket, 1990, p.123.
[157] MARZANO Michela, *L'éthique appliquée*, Paris, Presses Universitaires de France, 2ème édition (2008) 2010, p. 13.

L'être humain doit ainsi être exempt de manipulation par l'autre ou l'autorité de son *soi* et sa liberté, tandis que notre précédente analyse révèle la démarche politique de ABE comme à la limite de la contre-éthique, si ce schéma politique spécifique est maintenu.

L'évocation en tant que triade dynamique de ces anciens et actuel Premiers Ministres ne fut pas anodine puisque nous souhaitons mettre en exergue, non seulement une nécessité de la confrontation pour la conservation du pouvoir politique mais surtout pour révéler le statut hautement instable de ce poste dans le contexte japonais actuel. Or, si la politique est instable, il y a de fortes chances pour que cela se traduise dans l'appréhension d'une population. Nous ne pouvons pas nier actuellement la lente progression vers une hypertrophie, aussi faible soit-elle, de l'autorité décisionnaire du pouvoir politique. En conséquence, cela manifeste le faible basculement méthodique vers une autorité contre-éthique japonaise puisque ne pouvant pas assurer le *bonheur commun* par les diverses raisons que nous avons exprimées ci-dessus.

La politique japonaise depuis les années 2000 jusqu'à aujourd'hui est donc marquée par les conflits perpétuels de dualités éthiques, qui pour quelques-unes, sont communes à d'autres nations. Si les principes dans leur essence ne peuvent moralement concilier les besoins populaires et les nécessités politiques, la voie vers l'accession au *bonheur commun* permanent et absolu n'en est que plus difficile. Notre examen critique analytique des trois mandats spécifiques de l'articulation politique japonaise démontre de même la nécessité de l'ambivalence éthique tant qu'elle est assimilée par la population. Une communauté étatique choisie qui ne peut se réconcilier avec les décisions de sa propre autorité supérieure politique provoquera, par absence de confiance, la démission du chef de file, amorçant ainsi un nouveau temps d'instabilité politique. Nous avons ainsi la confirmation formelle du lien intrinsèque entre la population et la politique en tant que dynamiques de co-dépendance. Le franchissement de la barrière éthique considérée par la population entraîne donc le reniement de l'instigateur qui est identifié le plus souvent comme le Premier Ministre, puisque responsable des strates de son pouvoir. Le cas d'ABE Shinzô que nous aurons finalement traité de façon continue dans ce développement, se démarque par sa conception conflictuelle du pouvoir ainsi que par ses démarches renforçant ce dernier. Si le premier point ne peut être relevé que comme une spécificité contextuelle, le second tend à manifester l'utilisation contre-éthique du pouvoir décisionnaire politique supérieur. Cependant, sans témoignage d'une éventuelle démission, ou arrêt de mandat, il nous est impossible de conclure définitivement sur l'orientation morale de la politique ABE.

Conclusions

L'objectif premier de ce mémoire était de révéler la série d'animation *Psycho-Pass* comme une représentation de l'ambivalence dans l'éthique politique eu Japon, et plus précisément dans son contexte socio-politique depuis les années 2000 jusqu'à nos jours. Pour ce faire, nous avons tout d'abord cherché à définir ce que représente la question éthique dans une théorie plus globale que nous recoupions par une amorce d'analyse analogique avec *Psycho-Pass* ainsi qu'avec de brèves évocations à l'actualité politique japonaise. Nous avons ainsi mis en évidence deux philosophies politiques dont les principes fondamentaux se retrouvent adéquatement avec ce qui était représenté dans la série d'animation. La mise en comparaison des concepts illustrés dans cette dernière avec les processus philosophiques présentés dans l'utilitarisme de Jérémy BENTHAM et dans la biopolitique de Michel FOUCAULT, nous a permis une meilleure focalisation de nos efforts de recherche. Nous avons alors démontré l'émergence d'une relation intrinsèque entre l'être humain, que nous aurons principalement défini grâce aux thèses de WATSUJI Tetsurô, avec la nécessité de l'achèvement de son but sociétal par le biais d'une Politique de la morale. L'accession au *bonheur* absolu et permanent ainsi que la hiérarchisation de *bonheurs* mineurs pour l'individu furent les bases théoriques nous ayant permises de comprendre les philosophies de BENTHAM et FOUCAULT comme une volonté inhérente à l'être humain de prospérer en tant que membre d'un groupe social.

Ces philosophies possèdent une particularité qui a rendu possible une nouvelle conception de *Psycho-Pass* comme œuvre philosophique critique. L'aspect de valorisation de l'existence humaine selon des critères quantitatifs et qualitatifs ont mis en exergue une discordance du principe de l'éthique politique. Nous avons donc démontré que la théorie éthique, plus particulièrement lorsqu'elle repose sur les fondements utilitaristes et biopolitiques, se définit dans son essence par son ambiguïté pratique. Suite à cela, nous avons développé l'idée de l'existence d'une structure panoptique en tant que rouage de la série d'animation amplifiant non seulement l'affirmation de la présence de la philosophie de BENTHAM mais surtout nous permettant de traiter de l'Humain dans sa compréhension duelle, conflictuelle individuelle et sociale.La mise en évidence d'une duplicité naturelle chez l'être humain dans sa conception sociale nous a permis d'argumenter sur son ambivalence propre pour en soustraire une appréciation actualisée. Nous entendons ici la mise en pratique de cette théorie dans le contexte japonais actuel notamment, par l'évocation du rôle des media et de l'information puis de la surveillance émergente dans la société. Nous en avons alors conclu l'expression philosophique de l'éthique politique comme ambivalente par essence proposant ainsi comme mode de vie idéal l'évolution humaine individuelle capable de faire des concessions pour le groupe, les acceptant comme vitales pour l'individu lui-même. Nous avons donc jugé logique de procéder à l'analyse critique filmique de séquences choisies de *Psycho-Pass* afin d'illustrer cette situation. L'intérêt de l'exercice fut de traiter de l'ambivalence éthique dans la série d'animation par une mise en corrélation de la technique graphique avec la scénaristique. Si les genres de la dystopie et de la science-fiction annoncent par principe l'existence d'un conflit, le plus souvent politique, c'est la représentation de l'interaction des personnages entre eux mais surtout avec l'entité politique du *système Sybil* qui fut le paroxysme de notre déroulement argumentaire. Nous étant focalisée sur l'évolution morale de l'héroïne principale TSUNEMORI Akane qui était créée consciemment pour proposer au spectateur un intermédiaire en contact direct avec le développement scénaristique, nous avons pu révéler l'entité politique du *système Sybil* comme contre-éthique par nature. Ce faisant, il est désormais aisé de corroborer le produit d'animation *Psycho-Pass* comme une œuvre d'animation philosophique critique dans la compréhension de l'éthique politique comme théorie. Il s'agit là de la première étape de résolution de notre problématique consistant en la révélation de *Psycho-Pass* comme une œuvre philosophique critique, certes, mais surtout qui a la possibilité de dépeindre des contextes réalisables au Japon. C'est pourquoi, lors de notre ultime axe d'étude nous avons concentré nos effort sur l'examen de cas d'études selon certains critères que nous avons dû par avance définir afin d'obtenir un propos concis. En conséquence des conclusions du deu-

xième axe, nous y avons développé des situations de dualités éthiques déjà existantes dans le contexte socio-politique de l'archipel. Ainsi, nous avons traité de duplicités conflictuelles dans leur intelligence éthique telles que le droit positif et le droit naturel, le nationalisme et le patriotisme ainsi que le droit de vie et le droit de mort. Chacune des dérives éthiques réduisant un principe *bon* en abus *mauvais* trouvait sa source dans l'influence politique ainsi que la dualité morale naturelle de l'être humain. C'est pour cela que nous avons conclu notre mémoire sur un examen de l'influence de l'entité politique sur le *bien-être* du citoyen et enfin le corps politique en lui-même. Nous en avons conclu que si le Japon dans son processus politique ne présentait pas encore de radicalisation éthique transgressant le *bonheur* citoyen et communautaire, le schéma dynamique de la Politique peut laisser croire en une forme de déliquescence éthique sur certains aspects du processus philosophique politique japonais. Nous pouvons en conclure que *Psycho-Pass* en tant qu'œuvre critique incontestable du principe éthique, n'est pas dans sa totalité une critique philosophique politique du Japon contemporain. Néanmoins, la corruption apparente par l'instabilité idéologique, entre autres, de l'évolution de l'entité Politique japonaise pourrait en faire une œuvre presciente, illustrant un des possibles de sa dégradation en politique disciplinaire contre-éthique.

Notre travail ne peut pas pour autant être considéré comme exhaustif. De nombreux points peuvent encore être exploités. Nous pensons plus particulièrement à notre imposition personnelle de limite dans notre analyse des duplicités éthiques dans le troisième axe. Celles-ci sont encore abondante et un mémoire n'aurait pas suffi à toutes les évoquer avec concision et pertinence. Par ailleurs, en ce qui concerne *Psycho-Pass* et son analyse filmique formelle, une multitude d'éléments doivent encore être abordés. La série comptant désormais onze épisodes de quarante minutes environ pour ce qui est de la première saison, beaucoup d'éléments techniques et scénaristiques restent exploitables. Nous pensons de même, dans le cadre d'une analogie avec le contexte contemporain, à la sortie du film dérivé de la série retraçant une intrigue se focalisant sur le conflit terroriste qui est à ce jour un sujet particulièrement médiatiquement présent. Finalement, nous nous devons d'évoquer la plus grande limite de notre étude qui toutefois se révèle être aussi un aspect majeur qui a dû rester inachevé. Il s'agit des délimitations temporelles de notre propos. En ce qui concerne le contexte socio-politique japonais, celui-ci, bien sûr en constante évolution, est encore trop contemporain pour que nous puissions profiter d'un recul dans notre analyse qui aurait pu amener à une conclusion plus probante quant à l'appréciation de l'ambivalence éthique dans sa totalité, bien que nous ayons déjà pu relever un bon nombre de perspectives pertinentes.

Ainsi, *Psycho-Pass* est une œuvre de l'animation japonaise dont la représentation non seulement, picturale mais aussi littéraire de principes philosophiques politiques nous a permis de définir l'éthique politique, en tant qu'entité majeure de la philosophie morale, comme *Idée* de l'ambivalence où la nature humaine même porte préjudice à la pérennité de l'être. Si toutefois nous n'avons pas pu porter un point final à l'égard de l'estimation morale du devenir de la politique japonaise selon la représentation offerte par l'ouvrage scénaristique de UROBUCHI Gen, la qualité éthiquement écartelée de celle-ci et l'instabilité régnante dans la dynamique des pouvoirs demeurent un argument conclusif quant à la légitimité de l'inquiétude et de l'insatisfaction populaire actuelle.

Bibliographie

Source Primaire

本広克行 MOTOHIRO Katsuyuki (réal.), 塩谷直義 SHIOTANI Naoyoshi (réal.), 和田丈嗣 WADA George (prod.), 虚淵 玄 UROBUCHI Gen (scén.) , *Psycho-Pass* 『PSYCHO-PASS サイコパス』(psycho-pass saiko pasu), [Blu-Ray], 株式会社プロダクション・アイジー (Kabushikigaisha purodakushon aijî, Production I.G Inc.), フジテレビ Fuji TV, Tôkyô, Extended Edition (2012) 2014.

Sources Secondaire

I - Ouvrages en langue japonaise

浅井成紀 ASAI Shigenori,「倫理学とは何か[3]西洋哲学、倫理学と関連して」(rinrigaku toha nani ka[3]seiyô tetsugaku, rinrigaku to kanren shite, que sont les études de l'éthique[3]mise en relation avec les études de la philosophie éthique d'Occident),『千葉商大紀要』(chibashô dai kiyô, compte-rendu de l'Université de commerce de Chiba), Chiba, 千葉商科大学国府台学会編 (chiba shôka daigaku kokufudai gakkaishû), Volume 40, Numéro 4, 2009.

東裕紀 AZUMA Hiroki (Dir.),『日本的想像力の未来　クール・ジャパノロジーの可能

性』(*nihonteki sôzôryoku no mirai : kûru・japanorojî no kanôsei*, le future du pouvoir de l'imaginaire japonais : les possibilités d'une "cool japonologie"), Tôkyô, NHK出版 (NHK shuppan), 2010.

千葉眞 CHIBA Shin, 佐藤正志 SATÔ Seishi et 飯島昇藏 ÎJIMA Shôzô (Ed.), 『政治と倫理
のあいだ・21世紀の規範倫理に向けて』(*seiji to rinri no aida・21 seiki no kihanrinri ni mukete*, entre la politique et l'éthique・au sujet de l'éthique normative du 21ème siècle), Kyôtô, 昭和堂 (shôwa dô), 2001.

遠藤英樹 ENDÔ Hideki,『現代文化論・社会理論で読み解くポップカルチャー』 (*gendai bunka ron・shakai riron de yomitoku poppukaruchâ*, textes sur la culture contemporaine・lecture compréhensive de la culture par les théories sociales), Kyôtô, ミネルヴァ書房 (Mineruba shobô), 2011.

不破哲三 FUWA Tetsuzô,『21世紀の世界と社会主義・日中理論会談で何を語ったか』(21 seiki no sekai to shakaishugi・nicchû riron kaidan de nani wo katatta ka, le monde du 21ème siècle et le socialisme・de quoi a-t-on parlé lors de la conférence sino-japonaise ?), Tôkyô, 新日本出版社 (shinnihon shuppansha), 2006.

濱井 修 HAMAI Osamu et 小寺聡 KOTERA Satoshi, 『倫理用語集』(*rinri yôgoshû*, lexique de l'éthique), Tôkyô, 山川出版社 (Yamakawa shuppansha), 2014.

早坂茂三 HAYASAKA Shigezô, 『政治家は「悪党」に限る』(*seijika ha « akutô » ni kagiru*, les hommes politiques ne sont que des crapules), Tôkyô, 文芸春秋出版局 (Bungeishunju shuppankyoku), 1995.

飯島昇藏 ÎJIMA Shôzô, 太田義器 ÔTA Yoshiki et 佐藤正志SATÔ Seishi (Dir.),『現代政治理論』(*gendai seiji riron*, éthique politique contemporaine), Tôkyô, Ôfû Politics Library, 電算印刷株式会社 (densan insatsu kabushiki kaisha), 2009.

板越ジョージ ITAGOSHI George, 『結局、日本のアニメ、マンガは儲かっているのか』(*kekkyoku, nihon no anime, manga ha môkatteiru no ka*, finalement est-ce-que l'animation et le manga japonais seraient rentables ?), Tôkyô, ディスカヴァー・トゥエンティワン (disukabâ tuentiwan), 2013.

伊藤公雄 ITÔ Kimio, 『マンガのなかの「他者」』(*manga no naka no tasha*, « les autres » à l'intérieur du manga), 臨川書店 (rinsen shoten), 2008.

笠松幸一 KASAMATSU Kôichi et 和田和行 WADA Wakô (Dir.), 『２１世紀の理論』(*21 seiki no riron*, l'éthique du 21ème siècle), Tôkyô, 八千代株式会社 (Yachiyo kabushiki kaisha), 2004.

加藤週一 KATO Shûichi, 『現代の政治的意味』(*gendai no seijiteki imi*, la signification de la politique contemporaine), Tôkyô, 東京平凡社 (Tôkyô Heibon sha), 1979.

小山昌宏 KOYAMA Masahiro et 須川亜紀子 SUGAWA Akiko (Ed.), 『アニメ研究入門・
アニメを究める９つのツボ』(*anime kenkyû nyûmon・anime wo kiwameru kokonotsu no tsubo*, introduction aux études sur l'anime・établir l'anime en 9 points), Tôkyô, 現代書館 (gendai shokan), 2014.

黒沢清 KUROSAWA Kiyoshi (Dir.), 『日本映画は生きている第6巻・アニメ は越境する』(*nihon eiga ha ikiteiru dai 6 kan・anime ha ekkyô suru*, les films japonais sont vivants volume 6・les anime franchissent les frontières), Tôkyô, 岩波書店 (Iwanami Shoten), 2010.

馬上美知 MAGAMI Michi, 「川本隆史編『ケアの社会倫理学 医療・看護・介護・教育をつなぐ』」(kawamoto takashi « kea no shakai rinrigaku iryô・kango・kaigo・kyôiku wo tsunagu », KUWAMOTO Takashi « une education connectant une société de soins éthique traitements médicaux・infirmières・soins aux personnes dependants »), Dans 『『研究室紀要』編集委員会』, Tôkyô, 東京大学大学院教育学研究科基礎教育学研究室, Volume 32, 2006.

三上貴教 MIKAMI Takanori, 「パブリック・ディプロマシー研究の射程」(paburikku・dipuromashî kenkyû ni shatei, portée de la recherche de la diplomatie publique), 『修道法学』(shûdô hôgaku, études des lois religieuses), Hiroshima, 広島修道大学学術交流センター (hiroshima shûdô daigaku gakujutsuryû sentâ), Volume 29, Numéro 2, 2007.

宮台真司 MIYADAI Shinji et 奥平康弘 OKUDAIRA Yasuhiro, 『憲法対論・転換期を生きぬく力』(*kenpôtairon・tenkanki wo ikinukuryoku*, discussions sur la constitution・le pouvoir qui survit à la transition), 平凡社 (heibonsha), 2002.

宮川充司 MIYAKAWA Jûji,「DSM-5 による反社会性パーソナリティ障害・素行障害とサイコパス」(DSM-5 ni yoru hanshakaisei pâsonariti shôgai・sokô shôgai to saikopasu, troubles antisociaux de la personalité・troubles du comportement et psychopaths selon le DSM-5),『教育学部紀要』(kyôiku gakubu kiyô, compte-rendu de la faculté de l'éducation), Nagoya, 椙山女学園大学教育学部紀要, Numéro 8, 2015.

森本敏 MORIMOTO Satoshi, 『森本敏の眼：日本の防衛と安全保障政策』(*nihon no bôei to anzen hoshô seisaku*, la vision de Morimoto Satoshi : une politique assurant la sécurité et la défense du Japon), Tôkyô, グラフ社 (gurafu sha), 2005.

本柳享 MOTOYANAGI Tôru,「防犯活動の効率化とリスク」(bôhan katsudô no kôritsuka to risuku, l'efficacité et les risques des activités de prevention contre le crime),『学習院女子大学紀要』(gakushûin joshi daigaku kiyô, compte-rendu de l'Université pour femmes Gakushûin), Tôkyô, 学習院女子大学 (gakushûin joshi daigaku, Université pour femmes Gakushûin), Numéro 15, 2013.

中村伊知哉 NAKAMURA Ichiya, 『日本のポップパワー・世界を変えるコンテンツの実像』(*nihon no poppupawâ・sekai wo kaeru kontentsu no jitsuzô*, le pouvoir de la pop-culture japonaise : l'image réelle d'un contenu qui change le monde), 日本経済新聞社 (ni-hon keizai shinbunsha), 2006.

二瓶喜博 NIHEI Yoshihiro,「パノプティコン(一望監視装置)としてのマスメディア」(panoputikon (ichibôshisôchi) toshite no masumedia, les media de masse comme panoptique (dispositif panoramique de surveillance)) ,『亜細亜大学経営学会編集委員会編』(ajia daigaku keiei gakkaihenshû înkaishû, association de publication de l'Université de gestion d'Asie), Tôkyô, 亜細亜大学経営学会編集委員会 (ajia daigaku keiei gakkaihenshû înkai), Volume 36, 2001-2003.

岡澤 憲芙 OKAZAWA Norio,『比較政治学のフロンティア：21 世紀の政策課題と新しいリーダーシップ』(*hikaku seijigaku no furontia : 21 seiki no seisaku kadai to atarashii rîdâshippu*, comparaison des frontières des études politiques : le sujet de la politique du 21ème siècle et les nouveaux dirigeants), Tôkyô, ミネルヴァ書房 (minerubia shobô), 2015.

小川有美 OGAWA Ariyoshi,「歴史政治学の論理と感性」(rekishi seijigaku no ronri to kansei, la logique et la sensibilité dans l'histoire de la politologie),『公共研究』(*kôkyô kenkyû*), Chiba, 21 世紀型 COE プログラム「持続可能な福祉社会に向けた公共研究拠点」公共研究センター(21 seiki COE puroguramu « jizoku kanôna fukushi shakai ni muketa kôkyô kenkyû kyoten » kôkyô kenkyû sentâ), Volume 5, 2008.

大石眞 ÔISHI Makoto,『日本憲法史』(nihon kenpôshi, *histoire de la Constitution Japo-naise*), Tôkyô, 有斐閣 (yûhikaku), 2ème édition (1995) 2005.

太田雅子 ÔTA Masako,「付随性と説明の十分性について」(fuzuisei to setsumei no jûbunsei ni tsuite, Au sujet de la suffisance du commentaire et de la concomitance),『科学哲学』(kagaku tetsugaku, sciences et philosophie), Tôkyô, 日本科学哲学会(nihon kagaku tetsugakukai), Volume 32, Numéro 1, 1999.

大塚桂　ÔTSUKA　Katsura,『政治哲学入門　：　政治・共同体・イデオロギー』(*seiji tetsugaku nyûmon dai : seiji・ kyôdôtai・ ideorogi*, manuel de philosophie politique : politique・ communauté・ idéologie), Kyôtô, 法律文化社 (hôritsu bunka sha), 2ème édition (1997) 2012.

櫻井悟史 SAKURAI Satoshi,「死刑執行方法の変遷と物理的/感情的距離の関係」(shikei shikkô hôhô no hensen to butsuriteki/kanjôteki kyori no kankei, liens entre la distance émotionnelle/physique et l'évolution des méthodes d'exécution de la peine de mort),『生存学研究センター報告』(seizongaku kenkyû sentâ hôkoku, compte-rendu du centre de recherches des études sur l'existence), Kyôto, 立命館大学生存学研究センター (ritsumeikan daigaku seizongaku kenkyû sentâ), Volume 17, 2012, p. 136.

佐々木 雄太 SASAKI Yûta, 『国際政治史・世界戦争の時代から 21 世紀へ』(*kokusaiseijishi・ sekai sensô no jidai kara 21 seiki he*, histoire de la politique internationale・depuis l'époque de la Guerre Mondiale jusqu'au 21ème siècle), Nagoya, 名古屋大学出版会 (Nagoya daigaku shuppankai), 2011.

渋川優太 SHIBUKAWA Yûta,「善悪とは何か : マイアー（=バウムガルテン）とカント」(zenaku toha nani ka : maiâ (=baumugaruten) to kanto, Que sont le bien et le mal : MEYER (=BAUMGARTEN) et KANT),『哲学誌』(tetsugaku shi, magazine philosophique), Tôkyô, 東京都立大学哲学会 (tôkyôto ritsu daigaku tetsugakukai), Association philosophique de l'Université métropolitaine de Tôkyô), Numéro 53, 2011.

高田明典 TAKADA Akinori, 『物語構造分析の理論と技法―CM・アニメ・コミック分析を例として』(*monogatari kôzô bunseki no riron to gihô CM・anime・comikku bunseki wo rei toshite*, l'éthique et la constitution d'une structure analytique du récit avec l'analyser des exemples des CM・animations・comics), 大学教育出版 (daigaku kyôiku shuppan), 2010.

富山英彦 TOMIYAMA Hidehiko, 「和辻哲郎の人間学的考察・「個と関係の否定モデル」を手かがりにして」(watsuji tetsurô no ningen gakuteki kôsatsu・ « ko to kankei no hitei moderu » wo te kagari nishite, considerations anthropologiques de WATSUJI Tetsurô・ lettre manuscrite sur « le modèle négatif de l'individu et des relations ») ,『東京情報大学研究論集』(tôkyô jôhô daigaku kenkyû ronshû, Compilation de traités de recherches de l'Université de l'Information de Tôkyô), Chiba, 東京情報大学情報サービスセンター (tôkyô jôhô daigaku jôhô sâbisu sentâ, Centre des services de l'Université des services et de l'information de Tôkyô), Volume 7, Numéro 2, 2004.

坪井雅史 TSUBOI Masahashi,「現代の監視とプライバシーの限界」(gendai no kanshi to puraibashî no genkai, les limites de la surveillance et de la vie privée contemporaines),『人文

研究、神奈川大学人文学会』(jinbun kenkyû, kanagawa daigaku jinbun gakkai, recherches sur l'humanisme, colloque de l'humanisme de l'Université de Kanagawa), Kanagawa, 神奈川大学人文学会 (kanagawa daigaku jinbun gakkai, 2013.

内田満 UCHIDA Mitsuru, 『現代日本政治小辞典』(*gendai nihon seiji shôjiten*, petit dictionnaire de la politique du Japon contemporain), Tôkyô, 東京ブレーン出版 (Tôkyô burên shuppan), 2005.

宇都宮健児 UTSUNOMIYA Kenji, 『希望社会の実現』(*kibô shakai no jitsugen*, la réalisation de la société espérée), Tôkyô, 花伝社 (Kadensha), 2014.

II - Ouvrages en langue occidentale

Le nouveau Petit Robert de la langue française, Paris, SEJER-Nathan, nouvelle édition (1967) 2008.

ABELES Marc, *Penser au-delà de l'Etat*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme, 2014.

AUBERT Nicole (Dir.), *L'individu hypermoderne*, Toulouse, ERES « Sociologie clinique », 2006.

BAGCHI Barnita, The Politics of the (Im)Possible : Utopia and Dystopia Reconsidered, Londres, SAGE Publications, 2012.

BALLON Rachel, *Breathing Life Into Your Characters*, Ohio, Writer's Digest Books, 2003.

BERGSON Henri, Œuvres : Edition du centenaire, Paris, Presses Universitaires de France, 1963.

BERLIN Isaiah, *éloge de la liberté*, Paris, Calmann-Lévy, (1988) 1994.

CAMPBELL Robert, *Lectures on Jurisprudence or the Philosophy of Positive Law : by the late John AUSTIN*, Londres, John Murray, Edition Etudiante 1880.

CANTO-SPERBER Monique et OGIEN Ruwen, *La Philosophie Morale*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 3ème édition [numérique] (2004) 2010.

CONDRY Ian, *The Soul of Anime : Collaborative creativity and Japan's Media Success Story*, Londres, Duke University Press, 2013.

COPP David (Ed.), *The Oxford Handbook of Ethical Theory*, New-York, Oxford University Press, 2006.

COURMONT Barthélémy, *Géopolitique du Japon : une puissance inquiète*, Paris, Argos, 2013.

CROPSEY Joseph et STRAUSS Léo, *Histoire de la philosophie politique*, trad. De l'américain par SEDEYN Olivier, Paris, Presses Universitaires de France, 3ème édition (1994) 2013.

CURTIS Edward L., *The Logic of Japanese Politics : Leaders, Institutions and the Limits of Change,* New York, Columbia University Press, 1999.

DALISSIER Michel, NAGAI Shin et SUGIMURA Yasuhiko (Ed.), *Philosophie japonaise : Le néant, le monde et le corps*, Paris, Librairie Philosophie J. Vrin, 2013.

DANESI Marcel, *Messages, Signs and Meanings : A Basic Textbook in Semiotics and Communication*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc., 3ème édition (Janvier 2004) revue et corrigée Mars 2004.

DEGENEVE Jonathan, LE MAITRE Barbara et NACACHE Jacqueline, *L'analyse de film en question : Regards, champs, lectures,* Paris, Le Harmattan, 2006.

DELEUZE Gilles, *Foucault*, Paris, Les éditions de minuit, 2004.

DELEUZE Gille, *Cinéma 1 : L'image-Mouvement*, Les éditions de Minuit, collection « Critique », édition électronique 2013.

DELRUELLE Edouard, *De l'homme et du citoyen : une introduction à la philosophie politique,* Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014.

DENIS Sébastien, *Le cinéma d'animation*, Paris, Armand Colin, 2ème édition 2011

DEWEY John, « Présentation », *Logique : la théorie de l'enquête*, Paris, Presses Universitaires de France, trad. De l'anglais au français par DELEDALLE Gérard, 2ème édition (1936) 1993.

DUFOURMONT Eddy, *Histoire politique du Japon (1853 – 2011)*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2012.

DURAND Gilbert, *L'imagination symbolique*, Paris, Presses Universitaires de France, 5ème édition 3ème tirage (1963) 2012.

FOUCAULT Michel, *La société Punitive : cours au Collège de France (1972-1973)*, Paris, EHESS éditions Gallimard et du Seuil, 2013.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et Punir : Naissance de la Prison*, Paris, nrf Gallimard, 1975.

FOUCAULT Michel, *Naissance de la Biopolitique : cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, EHESS éditions Gallimard et du Seuil, 2004.

FREY Francis, GOLIOT-LETE Anne et VANOYE Francis, *Le cinéma*, Paris, Nathan, 2009.

GOLIOT-LETE Anne et VANOYE Francis, *Précis d'analyse filmique*, Paris, Armand Colin, 4ème édition 2015.

GRAHAM Stephen, « Anti-uopian ripostes : cyberpunk science fiction and critical urban social science », *The Cybercities Reader*, Londres et New York, Collection Routledge Urban Reader Series, Routledge, 2004.

GUTHMANN Thierry, *Précis de politique japonaise*, Paris, le Harmattan, 2011.

JALUZOT Béatrice, *Droit japonais, droit français, quel dialogue ?* , Genève : Schulthess, 2014.

JULLIER Laurent, *Analyser un film : de l'émotion à l'interprétation*, Paris, Flammarion, 2012.

KANAYAMA Naoki, MAZEAUD Denis, MEKKI Mustapha et YOSHIDA Katsumi (Dir.), *Les notions fondamentales de droit civil : regards croisés franco-japonais*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ Lextenso éditions, 2014.

KOESTLER Arthur, *The Ghost in the Machine*, Grande-Bretagne, Hutchinson, 1967.

LAFOLLETTE Hugh, *The Oxford Handbook of Practical Ethics*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

LAMARRE Thomas, *The Anime Machine : A media theory of animation*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2009.

MARZANO Michela, *L'éthique appliquée*, Paris, Presses Universitaires de France, 2ème édition (2008) 2010.

MILL John Stuart, *On Liberty*, Oxford, Oxford University Press, (1859) 2008.

NYE Jr. Joseph Samuel, *Soft Power : The means to success in world politics*, New-York, Public Affairs, réédition numérique (2004) 2009.

PETERS Richard et TÖBBEN Hermann, « A reference-Model for Holonic Supply Chain Management », dans BRENNAN Robert, MARIK Vladimir et PECHOUCEK Michal (Ed.), *Holonic ans Multi-Agent Systems for Manufacturing : Second International Conference on Industrial Applications of Holonic and Multi-Agent Systems, HoloMAS 2005 Copenhagen, Denmark, August 2005, Proceedings*, Allemagne, Springer : Science & Business Media, 2005.

PHARR J. Susan et SCHWARTZ J. Frank (Dir.), *The State of Civil Society in Japan* (L'état de la société civile au Japon), Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

PHARR J. Susan et KRAUSS S. Ellis (Dir.), *Media and Politics in Japan* (Les Media et les Politiques au Japon), Honolulu, University of Hawai'i Press, 1996.

PAREKH Bhikhu, *Rethinking Multiculturalism : Cultural Diversity and Political Theory*, Hampshire, Palgrave MacMillan, (2000) 2006.

PRAKASH Gyan, *Noir Urbanisms : Dystopic Images of the Modern City*, Oxford, Princeton University Press, 2010.

RAWLS John, *Justice et critique*, trad. De l'anglais par FOISNEAU Luc et MUNOZ-DARDE Véronique, Paris, éditions EHESS, 2014.

ROCHE Anne et TARANGER Marie-Claude, *L'atelier de scénario : éléments d'analyse filmique*, Paris, Armand Colin, collection « Lettres sup. », 2005.

SINGH Bhubhindar, *Japan's security identity : from a peace state to an international state*, Londres, Routledge, 2013.

SPINOZA Baruch, « Traité de la Réforme de l'Entendement et de la Voie qui mène à a vraie connaissance des choses », *Œuvres de SPINOZA*, trad. Du latin au français par SAISSET Emile-Edmond (1814-1863), (1842) 1861,Charpentier Libraire-Editeur, Tome 3, Paris.

STRAUSS Léo, *Qu'est-ce que la philosophie politique ?* , trad. De l'anglais par SEDEYN Olivier, Paris, Presses Universitaires de France, réédition « Quadrige » (1992) 2010.

UENO Mamiko, *Justice constitution et droits fondamentaux au Japon*, Paris, Lextenso éditions, 2010.

WATSUJI Tetsurô, *Watsuji Tetsurô's Rinrigaku : Ethics in Japan*, trad. Par CARTER E. Robert et YAMAMOTO Seisaku, Albanie, State University of New York Press, réédition (1937) 1996.

WUNENBURGER Jean-Jacques, *L'imaginaire*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 2ème édition (2003) 2013.

III – Articles de presse

AMITH Dennis A. and TYMON Michelle, « Media Q&A with Executive Director Katsuyuki Motohiro, Director Naoyoshi Shiotani and Producer Joji Wada (of “PSYCHO-PASS”) », In. *J !-ENT*, 2013.
http://j-entonline.com/interviews-and-articles/media-qa-psycho-pass/ (consulté le 06/05/2016).

Amnesty International, 『死刑廃止 - 最新の死刑統計（2015）』(shikei haishi – saishin no shikei tôkei (2015)), In. *AMNESTY INTENATIONAL*, 2016.
www.amnesty.or.jp/human-rights/topic/death_penalty/statistics.html (consulté le 06/05/2016).

アニメ !アニメ！ (anime !anime !),『「サイコパス」コミカライズ化が決定　渋谷では、番組“公安トラック”が巡回実施』(« saikopasu » komikaraizuka ga kettei shibuya deha, bangumi « kôan torakku » ga junkai jisshi), 2012.
http://animeanime.jp/article/2012/10/06/11667.html (consulté le 06/05/2016).

アニメ !アニメ！ (anime !anime !),『『PSYCHO-PASS サイコパス』虚淵玄（ストーリー原案／脚本）インタビュー』(« PSYCHO-PASS saiko pasu » urobuchi gen (sutôrî ge-nan/kyakuhon) intabyû), Partie 1, 2012.
http://animeanime.jp/article/2012/10/19/11795.html (consulté le 06/05/2016).

アニメ !アニメ！ (anime !anime !),『『PSYCHO-PASS サイコパス』　虚淵玄（ストーリー原案／脚本）インタビュー』(« PSYCHO-PASS saikopasu » urobuchi gen (sutôrî genan/kyakuhon) intabyû), Partie 2, 2012.
http://animeanime.jp/article/2012/10/19/11796.html (consulté le 06/05/2016).

BARTON Charles, « Empowerment and Retribution in Criminal and Restorative Justice », In. VOMA, 1999-2000.
www.voma.org/docs/barton_emp&re.pdf (consulté le 06/05/2016).

CARTER Ian, « Positive and Negative Liberty », In. *The Stanford Encyclopedia of Philoso-phy*, 4ème edition (2003) printemps 2016.
http://plato.stanford.edu/archives/spr2016/entries/liberty-positive-negative/ (consulté le 06/05/2016).

DEAN Alex, « Japan's humanities chop sends shivers down academic spines », In. *The Guardian*, 2015.
www.theguardian.com/higher-education-network/2015/sep/25/japans-humanities-chop-sends-shivers-down-academic-spines (consulté le 06/05/2016).

Dictionnaire Larousse en ligne, « axiome », www.larousse.fr/dictionnaires/français/axiome/7191?q=axiome#7160 (consulté le 06/05/2016).

GARDELS Nathan, 『安倍首相が謝罪のジェスチャーをすれば、日本はアジアの一員に復帰できる【戦後 70 年】』(abe shushô ga shazai no jesuchâ wo sureba, nihon ha ajia no ichiin ni fukki dekiru 【sengo 70 nen】), In. *Huffington Post*, 2015. www.huffingtonpost.jp/nathan-gardels/abe-asia_b_7980722.html (consulté le 06/05/2016).

GREEN Scott, « "Gargantia," "Psycho-Pass" and "Girls und Panzer" Nominated for Seiun Sci-Fi Award », In. *Crunchyroll*, 2014. http://www.crunchyroll.com/anime-news/2014/04/28-1/gargantia-psycho-pass-and-girls-und-panzer-nominated-for-seiun-sci-fi-award (consulté le 06/05/2016).

Human Rights Features, « Japan Hanging on to Death Penalty », In. *South Asian Human Rights Documentation Center* (SAHRDC), 2003. www.hrdc.net/sahrdc/hrfeatures/HRF75.htm (consulté le 06/05/2016).

FAILLY Denis, « Interview de AUBERT Nicole – L'individu hypermoderne », In. *Culture Next*, 2006. http://culture.nextmodernity.com/archive/2006/01/10/l-individu-hypermoderne.html (consulté le 06/05/2016).

LOVERIDGE Lynzee, « Sakura-Con 2013 : Directors's Panel with Katsuyuki Motohiro, Naoyoshi Shiotani, and Atsuko Ishizuka », In. *AnimeNewsNetwork*, 2013. http://www.animenewsnetwork.com/convention/2013/sakura-con/5 (consulté le 06/05/2016).

毎日新聞 (mainichi shinbun),『国会監視機関報告「原則」盾に情報閉ざされ』(kokako kanshi kikai hôkoku « gensoku » tate ni jôhô tozasare), In. 毎日新聞 (mainichi shinbun), 2016. www.mainichi.jp/articles/20160404/ddm/004/010/007000c (consulté le 06/05/2016).

高木智子 TAKAGI Tomoko,『封印された本名』(fûin sareta honmyô), In. 朝日新聞 (asahi shinbun), 2016. http://www.asahi.com/articles/ASJ3Y14XDJ3XPLZU00X.html (consulté le 06/05/2016).

産経ニュース (sankei nyûsu), 『１３年後の審判（上）自責の念「うれしさない」』(13 nengo no shinpan (ue) jiseki no ren « ureshisanai »), In. MSN 産経ニュース, 2012. http://sankei.jp.msn.com/affairs/news/120220/trl12022021270015-n3.htm (consulté le 06/05/2016).

産経ニュース (sankei nyûsu),『年齢で死刑回避せず被害感情、残虐さ重視』(nenrei de shikei kaihisezu higai kanjô, zangyakusa jûshi), In. MSN 産経ニュース, 2012.
http://sankei.jp.msn.com/affairs/news/120220/trl12022021040014-n3.htm
(consulté le 06/05/2016).

週プレ (shû pure), 『話題の深夜アニメで夢タッグ結成！ 『踊る大捜査線シリーズ』本広克行&『魔法少女まどか☆マギカ』虚淵玄 “サイコパス”対談』(wadai no shinya anime de yume taggu kessei ! « odoru daisôsa sen chirîzu » motohiro katsuyuki & « mahô shôjo madoka☆magika » urobuchi gen urobuchi gen « saikopasu » taidan »), In. Excite.ニュース, 2012.
http://www.excite.co.jp/News/column_g/20121011/Shueishapn_20121011_14536.html?_p=5
(consulté le 06/05/2016).

高木智子 TAKAGI Tomoko,『入所者の３８％、仮名のまま ハンセン病療養所の入所者』(nyûshosha no 38%, kana no mama hansen yamai ryôryôsho no nyûshosha), In. 朝日新聞 (asahi shinbun), 2016.
http://www.asahi.com/articles/ASJ3S7TX2J3SPLZU00G.html (consulté le 06/05/2016).

TAKAHATA Yûki, « Loi liberticide adoptée de force au Japon malgré la mobilisation populaire », In. *MediaPart*, 2013.
https://blogs.mediapart.fr/yuki-takahata/blog/071213/loi-liberticide-adoptee-de-force-au-japon-malgre-la-mobilisation-populaire (consulté le 06/05/2016).

KYODO Jiji, The Japan Times, « Cabinet Office poll: 80% of respondents think death penalty ‘permissible’ », In. *The Japan Times News*, 2015.
http://www.japantimes.co.jp/news/2015/01/25/national/cabinet-office-poll-80-of-respondents-think-death-penalty-permissible/ (consulté le 06/05/2016).

THOMPSON Nevin, « What Does Japan’s State Secrecy Act Mean for Free Expression? », In. *Global Voices advox*, 2014.
https://advox.globalvoices.org/2014/12/10/what-does-japans-state-secrecy-act-mean-for-free-expression/ (consulté le 06/05/2016).

WINGFIELD-HAYES Rupert, « Japan loses faith in traditional Japan politics » (« le Japon n’a plus confiance dans la politique traditionnelle ») In. *BBC News*, 2012.
http://www.bbc.com/news/world-asia-20728387 (consulté le 06/05/2016).

WINGFIELD-HAYES Rupert, « Japan PM Shinzo Abe calls snap election in December » (« Le premier ministre japonais Shinzô Abe appelle à des élections précipitées en Décembre ») In. *BBC News*, 2014.
http://www.bbc.com/news/world-asia-30092633 (consulté le 06/05/2016).

[Non renseigné] Psycho-Pass,『「PSYCHO-PASS サイコパス」2012 年 10 月 11 日(木)より放送開始！』, 2012.
http://psycho-pass.com/news/120906_02.html (consulté le 06/05/2016).

[Non renseigné]『リピーター続出『劇場版サイコパス』 [15 年 1 月度 ODS ランキング]』(ripîtâ zokushutsu « gekijôban saikopasu » [15 nen 1 gatsudo ODS rankingu]) , In. *Oricon Style*, 2015.
http://www.oricon.co.jp/news/2048588/full/ (consulté le 06/05/2016).

[Non renseigné] Tokyo Web,『**「特定秘密保護法は報道に重大な脅威」　国連報告者が初調査**』(tokutei himitsu hogohô ha hôdô ni jûdai na kyôi » kokuren hôkokusha ga hatsu chôsa), In. 東京新聞, 2016.
www.tokyo-np.co.jp/article/national/list/201604/CK2016042002000111.html
(consulté le 06/05/2016).

[Non renseigné]『［寄稿］日本知識人の覚醒を促す　和田春樹先生への手紙 （1）』(« kikô » nihon chishikijin no kakusei wo unagasu wada haruki sensei he no tegami (1)), In. *Thehankyoreh*, 2016.
http://japan.hani.co.kr/arti/international/23573.html » (consulté le 06/05/2016).

[Non renseigné]『【冷静に考えてみよう】死刑賛成派が日本で多数を占めるのはなぜか？死刑制度を廃止すべき根本的な理由は何か？』(【reisei ni kangaetemiyô】shikei sanseiha ga nihon de tasû wo shimeru noha naze ka ? shikei seido wo haishi subeki konponteki na riyû ha nani ka ?), 2014.
http://useful-info.com/against-death-penalty (consulté le 06/05/2016).

IV – Sites Internet

Prime Minister of Japan and his cabinet : Archives.
http://japan.kantei.go.jp/archives_e.html (consulté le 06/05/2016).

e-GOV,「日本国憲法」(nihonkoku kenpô, *Constitution Japonaise*).
http://law.e-gov.go.jp/htmldata/S21/S21KE000.html (consulté le 06/05/2016).

フジテレビ (fuji terebi),『放送内容』(hôsô shûryô), 2014.
http://www.fujitv.co.jp/b_hp/psycho-pass_new/ (consulté le 06/05/2016).

Fuji Television Network Inc., « NoitaminA », « PSYCHO-PASS », 2005.
http://www.fujitv.co.jp/en/a_12_07.html (consulté le 06/05/2016).

『NHK 放送文化研究所』(NHK hôsô bunka kenkyûsho),「政治意識月例調査」(seiji ishiki getsurei chôsa), 2001 – 2006,
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2001.html ;
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2002.html ;
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2003.html ;
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2004.html ;
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2005.html ;
http://www.nhk.or.jp/bunken/yoron/political/2006.html (consulté le 06/05/2016).